

Burkina Faso : Consultations de 2011 au titre de l'article IV et rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV et la troisième revue du programme appuyé par la facilité élargie de crédit—Rapport des services du FMI; supplément des services du FMI; note d'information au public et communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration; et déclaration de l'administrateur pour le Burkina Faso

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre de l'examen conjugué des consultations de 2011 avec le Burkina Faso au titre de l'article IV et du rapport des services du FMI pour les consultations de 2011 au titre de l'article IV et la troisième revue du programme appuyé par la facilité élargie de crédit, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 avec le Burkina Faso au titre de l'article IV et le rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV et la troisième revue du programme appuyé par la facilité élargie de crédit, préparé par une équipe du FMI, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 14 octobre 2011 avec les autorités du Burkina Faso sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 8 décembre 2011. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une analyse conjointe FMI/Banque mondiale de la viabilité de la dette
- Une note d'information au public et un communiqué de presse résumant les vues du Conseil d'administration exprimées le 21 décembre 2011 lors de l'examen du rapport des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV et l'accord avec le FMI, respectivement.
- La déclaration de l'Administrateur du FMI pour le Burkina Faso.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités burkinabè au FMI*
Mémorandum de politique économique et financière des autorités burkinabè*
Protocole d'accord technique*

*Inclus aussi dans le rapport des services

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURKINA FASO

Rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV et sur la troisième revue au titre de la facilité élargie de crédit

Préparé par le Département Afrique
(en collaboration avec d'autres départements)

Approuvé par Michael Atingi-Ego et Thomas Dorsey

8 décembre 2011

Mission. Les entretiens ont eu lieu à Ouagadougou du 29 septembre au 14 octobre 2011, dans le cadre des consultations de 2011 au titre de l'article IV et de la troisième revue au titre de la Facilité élargie de crédit. L'équipe était composée de M^{mes} Kabedi-Mbuyi (chef de mission), Diouf et Adenauer (Représentante résidente) et de MM. Gueye et van Houtte (tous du Département Afrique). L'équipe s'est entretenue avec le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Lucien Marie Bembamba; le Ministre des Travaux publics, M. Sungalo Ouattara; le Ministre des Mines, M. Lamoussa Kaboré; le Ministre du Commerce, M. Arthur Kafando; le Ministre des Infrastructures, M. Jean Bertin Ouédraogo; le Ministre de la Fonction publique, M. Soungalo Appolinaire Ouattara; le Ministre délégué au Budget, M. François M.S. Zoundi; le Directeur national de la BCEAO, M. Bolo Sanou, et avec d'autres hauts responsables. M. Tall (Bureau de l'administrateur) a participé aux entretiens de politique économique.

Revue du programme. Les résultats ont été satisfaisants en dépit d'une situation sociale difficile. À la fin de juin 2011, tous les critères de réalisation quantitatifs avaient été respectés, un objectif indicatif n'avait pas été tenu et la plupart des repères structurels avaient été observés.

Régime de change. Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). À ce titre, il a accepté les obligations découlant de l'article 8, sections 2, 3 et 4 des Statuts du FMI, et applique un système de change qui ne soumet à aucune restriction les paiements et les transferts liés aux opérations internationales courantes. L'UEMOA a une monnaie commune, le franc CFA, dont le taux de change par rapport à l'euro est fixe. La politique monétaire et de change de l'union est conduite par une Banque centrale commune.

Communication de données. Le Burkina Faso participe au Système général de diffusion des données (SGDD). Malgré certaines faiblesses, la communication de données se fait en temps opportun et répond globalement aux besoins de la surveillance.

Sensibilisation. La mission a rencontré des représentants de la communauté des donateurs, du secteur privé et des médias. Elle a également organisé un séminaire sur les thèmes de la viabilité de la dette, de la compétitivité et de l'effet macroéconomique d'une augmentation de l'aide au Burkina Faso.

Table des matières	Page
Sigles et acronymes.....	4
Résumé analytique.....	5
I. Introduction	6
II. Aperçu général et problèmes de surveillance.....	6
A. Une croissance vigoureuse malgré un champ de production étroit	6
B. L'inflation est modérée	8
C. Situation extérieure — Vulnérabilité aux chocs exogènes.....	8
D. Un secteur financier sain, mais avec peu d'intermédiation	9
E. Politique budgétaire — Un travail d'assainissement soutenu	13
III. Perspectives à moyen terme.....	13
IV. Entretiens de politique économique.....	15
A. Assurer la viabilité budgétaire	15
B. Renforcer les capacités en matière de politique d'endettement et de gestion de la dette.....	16
C. Améliorer les perspectives de croissance.....	20
D. Faire progresser les politiques sociales.....	20
V. Résultats du programme et politiques pour le reste de 2011–12	23
VI. Évaluation par les services du FMI	25

Tableaux

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–16.....	27
2. Balance des paiements, 2008–16	28
3. Situation monétaire, 2008–16	29
4. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2008–16	30
5. Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2009–19.....	32
6. Calendrier des décaissements dans le cadre de l'accord FEC, 2010–13	33
7. Dépenses sociales de réduction de la pauvreté, 2001–11	34
8. Principaux indicateurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2008.....	35

Encadrés

1. Suite donnée aux recommandations de politique économique formulées dans le cadre des consultations de 2009 au titre de l'article IV	7
2. Évolution récente du secteur financier.....	10
3. Application des principales recommandations du PESF 2008	11
4. Évolution du secteur minier	14

Graphiques

1.	Indicateurs de dette extérieure garantie ou contractée par l'État selon divers scénarios, 2011–2031.....	19
2.	Burkina Faso et Afrique subsaharienne — Classements dans les divers indicateurs <i>Doing Business</i>	21
3.	Principaux indicateurs liés aux OMD	22

Appendices

I.	Lettre d'intention	36
	Pièce jointe I. Mémoire de politiques économiques et financières pour 2010–13.....	38
	Pièce jointe II. Protocole d'accord technique	49
II.	Évaluation du taux de change.....	59
III.	Expansion de l'investissement public, croissance et viabilité de la dette au Burkina Faso	66

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
BCEAO	Banque centrale des États de l’Afrique de l’ouest
BIC	Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux
BSNF	Biens et services non factoriels
CARP	Crédit d’appui à la réduction de la pauvreté
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DeMPA	Évaluation de la performance en matière de gestion de la dette
EPIN	Évaluation des politiques et institutions nationales
GF	Gestion des finances publiques
IGF	Inspection Générale des Finances
IMF	Institutions de la microfinance
MCC	Millennium Challenge Corporation
MPEF	Mémorandum de politiques économiques et financières
OHADA	Organisation pour l’harmonisation en Afrique du droit des affaires
SCADD	Stratégie pour une croissance accélérée et pour le développement durable
SCI	Service (fiscal) des contribuables importants
SCM	Service (fiscal) des contribuables moyens
SGDMT	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme
SOFITEX	Société Burkinabè des fibres textiles (la plus grosse société d’égrenage)
SONABHY	Société nationale des hydrocarbures
TCER	Taux de change effectif réel
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VA	Valeur actuelle

Résumé analytique

L'évolution macroéconomique est favorable

Les chocs subis au début de 2011 ont eu très peu d'effet sur les principaux secteurs qui génèrent la croissance économique et les tensions sur les prix se sont atténuées. Dans ces conditions, la progression du PIB réel devrait être conforme aux prévisions et l'inflation modérée en 2011–12. Le solde des transactions courantes (à l'exclusion des transferts officiels) s'est redressé en 2010 grâce à la hausse des prix de l'or et du coton ainsi qu'à l'augmentation substantielle de la production d'or. Il devrait se détériorer en 2011 du fait surtout de la progression des importations, elle-même due en partie au renchérissement des cours mondiaux du pétrole. La politique budgétaire est restée prudente, même si des mesures d'urgence ont été prises pour amortir les chocs défavorables. Les perspectives à moyen terme sont prometteuses compte tenu de la détermination des autorités à maintenir la dynamique des réformes structurelles et à accroître les investissements, et des bons résultats que devraient connaître l'agriculture, la filière coton, le secteur minier et les services. Toutefois, ces perspectives sont sujettes à des risques baissiers principalement liés à l'éventualité d'un ralentissement de l'économie mondiale et de mauvaises conditions climatiques.

Le programme a eu de bons résultats malgré les effets de l'agitation sociale

À la fin de juin 2011, tous les critères de réalisation quantitatifs étaient respectés; l'objectif indicatif concernant les dépenses pro-pauvres n'a pas été tenu, en partie à cause des conséquences de l'agitation sociale sur l'exécution du budget; la plupart des repères structurels ont été observés.

Les services du FMI recommandent l'achèvement de la troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, au regard de l'application solide du programme et des engagements pris par les autorités dans la Lettre d'intention ci-jointe.

Principaux problèmes de politique économique

Pour le Burkina Faso, le principal défi économique consiste à accélérer la croissance et à la maintenir à un rythme permettant un recul sensible de la pauvreté, tout en préservant la stabilité macroéconomique et en assurant la viabilité à long terme de la dette publique.

Principales recommandations

- Maintenir l'orientation prudente de la politique budgétaire et mobiliser davantage de recettes pour respecter les objectifs budgétaires à moyen terme.
- Renforcer les capacités en matière de politique et de gestion de la dette, tout en pratiquant une politique d'emprunt prudente contribuant à la viabilité à long terme de la dette.
- Promouvoir la diversification économique et approfondir les réformes structurelles pour améliorer les perspectives d'une croissance généralisée et d'un recul de la pauvreté.
- Améliorer les politiques sociales et mettre en place de vastes systèmes de protection sociale en faveur des catégories les plus vulnérables de la population.

I. INTRODUCTION

1. **La mise en œuvre des politiques a été généralement satisfaisante.** Les autorités ont continué à appliquer des réformes structurelles et des mesures judicieuses qui concourent à la stabilité macroéconomique et à la réduction de la pauvreté. La poursuite des réformes a aussi permis d'obtenir de bons résultats dans le cadre des programmes soutenus par le FMI et de réaliser de nets progrès dans l'application des recommandations formulées par le FMI dans le cadre de la surveillance (encadré 1). Les autorités ont ainsi été en mesure d'obtenir une aide financière durable de leurs partenaires au développement.

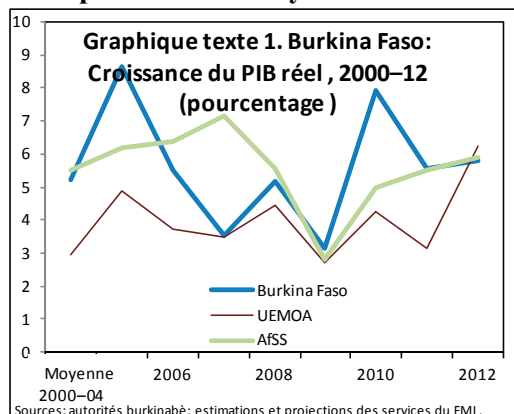
2. **Le 14 juin 2010, le Conseil d'administration a approuvé, en faveur du Burkina Faso, un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) assorti d'un niveau d'accès de 46,15 millions de DTS (76,67 % de la quote-part).** Le Conseil a achevé les première et deuxième revues de l'accord les 3 décembre 2010 et 15 juillet 2011, respectivement.

II. APERÇU GÉNÉRAL ET PROBLÈMES DE SURVEILLANCE

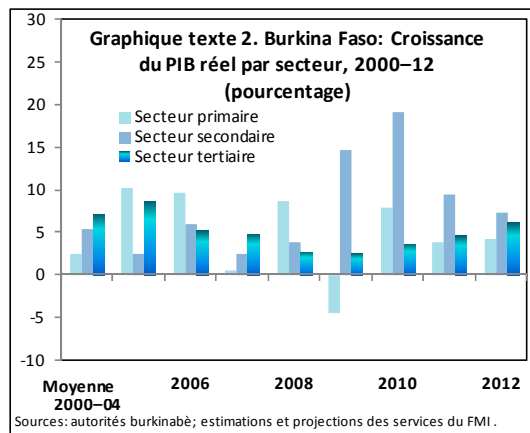
A. Une croissance vigoureuse malgré un champ de production étroit

3. **La croissance économique a été soutenue et supérieure à la moyenne de l'UEMOA.** La conjonction de mesures

favorables à la croissance et de l'essor du secteur minier depuis 2008 a soutenu le développement de l'activité au cours des cinq dernières années. De 2006 à 2010, le PIB réel a progressé de 5 % en moyenne, soit une performance supérieure à celle des autres pays de l'UEMOA (graphique texte 1). Les chocs exogènes du début de 2011 ont eu une incidence marginale sur les principaux secteurs porteurs de croissance. Le PIB réel devrait donc augmenter de 5,6 % comme prévu (tableau 1 et MPEF § 2).



4. **Malgré les résultats généralement bons sur le plan de la croissance, la base productive reste étroite.** Jusqu'au démarrage de la production d'or en 2007, les secteurs primaire et secondaire, dominés respectivement par l'agriculture et l'égrenage du coton, constituaient les principales sources de croissance (graphique texte 2). Dans ces conditions, la progression du PIB réel a sensiblement fluctué de 2004 à 2010 en fonction des aléas climatiques et des chocs sur les termes de l'échange.



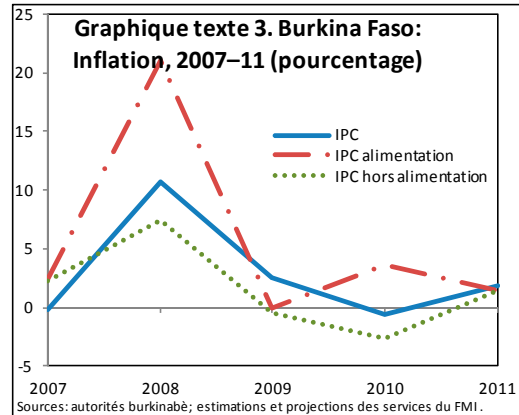
Encadré 1. Burkina Faso — Suite donnée aux recommandations de politique économique formulées dans le cadre des consultations de 2009 au titre de l'article IV

Domaine	Recommandations	Résultats
Politique budgétaire et gestion des finances publiques (GFP)	Améliorer le recouvrement des impôts en appliquant une réforme fiscale et en prenant des mesures administratives.	Les autorités ont formulé une nouvelle stratégie de réforme fiscale avec l'assistance technique du FMI et l'aide financière de la Suisse, puis l'ont appliquée en 2011. Elles ont aussi pris plusieurs mesures pour augmenter les recettes, dont la connexion de la majorité des bureaux de douane au serveur électronique central.
	Réactiver les réformes de la gestion des dépenses et perfectionner la gestion de la trésorerie publique.	Les autorités ont simplifié la documentation nécessaire au règlement des dépenses et adopté un nouveau plan de gestion de la trésorerie. Elles ont pris de nombreuses dispositions pour préparer la transition à un système de budgétisation par programme, tout en procédant dans plusieurs ministères dépensiers à des audits financiers et organisationnels des systèmes d'engagement des dépenses. Les résultats de ces audits ont servi à définir des indicateurs d'évaluation des performances destinés à réduire les retards de paiement.
Secteur cotonnier	Poursuivre le redressement de la principale société d'égrenage du coton (SOFITEX) et réformer le secteur.	Les principales mesures concernant la SOFITEX ont été les suivantes : renforcement de la gestion sur la base des conclusions de l'audit de 2009; amélioration du système informatique; recapitalisation de la société conformément à la législation de l'OHADA; élaboration d'un plan d'activité pour 2010–15. En concertation avec d'autres parties prenantes, les autorités ont aussi adopté un nouveau système de financement du fonds de lissage des prix du coton.
Développement du secteur privé	Améliorer davantage le climat des affaires et encourager la diversification économique.	Les autorités ont mis en place deux tribunaux de commerce dans les deux plus grandes villes, rationalisé les contributions des employeurs et réalisé d'autres avancées sur certains indicateurs <i>Doing Business</i> de la Banque mondiale.
Secteur financier	Mettre en œuvre une stratégie de secteur financier destinée à approfondir l'intermédiation financière et élargir l'accès aux services financiers.	L'application de dispositions essentielles de la stratégie de développement du secteur financier a été limitée par manque de financement. Les autorités ont élaboré une nouvelle stratégie de développement de la microfinance.
Dette extérieure	Conservé une politique d'emprunt prudente pour préserver la viabilité à long terme de la dette publique.	Les autorités ont conservé une politique d'emprunt prudente et renforcé les capacités de gestion de la dette.
Système de tarification des carburants	Adopter un nouveau système de tarification et de taxation des produits pétroliers.	Les autorités ont achevé, fin 2010, une étude sur un nouveau mécanisme de tarification et de taxation. À partir de ses conclusions, elles entendent adopter un nouveau système de tarification d'ici décembre 2011.

B. L'inflation est modérée

5. L'inflation est restée faible.

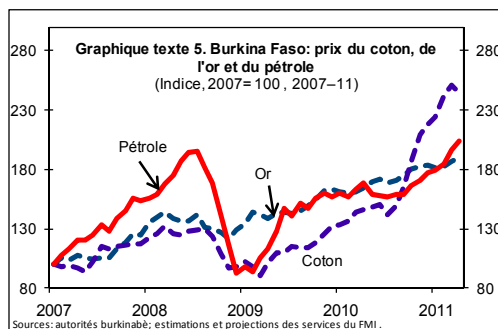
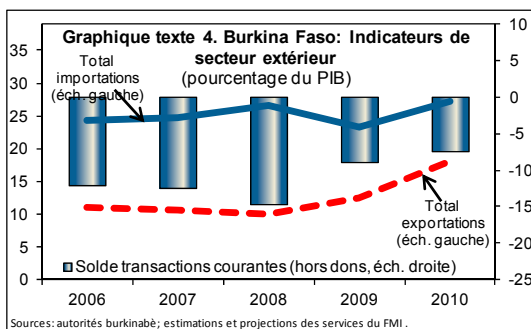
Après la sécheresse de 2007, les autorités ont mis en place un programme d'incitation à la production agricole qui a permis d'accroître l'offre de biens de consommation et de contenir la hausse des prix de l'alimentation. Après une vive accélération en 2008, entraînée par la crise mondiale de l'alimentation et de l'énergie, l'inflation a suivi une tendance baissière qui a abouti à un recul de 0,3 % en 2010. Elle devrait progresser légèrement en 2011 à cause de la hausse des cours mondiaux du pétrole, mais rester inférieure à 2 % (graphique texte 3).



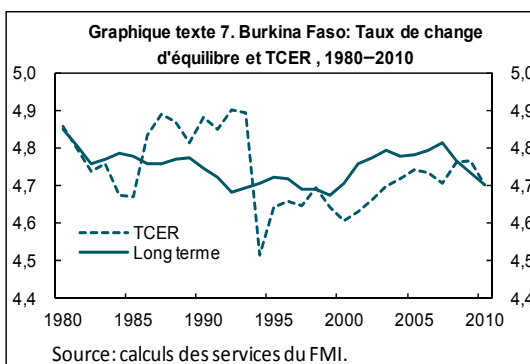
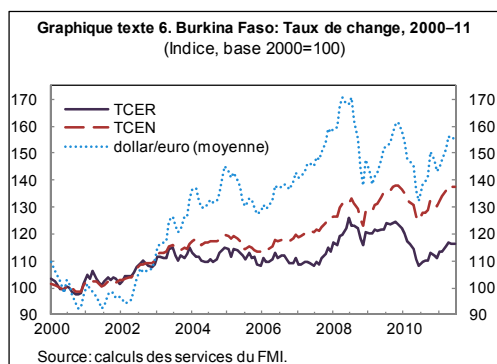
6. **Le gel des prix à la pompe a largement contribué à contenir les tensions inflationnistes.** Depuis la crise mondiale de l'énergie de 2008, les autorités ont suspendu le mécanisme de répercussion des cours du pétrole; en outre, elles limitent les subventions aux articles sensibles pour les consommateurs et à la production d'électricité. Cela a atténué l'effet sur le taux d'inflation de la montée des cours mondiaux du pétrole, mais aussi causé des pertes d'exploitation à la SONABHY.

C. Situation extérieure — Vulnérabilité aux chocs exogènes

7. **La position extérieure est structurellement fragile.** Le coton et l'or représentent 75 % des exportations, tandis que les produits pétroliers représentent à peu près 30 % des importations; le solde des transactions courantes du Burkina Faso est donc très sensible aux chocs exogènes qui affectent les conditions de production, en particulier du coton, et aux fluctuations des prix des produits de base. En 2010, le déficit courant a été ramené à 7½ % du PIB, contre quelque 9 % en 2009. Ce redressement résulte d'une progression des recettes d'exportation qui a compensé l'enchérissement du pétrole. Il devrait toutefois être temporaire, en raison surtout du maintien d'un niveau élevé d'importations en partie imputable à la hausse des prix du pétrole (graphiques texte 4 et 5; tableau 2).



8. **En 2010, le recul de l'inflation et la dépréciation de l'euro ont permis une certaine progression de la compétitivité.** Le taux de change effectif réel a baissé de 8,4 % par rapport à 2009, après s'être apprécié pendant plusieurs années (graphique texte 6). Une analyse fondée sur certains indicateurs de coûts indique aussi une amélioration en 2010. Il ressort d'une évaluation plus large du TCER qu'il est globalement aligné sur les fondamentaux, ce qui est conforme à l'évaluation régionale (graphique texte 7)¹. Néanmoins, le niveau de compétitivité hors prix du Burkina Faso montre qu'il faut continuer d'améliorer le climat des affaires pour soutenir le développement du secteur privé (appendice II).



D. Un secteur financier sain, mais avec peu d'intermédiation

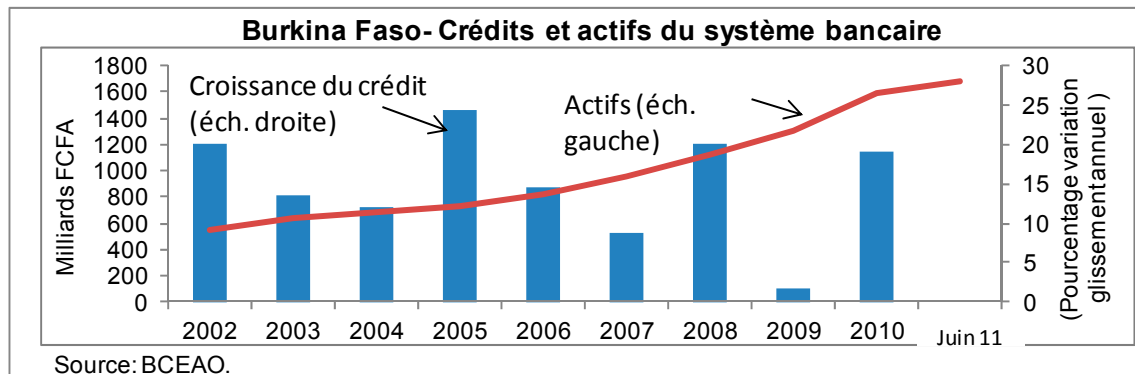
9. **Le système financier est dominé par les banques et les activités ne sont pas diversifiées.** Bien que le système ait connu une expansion ces dernières années, les banques commerciales représentent l'essentiel des actifs (encadré 2). De plus, le crédit reste très concentré : le financement de la production de coton et des activités commerciales absorbe la plus grande part des crédits à l'économie. L'indice Herfindhal-Hirschmann montre que la concentration du crédit est modérée, mais supérieure à la moyenne de l'UEMOA.

10. **Les faiblesses du secteur financier se sont atténuées.** L'application progressive des réformes du secteur cotonnier et d'autres recommandations du rapport PESF de 2008 (encadré 3) l'ont rendu moins vulnérable. Les autorités ont notamment recapitalisé la SOFITEX en 2010 et pris en charge ses engagements à l'égard du système bancaire. Par ailleurs, avec la collaboration d'autres parties prenantes, elles ont mis en place un nouveau mécanisme destiné à limiter l'incidence des chocs de prix sur la situation financière des entreprises d'égrenage du coton.

¹ Rapport du FMI n° 11/98 (mai 2011).

Encadré 2. Burkina Faso — Évolution récente du secteur financier

Le secteur bancaire a connu une forte expansion au cours des six dernières années. Le nombre d'établissements est passé de 8 en 2005 à 12 en 2011, et leurs bilans ont augmenté de 130 % (graphique ci-dessous). Trois d'entre eux détiennent près de 50 % des actifs du système bancaire. Les dépôts du secteur privé ont quadruplé, et il y a eu une certaine diversification des services financiers offerts par les banques ainsi qu'un élargissement de l'accès à ces services. Les infrastructures de crédit se sont sensiblement améliorées grâce au renforcement de la centrale des risques et de la centrale des bilans.



À la fin de juin 2011, la majorité des banques appliquait la nouvelle norme régionale de fonds propres minimums de 5 milliards de FCFA. Les ratios prudentiels régionaux sont en général bien respectés (tableau ci-dessous) et le montant des prêts non productifs reste faible. En outre, des années de rentabilité et de gestion saine ainsi que les faiblesses du marché du crédit ont placé les banques dans une situation de liquidité confortable; cela leur permet de participer activement au marché obligataire régional, en particulier pour les bons du Trésor d'une échéance de 3 à 12 mois.

Burkina Faso: Indicateurs de solidité financière (2008-2011)						
	juin-08	déc.-08	juin-09	déc.-09	déc.-10	juin-11
(Pourcentage, sauf indication contraire)						
Ratio de fonds propres						
Fonds propres/total des actifs	8,0	8,3	7,7	7,4	6,5	6,5
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés par les risques	13,0	12,4	12,4	12,4	10,8	12,5
Créances improductives/fonds propres	49,7	34,1	47,7	32,8	35,0	47,0
Composition et qualité des actifs						
Total des prêts/total des actifs	62,9	59,2	47,0	54,5	52,5	57,6
Créances improductives brutes/total des prêts	17,9	15,8	19,4	19,7	24,0	19,7
Provisions pour créances improductives	64,9	66,7	77,8	70,7	60,9	63,6
Bénéfices et rentabilité						
Dépenses hors intérêts/revenu brut	68,0	86,1	96,3	70,4	72,0	64,0
Liquidité						
Total des dépôts/Total des prêts	94,2	93,6	98,2	106,7	82,5	82,9
Niveaux de conformité (nombre de banques respectant les ratios) ¹						
Fonds propres minimum réglementaires	8	9	9	6	10	10
Ratio de fonds propres	10	11	11	8	10	10
Ratio de liquidité	7	7	8	7	10	7

Sources: BCEAO et estimations des services du FMI.

¹ À juin 2011, il y avait 12 banques au Burkina Faso.

Le système bancaire accuse certaines faiblesses sur le plan réglementaire et judiciaire. Le recouvrement des créances et la réalisation des garanties fonctionnent mal, tandis que le système judiciaire reste peu efficace. Malgré l'intensification de la concurrence ces dernières années, il y a peu d'innovations en matière d'instruments financiers, notamment ceux destinés aux petites et moyennes entreprises.

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), les services postaux (SONAPOST) et les institutions de microfinance (IMF) sont aussi des acteurs essentiels du secteur. Ainsi, les IMF jouent un rôle croissant pour faciliter l'obtention de services financiers en milieu rural.

Encadré 3. Burkina Faso — Application des principales recommandations du PESF 2008		
Domaines	Recommandations	Résultats
Stabilité du système bancaire	Renforcer la situation financière et la gestion des risques à la SOFITEX; rendre ses activités plus transparentes pour permettre aux banques de mieux gérer les risques de financement des producteurs de coton; encourager la création d'un pool bancaire unique pour le financement des intrants et financer de façon crédible les mécanismes destinés à faire face aux chocs externes. Trouver un investisseur stratégique et expert en gestion des risques financiers pour organiser un désengagement de la SOFITEX.	Fait. D'importantes réformes ont été effectuées dans le secteur cotonnier de 2008 à 2010. Prévu pour fin 2012.
Dégagement de l'État vis-à-vis des banques	Trouver des investisseurs stratégiques pour céder les participations de l'État dans les banques.	Fait.
Trésorerie de l'État	Améliorer la prévision des flux et émettre plus souvent des bons du Trésor lorsque c'est nécessaire.	Fait.
Microfinance	Transférer à l'Association professionnelle des IMF la responsabilité d'appliquer le plan de renforcement du secteur et développer les moyens de contrôle de la Direction de la microfinance.	En cours. Les autorités finalisent actuellement une nouvelle stratégie de développement des IMF.
Cadre juridique et judiciaire	Promouvoir l'application effective du cadre OHADA en s'impliquant davantage dans les initiatives régionales.	En cours.

11. **L'intermédiation financière demeure réduite, tandis que l'asymétrie des échéances des dépôts et des crédits limite la capacité des banques à financer l'économie.** Il ressort des indicateurs de développement financier que les pays comparables ont dépassé le Burkina Faso au cours de la décennie écoulée (graphiques texte 8 et 9 et tableau texte 1). L'intermédiation financière, mesurée par le ratio monnaie au sens large/PIB, manque de profondeur et le crédit à l'économie reste faible, en partie parce que les dépôts à vue sont la principale composante des ressources des banques. Le crédit à l'économie devrait augmenter de 11 % en 2011 (tableau 3).

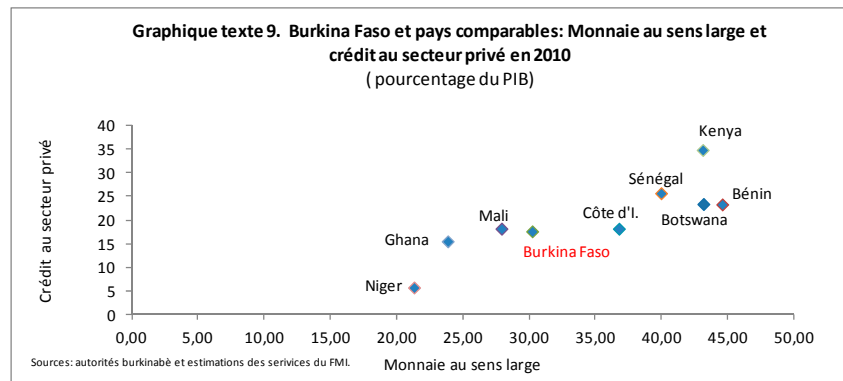
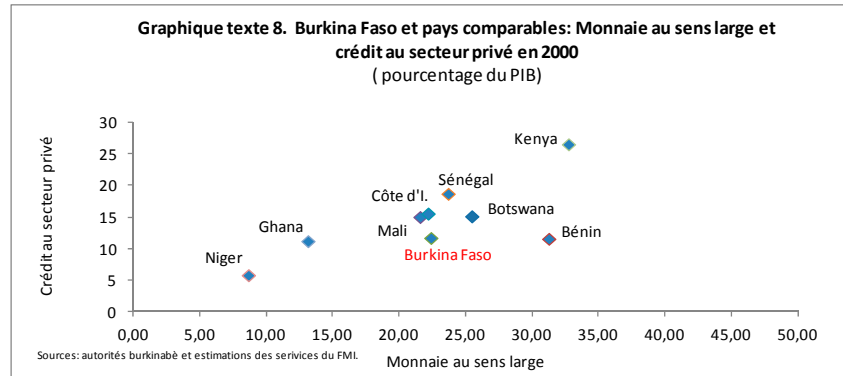


Tableau texte 1. Burkina Faso et pays comparables : Principaux indicateurs de secteur financier
(Pourcentage du PIB sauf indication contraire)

	M2		Crédit au secteur privé		Dépôts		M1/M2 (pourcentage)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Burkina Faso	22,4	30,2	11,7	17,6	14,7	25,3	63,9	50,0
Botswana	25,5	43,1	15,1	23,4	24,0	41,2	25,9	22,8
Bénin	31,3	44,6	11,6	23,3	18,7	33,9	98,8	99,4
Mali	21,6	27,9	15,0	18,2	13,8	21,1	36,3	24,3
Côte d'Ivoire	22,2	36,8	15,5	18,2	13,8	22,3	99,8	99,8
Sénégal	23,7	39,9	18,7	25,7	18,6	31,1	58,8	61,0
Ghana	13,2	23,8	11,2	15,5	6,6	17,5	65,7	58,4
Niger	8,7	21,3	5,8	12,8	6,0	12,6	73,8	78,5
Kenya	32,8	43,1	26,5	34,8	N/A	44,6	37,9	52,5
Nigéria	20,8	33,9	12,2	30,0	15,0	30,2	63,3	55,2

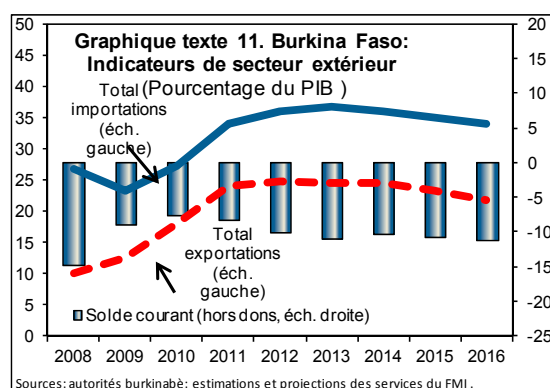
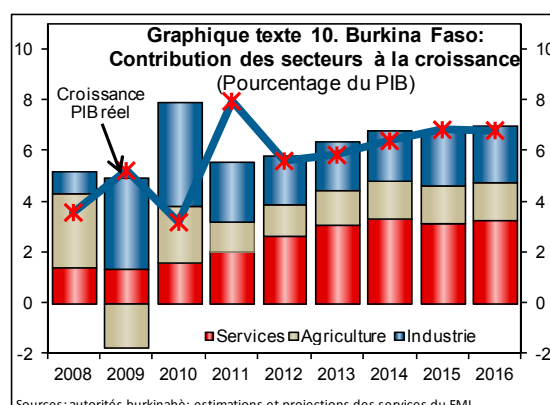
Sources: autorités nationales et estimations des services du FMI.

E. Politique budgétaire — Un travail d’assainissement soutenu

12. **En règle générale, les autorités ont maintenu la discipline budgétaire.** Elles ont continué à déployer des efforts pour mobiliser les recettes et à maîtriser les dépenses, tout en s’attaquant aux retombées des chocs exogènes. Le recouvrement des recettes a bénéficié des dispositions prises pour améliorer l’administration des impôts et combattre la fraude, des réformes fiscales ainsi que de la hausse des versements du secteur minier (encadré 4). Les rentrées fiscales se sont élevées de 11,7 % du PIB en 2005 à 13 % en 2010 (MPEF § 6, 9). La conjonction de l’abondance des recettes et de l’appui budgétaire extérieur a permis aux autorités d’accroître les investissements financés sur ressources propres et les dépenses pro-pauvres, mais aussi de répondre aux besoins exceptionnels provoqués par les chocs défavorables intervenus de 2009 à 2011². Les charges sont passées de 22,3 % du PIB en 2005 à 25,7 % en 2010, avec une proportion croissante de dépenses en capital. Pourtant, le déficit budgétaire total (dons compris) est passé de 5 % du PIB en 2005 à 5,6 % du PIB en 2010 (tableau 4).

III. PERSPECTIVES À MOYEN TERME

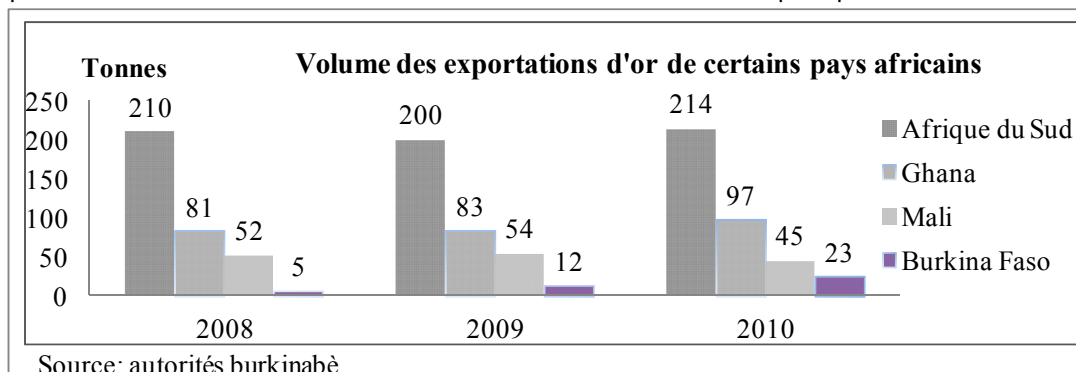
13. **Les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont prometteuses.** La croissance devrait rester forte, surtout tirée par l’agriculture, le coton, les mines et les services, mais aussi par l’augmentation des investissements publics (graphique texte 10). La production agricole devrait continuer à bénéficier de l’application de mesures visant à encourager les gains de productivité et l’offre de denrées alimentaires. S’agissant du coton, la production devrait augmenter en 2012–16 grâce au redressement des marchés mondiaux et aux progrès de la productivité liés à l’usage accru de semences génétiquement modifiées. Dans le secteur minier, la valeur ajoutée devrait bénéficier de la hausse prévue de l’extraction d’or et de manganèse. L’inflation devrait rester modérée et conforme au critère de convergence régionale de l’UEMOA.



² En 2009–2011, plusieurs facteurs ont entraîné des dépenses exceptionnelles : de graves inondations (2009); l’incidence du ralentissement économique mondial, en particulier dans le secteur cotonnier (2010); les répercussions de la crise en Côte d’Ivoire (jusqu’en février 2011); les conséquences de l’agitation sociale (février–juin 2011).

Encadré 4. Burkina Faso — Évolution du secteur minier

Production. Le secteur minier connaît un essor important depuis 2007. La production a bondi de 362 kilos à cette date à 31 tonnes en 2011, et le nombre de mines a décuplé. Globalement, la production d'or du Burkina Faso est fort modeste par rapport à celle d'autres producteurs africains (graphique ci-dessous). Depuis 2009, les quatre plus grandes mines assurent les deux tiers environ de la production formelle. La contribution du secteur au PIB a aussi été multipliée par dix en 2008–10.



Exportations. L'or a pris la place du coton en tant que principale exportation du pays. Alors que les ventes de coton à l'étranger ont progressé de 25 % de 2008 à 2011, celles de l'or ont décuplé pendant la même période, sous le double effet de la bonne tenue des prix et de la hausse de l'extraction. Au niveau actuel des cours de l'or, les sociétés minières devraient maintenir la production et augmenter les investissements dans de nouveaux sites.

Fiscalité. Les recettes tirées du secteur minier se composent surtout des redevances et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Du fait de la croissance de l'activité du secteur, elles sont passées d'à peu près ½ % du PIB en 2009 à 1 % environ en 2010 et on prévoit qu'elles atteignent 1,8 % en 2011 (tableau texte ci-dessous). En 2010, elles ont représenté près de 7 % du total des recettes publiques. Depuis cette date, le taux des redevances a été modifié. Le taux unique de 3 % a été remplacé par un système d'échelle mobile de 3 à 5 % en fonction des cours mondiaux (1.500 dollars l'once est le niveau qui déclenche l'application du taux plus élevé, tandis que 1.300 dollars est le prix plancher pour le taux inférieur). Les sociétés minières bénéficient d'un taux minoré d'imposition de leurs bénéfices pendant trois ans. L'État y détient une participation de 10 %. Il n'y a pas encore eu de distribution de dividendes.

Revenue from the Mining Sector (CFAF billions)			
	2009	2010	2011 ¹
Tax revenue	5.9	24.2	54.6
Customs revenue	4.2	9.1	9.0
Nontax revenue (including royalties)	5.6	12.0	21.1
Total revenue	15.7	46.3	84.6

Source: Burkinabè authorities. ¹ At end August 2011.

Transparence. Parallèlement au développement de l'industrie minière, le Burkina Faso s'est efforcé d'adhérer à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Candidat depuis 2008, il a entrepris des actions dans trois domaines : renforcement des capacités, diffusion de données et information. Son adhésion complète à l'ITIE exigeait une évaluation de la conformité à 22 critères à l'échéance de mai 2011. Toutefois, une prolongation de six mois de l'évaluation finale a été accordée à cause de l'agitation sociale du début de 2011. Le premier rapport de conciliation a été publié en mars 2011.

14. **La situation extérieure devrait se dégrader à moyen terme** (graphique texte 11). Le déficit des transactions courantes devrait se creuser, passant de 8,2 % du PIB en 2011 à 11,2 % en 2016, car, notamment, les termes de l'échange du Burkina Faso ne devraient pas s'améliorer à moyen terme. Les exportations devraient décélérer quelque peu, alors que la demande d'importations devrait rester ferme du fait de l'intensification de la croissance et de l'augmentation des investissements.

15. **Les risques qui pèsent sur les perspectives sont surtout de nature baissière, et tiennent notamment à la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes.** S'ils se concrétisent, ils peuvent compromettre la croissance et générer des dépenses supplémentaires au détriment du rééquilibrage budgétaire.

- Une récession économique mondiale accompagnée d'une baisse de la demande et des prix des produits de base frapperait le secteur cotonnier comme en 2008–09. Ses effets sur le solde des transactions courantes dépendraient de l'évolution des cours mondiaux du pétrole et de l'or.
- Une dégradation de la situation climatique dommageable à l'agriculture et au secteur cotonnier constitue un risque baissier important pour les perspectives de la croissance et de la balance des paiements.

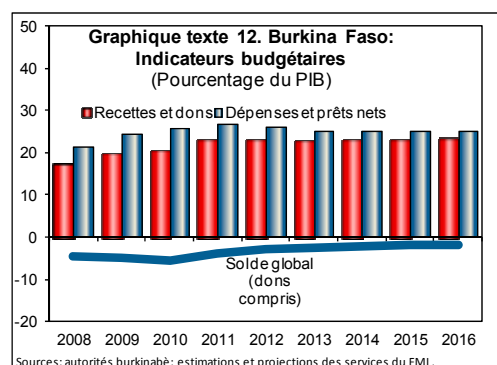
IV. ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

16. **Compte tenu des objectifs et des défis à moyen terme, les entretiens de politique économique ont porté essentiellement sur quatre points :**

- Assurer la viabilité budgétaire.
- Renforcer les capacités en matière de politique d'endettement et de gestion de la dette.
- Améliorer les perspectives de croissance.
- Faire progresser les politiques sociales.

A. Assurer la viabilité budgétaire

17. **Les autorités ont convenu avec les services du FMI que la réalisation à moyen terme des objectifs du programme exigerait la poursuite de l'assainissement budgétaire.** Elles prévoient d'augmenter le produit des impôts, dans le cadre d'une stratégie à moyen terme en préparation, et de continuer à renforcer la gestion des dépenses (graphique texte 12). Les services du FMI engagent les autorités à accroître l'épargne publique, à reconstituer les dépôts du trésor et à se

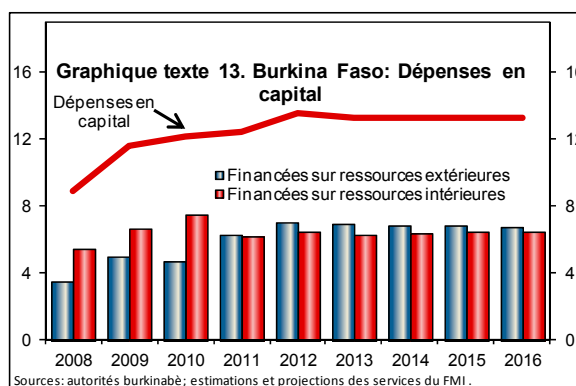


donner davantage de moyens pour faire face aux chocs exogènes imprévus, en particulier au regard des populations vulnérables.

18. **Le programme budgétaire à moyen terme suppose que les recettes publiques passeront de 15,8 % du PIB en 2011 à 17,4 % en 2016** sous l'effet des facteurs suivants : i) hausse des rentrées fiscales correspondant à la croissance économique prévue et à la montée des importations; ii) gains supplémentaires d'efficacité administrative; iii) augmentation des recettes tirées du secteur minier du fait de l'expiration de la période d'exonérations, des prix élevés de l'or et du maintien du niveau de la production. Au fur et à mesure que ces recettes s'élèveront, les autorités devront faire en sorte que les structures de dépenses à moyen terme protègent le budget de la volatilité des cours mondiaux de l'or et tiennent compte de l'épuisement progressif de cette source de revenus.

19. **Après l'application en 2011 de mesures sociales ponctuelles, les dépenses devraient passer de 26,7 % du PIB en 2011 à 25,1 % en 2016.**

Néanmoins, les crédits affectés aux pauvres augmenteraient de 10 %, tandis que les dépenses en capital s'élèveraient de 12,4 % du PIB en 2011 à 13,2 % en 2016 (graphique texte 13). La progression des investissements publics engloberait la



remise en état des routes et des barrages, dont ceux endommagés par les inondations de 2009, la création de nouvelles infrastructures ainsi que de grands projets d'investissement (notamment le barrage de Samendeni, l'aéroport de Donsin et le pôle de croissance de Bagré). Les autorités envisagent une participation du secteur privé à ces projets dans le cadre de la législation sur les partenariats public-privé. Au cours des entretiens, elles ont convenu avec les services du FMI de la nécessité de remédier aux contraintes de capacité d'absorption et de s'assurer que les projets d'investissement sélectionnés soient conformes aux objectifs du DSRP. Elles ont aussi convenu que les options retenues pour le financement de cet effort d'investissement devraient respecter l'objectif de viabilité à long terme de la dette.

20. **Le déficit budgétaire devrait diminuer, passant de 3 % du PIB en 2012 à 1,8 % en 2016.** Il serait principalement financé par des dons budgétaires qui représenteraient en moyenne quelque 2,7 % du PIB.

B. Renforcer les capacités en matière de politique d'endettement et de gestion de la dette

21. **La politique d'endettement doit rester prudente, car le risque de surendettement demeure élevé.** Les résultats de l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) montrent qu'à politiques inchangées, le ratio valeur actuelle de la dette/exportations dépasserait son seuil indicatif vers 2026 dans le scénario de référence et selon les tests de résistance (graphique 1). À l'instar des services du FMI, les autorités

conviennent que ces résultats montrent combien l'éventail des exportations est étroit et qu'il est nécessaire de maintenir une politique d'emprunt prudente, en recourant principalement aux dons et à des prêts fortement concessionnels. Néanmoins, elles ont insisté sur le fait que la souplesse des conditions d'emprunt dans le cadre du dispositif FMI/Banque mondiale de limitation de l'endettement permettrait au Burkina Faso d'élargir les sources de financement de l'expansion des investissements envisagée par le DSRP.

22. Les services du FMI ont attiré l'attention des autorités sur les résultats de l'application au Burkina Faso d'un modèle d'équilibre général dynamique (EGD) liant l'investissement, la croissance économique et la viabilité de la dette (appendice III) :

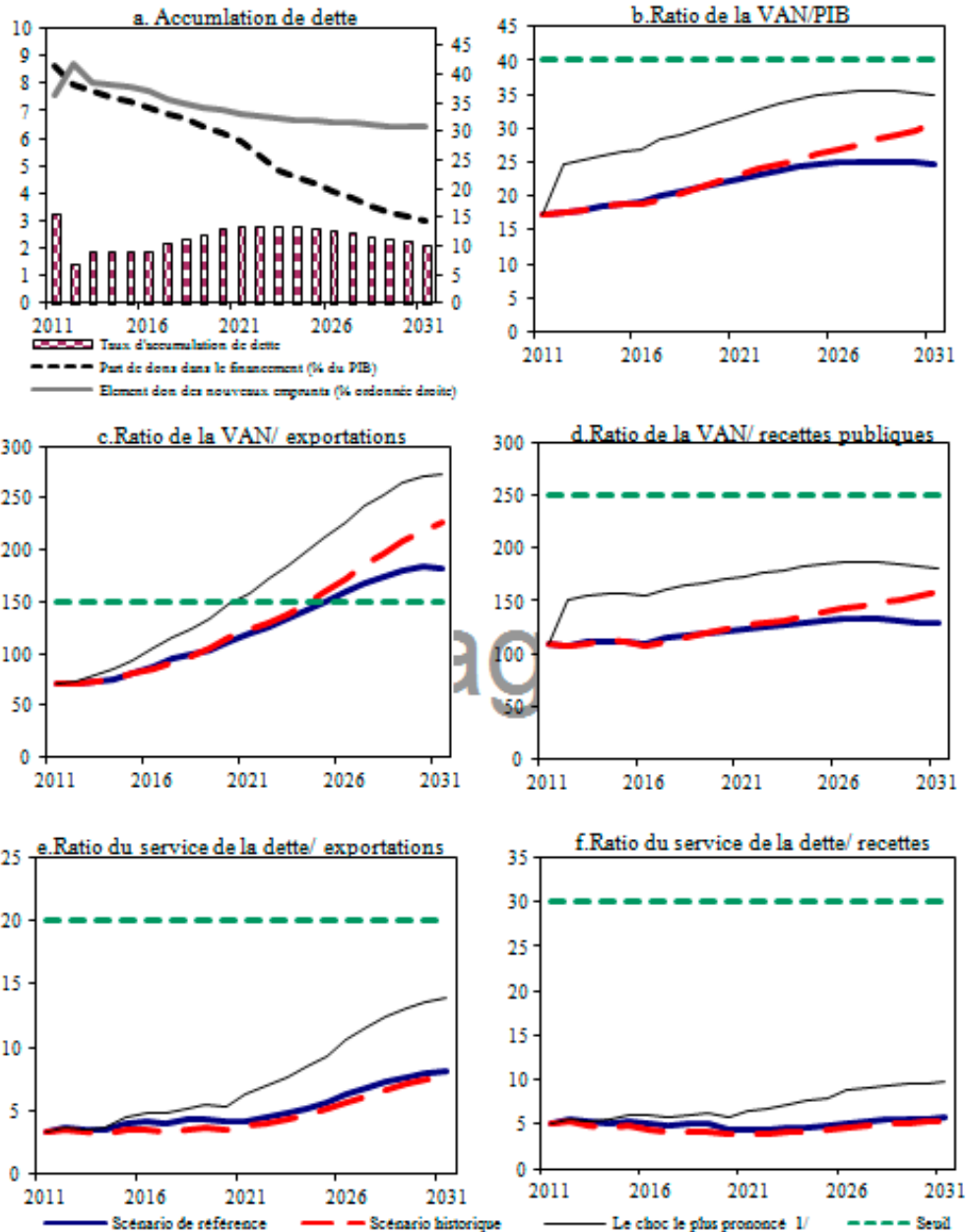
- Les résultats de la simulation montrent que, dans certaines conditions, porter les investissements publics au niveau envisagé par les autorités dans leur nouveau DSRP accélérerait sensiblement la croissance à moyen et long terme, dynamiserait les investissements privés et augmenterait la consommation. Ils indiquent aussi la nécessité de choisir les options de financement en fonction de leurs effets sur la viabilité à long terme du budget et de la dette. Il ressort en particulier de ces résultats que le financement de l'effort d'investissement par davantage d'emprunts concessionnels ou par l'obtention de crédits commerciaux porterait la dette extérieure à des niveaux insupportables.
- Si l'on tient compte des spécificités du Burkina Faso, notamment de son appartenance à une union douanière et monétaire, du risque élevé de surendettement mis en évidence par l'AVD de 2011 et de la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes, les résultats des simulations semblent indiquer que les résultats macroéconomiques pourraient être meilleurs avec une hausse modérée et régulière des investissements publics, financée par un recours accru aux dons et aux emprunts concessionnels ainsi que par une augmentation des recettes publiques.

23. Les autorités ont salué cette analyse et se sont globalement associées à ses recommandations. Elles ont estimé que l'option de financement comprenant davantage de dons et d'emprunts concessionnels était compatible avec la démarche qu'elles entendaient suivre pour financer l'expansion des investissements envisagée dans leur nouveau DSRP. À cet égard, elles ont déclaré vouloir utiliser les résultats du modèle lors de la prochaine conférence des bailleurs de fonds prévue en 2012. Au cours des entretiens, elles ont estimé que, dans tous les scénarios de simulation, l'ajustement fiscal n'était ni réaliste, ni faisable, en raison de l'obligation incombant au Burkina Faso, en tant que membre d'une union monétaire et douanière, d'harmoniser la TVA. Néanmoins, elles ont convenu avec les services du FMI qu'il fallait continuer à augmenter les recettes.

24. Les autorités ont convenu avec les services du FMI qu'il fallait encore améliorer les capacités de gestion de la dette (MPEF § 24). Ces dernières années, elles ont renforcé les capacités dans ce domaine en créant un manuel de procédures, en perfectionnant la gestion de la trésorerie publique et en mettant en place un système

intégré de suivi des financements extérieures. Selon le rapport d'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette (DeMPA) de 2011 de la Banque mondiale, la plupart des indicateurs de gestion de la dette se sont améliorés comparativement à l'évaluation de 2008, même si certaines faiblesses subsistent, notamment en matière de stratégie. Les services du FMI engagent les autorités à rechercher une aide technique en vue d'élaborer en 2012 une stratégie bien structurée de gestion de la dette à moyen terme, de façon à compléter leurs capacités en ce domaine.

Graphique 1. Burkina Faso: Indicateurs d'Endettement Extérieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2011-2031 1/



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2021. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc DSA précédent; dans le graphique b., celui du choc DSA précédent; dans le graphique c., celui du choc DSA précédent; dans le graphique d., celui du choc DSA précédent et dans le graphique e., celui du choc DSA précédent

C. Améliorer les perspectives de croissance

25. **Les autorités ont réitéré leur engagement à mener des politiques propices à la croissance pour atteindre les objectifs du DSRP.** Elles ont donné la priorité à l'augmentation des investissements publics, en particulier dans les infrastructures, aux gains de productivité dans l'agriculture ainsi qu'à la diversification de ce secteur, du secteur minier et de l'agroalimentaire. La conditionnalité structurelle du programme financé par la FEC a pour but d'aider les autorités à réaliser leurs objectifs de stabilité macroéconomique et de croissance.

26. **Les services du FMI ont souligné la nécessité de poursuivre l'effort d'amélioration du climat des affaires afin d'encourager une croissance tirée par le secteur privé.** Les dispositions prises en ce sens au cours des années récentes ont fait progresser le Burkina Faso dans le classement des indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale (graphique 2). Toutefois, les autorités doivent consolider les progrès récents de la réforme judiciaire ainsi que les mesures visant à encourager les gains de productivité dans le secteur privé et à réduire les coûts de transaction. Selon les services du FMI, les mesures programmées en 2011–12 pour donner plus d'efficacité et de transparence aux procédures de dédouanement des marchandises et de passation des marchés publics contribueront grandement à diminuer les coûts de transaction supportés par le secteur privé. De même, l'expansion des investissements consacrés aux infrastructures et l'augmentation de la production d'électricité, prévue par les autorités et la SONABEL en 2012 et à moyen terme, sont de nature à favoriser le développement du secteur privé et à améliorer les perspectives de croissance.

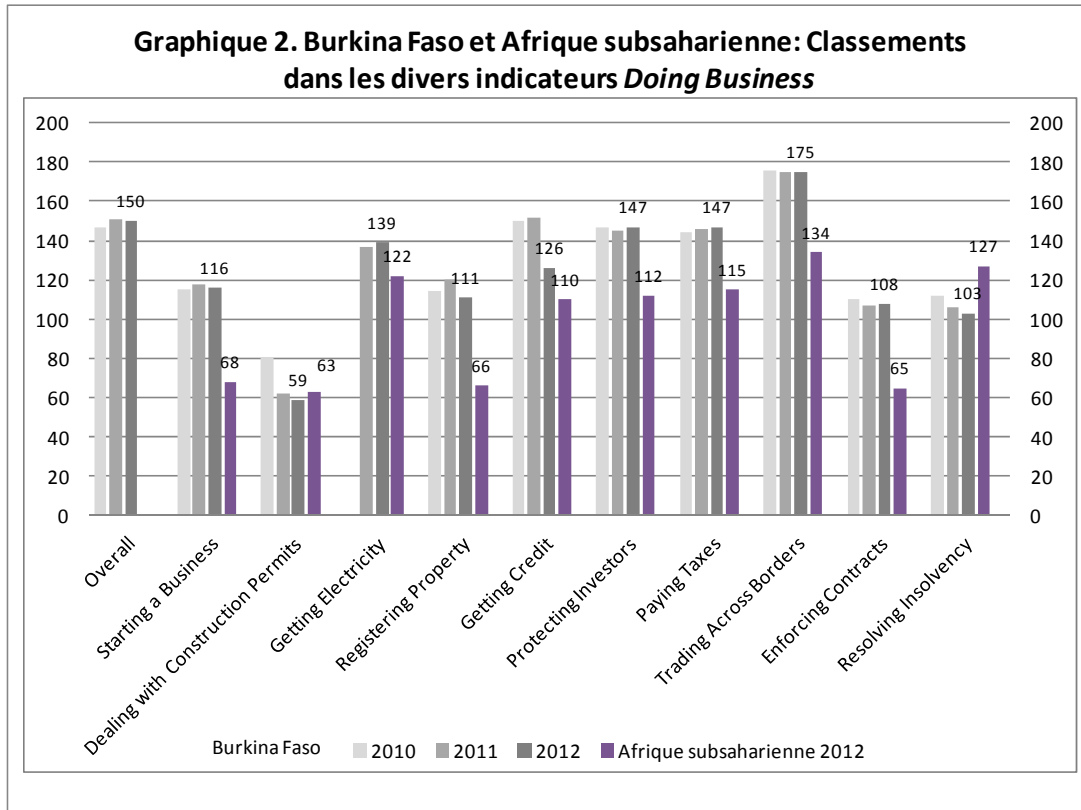
27. **Les autorités ont convenu avec les services du FMI qu'il est essentiel de poursuivre les réformes structurelles pour accélérer la croissance.** Ils ont convenu de l'urgence d'accélérer l'application des réformes du secteur financier afin de faciliter l'accès à ses services, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Les services du FMI engagent les autorités à éviter tout retard dans la mise en œuvre de la stratégie de développement de la microfinance et à faire avancer la préparation des mesures qui permettront à la SONAPOST d'améliorer la qualité de ses services financiers. Ils ont répété que les récents progrès et le redressement des perspectives mondiales dans le secteur cotonnier constituaient une bonne occasion d'accélérer les réformes destinées à renforcer les entreprises d'égrenage. Les autorités mettent actuellement au point une stratégie de réduction progressive en 2012 de la participation de l'État dans la SOFITEX (MPEF § 26–30).

D. Faire progresser les politiques sociales

28. **Les indicateurs sociaux restent faibles malgré de récentes améliorations.** On estime que l'incidence de la pauvreté a augmenté, surtout en milieu urbain, en partie sous l'effet des chocs subis de 2007 à 2010 par les groupes vulnérables. Selon la Banque mondiale, elle serait passée de 42 % en 2006 à 44 % en 2009. En outre, l'indicateur de développement humain de l'ONU ressort à 0,31 pour le Burkina Faso, ce qui est le neuvième score le plus bas dans le monde. La réduction de la pauvreté représente donc

pour les autorités une priorité et un défi importants. Les dépenses consacrées aux plus défavorisés sont passées de 17,5 % du total en 2001 à 28 % en 2010 (tableau 7).

29. **Les progrès ont été inégaux en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).** Le Burkina Faso ne les atteindra probablement pas. Néanmoins, des avancées ont eu lieu pour certains indicateurs : i) l'accès à l'eau potable; ii) le taux net de scolarisation primaire; iii) la diminution de la mortalité maternelle; iv) le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire; v) l'accès aux antirétroviraux pour la population touchée par le VIH/SIDA à un stade avancé (graphique 3 et tableau 8).

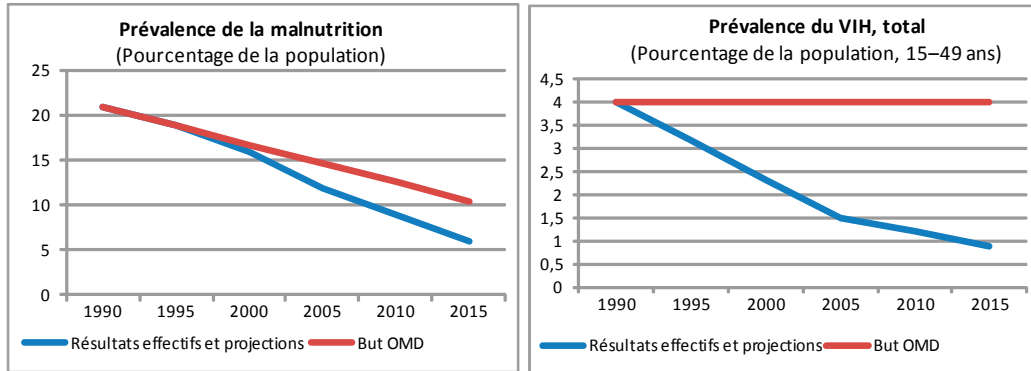


Source: Indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale (2010, 2011 et 2012).

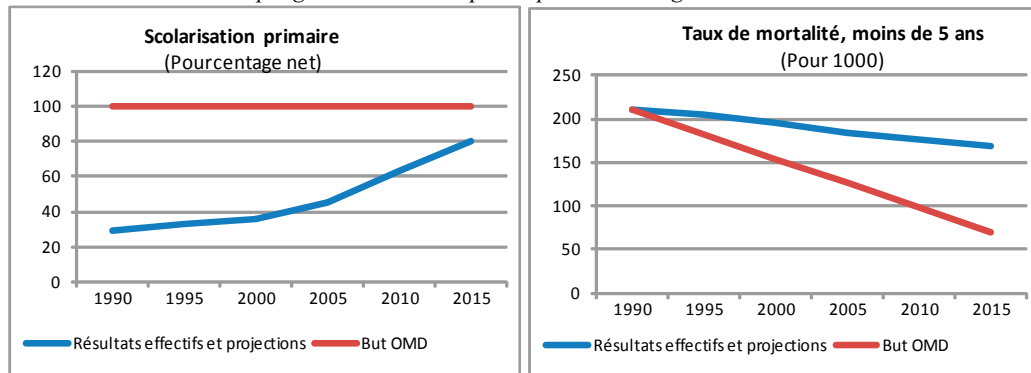
30. **Conformément au DSRP, les autorités prévoient d'intensifier la lutte contre la pauvreté et de préparer des systèmes de protection sociale.** Elles ont l'intention de donner en 2012 la priorité aux mesures destinées à atténuer les difficultés endurées par les catégories vulnérables et à leur donner plus de débouchés professionnels (MPEF, § 25).

Graphique 3. Burkina Faso: Principaux indicateurs liés aux OMD

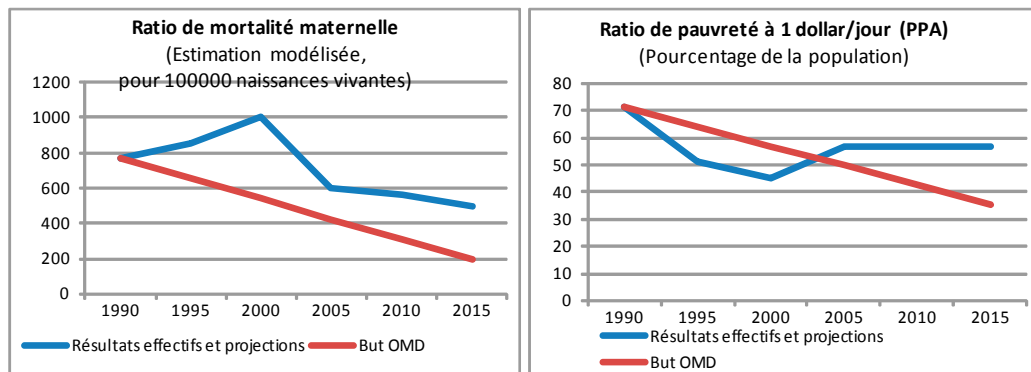
Le Burkina Faso a déjà atteint l'objectif lié à certains indicateurs...



mais des progrès sensibles s'imposent pour d'autres grands indicateurs...



en santé et en éducation.



Sources: Indicateurs du développement dans le monde 2011 et projections des services du FMI.

V. RÉSULTATS DU PROGRAMME ET POLITIQUES POUR LE RESTE DE 2011–12

31. **Les résultats obtenus dans le cadre du programme sont bons malgré les conséquences de l'agitation sociale en début d'année.** À la fin de juin 2011, tous les critères de réalisation quantitatifs et tous les objectifs indicatifs, sauf un, étaient respectés (tableau texte 2). Le critère de réalisation portant sur le déficit budgétaire global (dons inclus), était observé avec une marge confortable, après ajustement pour tenir compte du manque à percevoir en matière de dons à cette date. L'objectif indicatif concernant les recettes était dépassé, en raison surtout de rentrées en provenance des entreprises supérieures aux prévisions grâce à l'application de la réforme fiscale de 2010. En revanche, les dépenses sociales consacrées à la réduction de la pauvreté étaient inférieures à l'objectif à cause de retards d'exécution du budget en partie liés aux troubles sociaux précités.

Tableau texte 2. Burkina Faso: Critères de réalisation et objectifs indicatifs, 2011
(en milliards FCFA, en valeur cumulée de puis le début de l'année, sauf indication contraire)

	2010			2011										
	Dec.		Mar. ³	Juin ⁴			Sep. ⁵		Dec. ⁶					
	Est.	Prog.	Aj.	Est.	État d'avanc.	Prog.	Adj.	Est.	État d'avanc.	Prog.	Proj.	Prog.	Proj.	
Critères de réalisation et repères														
Plafond du déficit budgétaire global, dons compris	232,4	73,0	75,9	110,1	Tenu	91,0	128,6	90,4	Tenu	178,3	156,6	186,1	184,6	
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'État ^{1,2}	0,0	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	0,0	0,0	0,0	
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs de moins d'un an contractés ou garantis par l'État ^{1,2}	0,0	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	0,0	0,0	0,0	
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs ²	0,0	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	0,0	0,0	0,0	
Objectifs indicatifs														
Recettes publiques	681,3	142,8	...	163,6	Tenu	347,6	...	387,3	Tenu	508,2	527,3	711,7	744,7	
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté	297,2	69,2	...	57,3	Non tenu	144,6	...	125,7	Non tenu	229,5	229,5	314,4	314,4	
Taux de défaillance des grandes entreprises ³	1,9	5,0	...	1,7	Tenu	5,0	...	2,3	Tenu	5,0	5,0	5,0	5,0	
Accumulation d'arriérés de paiements intérieurs	0,0	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	...	0,0	Tenu	0,0	0,0	0,0	0,0	
Ajustement à la hausse maximum du plafond sur le déficit global (dons compris) en raison d'un :														
Manque à gagner sur les dons par rapport aux projections du programme	25,0	25,0	...	2,9	...	25,0	...	25,0	...	25,0	25,0	25,0	25,0	
Excédent de prêts concessionnels par rapport aux projections du programme	3,9	15,0	...	0,0	...	15,0	...	12,7	...	15,0	15,0	15,0	15,0	
Facteurs d'ajustement														
Manque à gagner sur les dons par rapport aux projections du programme	73,6	0,0	...	2,9	...	0,0	...	105,9	...	0,0	0,0	0,0	0,0	
Excédent de prêts concessionnels par rapport aux projections du programme	3,9	0,0	...	-11,6	...	0,0	...	12,7	...	0,0	0,0	0,0	0,0	
Pour mémoire :														
Solde primaire de base (base caisse)	-172,6	-50,6	...	-39,5	...	-147,3	...	-64,7	...	-196,9	-160,0	-218,7	-217,6	
Dons	198,9	19,9	...	17,0	...	137,2	...	31,3	...	195,2	159,0	330,0	328,9	
Prêts concessionnels	165,4	41,2	...	29,5	...	41,2	...	53,8	...	82,3	95,0	164,6	164,6	

Sources : autorités burkinabè ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le plafond du déficit global dons compris sera ajusté conformément à la définition du PAT. Le déficit est calculé sur base engagements.

² À observer de manière permanente.

³ Hors dons du Trésor et obligations émises en FCFA sur le marché régional de l'UEMOA. Ce plafond exclut les crédits fournisseur d'une échéance maximale d'un an.

⁴ Appliqué à la moyenne trimestrielle. La valeur pour décembre correspond au quatrième trimestre.

⁵ Objectif indicatif.

⁶ Critères de réalisation.

32. **Les autorités ont mis en œuvre la plupart des mesures structurelles pour la troisième revue** (tableau texte 3). L'audit des systèmes d'engagement des dépenses en vigueur dans les ministères dépensiers a été mené à bien et on a mis en place, comme prévu, un nouveau système intégrant les flux de financements extérieurs. Dans le secteur cotonnier, l'étude des nouveaux mécanismes de financement du fonds de lissage des prix a été achevée. Ses recommandations ont servi à fixer les prix à la production et les primes pour la récolte 2011–12. Toutefois, la seconde étude, qui portait sur le fonds relatif aux intrants cotonniers, a été réalisée avec un retard de deux mois.

33. **Les autorités ont reconnu la nécessité de conserver une politique budgétaire prudente pour atteindre les objectifs programmés.** Dans la loi de finances rectificative de 2011, il est prévu que le solde primaire de base fléchisse à 4,2 % du PIB (5 % en 2010), comme on l'anticipait lors de la deuxième revue. Les recettes devraient bénéficier de l'effet, supérieur aux attentes, de la réforme fiscale de 2010 ainsi que de la hausse des rentrées émanant du secteur minier due à l'expiration de la période d'allègements fiscaux accordée à certaines sociétés et à l'augmentation des redevances (MPEF § 19). Les dépenses devraient être légèrement supérieures au montant prévu à l'origine dans le programme, car certains investissements prévus en 2010 ont été réalisés au début de 2011. Les dépenses courantes devraient correspondre à l'objectif, la masse salariale

dépassant quelque peu le montant initialement programmé en raison de la décision prise par les autorités de majorer au quatrième trimestre certaines prestations accordées aux fonctionnaires. Cet ajustement fait partie d'une série de mesures, dont certaines ont été appliquées en mai 2011³, visant à répondre aux revendications des syndicats à la suite des mouvements sociaux de 2011. Les autorités ont pris des décisions pour accélérer l'exécution du programme d'investissement au second semestre de façon à ce que les dépenses en capital soient conformes aux prévisions de départ.

Tableau texte 3 : Repères structurels, janvier-juin 2011

Mesures	Date visée	État d'avancement
Gestion des finances publiques		
Préparer un audit des procédures d'engagement de la dépense dans les ministères sectoriels.	Fin juin 2011 (troisième revue)	Réalisé
Mise en place du circuit intégré des financements extérieurs.	Fin juin 2011 (quatrième revue)	Réalisé
Secteur coton		
Adopter les recommandations des études sur les mécanismes de financement du fonds de lissage et sur le fonds intrants, et élaborer un plan d'action pour la mise en application des nouveaux mécanismes.	Fin juin 2011 (troisième revue)	Partiellement réalisé ¹
Secteur financier		
Mettre en œuvre la stratégie pour le développement de la microfinance. Examiner les conséquences	Fin juin 2011 (troisième revue)	Remis à fin décembre 2011

¹ Les autorités ont achevé le nouveau mécanisme pour le fonds de lissage des prix du coton et terminé le rapport préliminaire sur le fonds intrants.

34. **Le programme budgétaire 2012 est conforme aux objectifs à moyen terme.** Selon les projections, le solde primaire de base s'établirait à 2,5 % du PIB, en baisse par rapport aux 4,2 % de 2011 (tableau 4). Dans le but de porter les recettes à 16,2 % du PIB, les autorités prévoient d'intensifier la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, d'améliorer le suivi du commerce de transit et de développer les moyens informatiques des services chargés de recouvrer l'impôt. À cette fin, elles ont l'intention de créer un guichet unique pour le dédouanement et un système électronique permettant de mieux évaluer les marchandises dans deux postes de douane. La composition des dépenses illustre leur résolution à augmenter les investissements pour atteindre les objectifs de croissance. Elle prend aussi en compte les ajustements de rémunérations budgétisés en 2012 : résorption des retards de paiement au titre de promotions antérieures de certains

³ Rapport du FMI n° 11/226.

fonctionnaires, majoration de certaines allocations pour atténuer les inégalités du système de rémunération et relèvement de 5 % des traitements. Ces mesures porteraient la masse salariale à 6,3 % du PIB, contre 6 % en 2011 (MPEF, § 18–22).

35. **Les services du FMI ont souligné que les réformes de la fonction publique étaient cruciales pour la réalisation des objectifs budgétaires.** Ils encouragent les autorités à maintenir le système de promotion au mérite et à prendre les mesures administratives nécessaires pour que les émoluments correspondant aux promotions soient versés pendant l'exercice où elles interviennent. Les principales réformes programmées en 2012 sont l'achèvement du recensement des fonctionnaires, la création de cartes biométriques à leur intention et la réalisation d'une étude de diagnostic sur le système de rémunération. Les autorités ont bon espoir qu'elles généreront des économies et contribueront à abaisser à moyen terme la part de la masse salariale dans le PIB.

36. **Le programme est intégralement financé.** Le déficit budgétaire total sur base caisse, qui représenterait 9,9 % du PIB, serait couvert par des financements extérieurs et par des emprunts sur le marché obligataire de l'UEMOA.

37. **La Lettre d'intention ci-jointe actualise les politiques et les engagements du gouvernement pour la période 2011–12.** Les autorités ont réitéré leur engagement en faveur de mesures propres à assurer la stabilité macroéconomique et de changements structurels favorisant l'accélération de la croissance. Elles restent concentrées sur l'approfondissement des réformes de GFP, de la fonction publique, du secteur cotonnier et du système financier. Elles demandent que la mise en œuvre de la stratégie en matière de microfinance, non effectuée à la fin de juin à cause de problèmes techniques, soit reportée à fin décembre 2011. Les autorités et les services du FMI se sont entendus sur un nouveau repère structurel pour décembre 2012, consistant à réexaminer le système de rémunération et à rendre opérationnelle la gestion harmonisée des personnels. Ces mesures devraient améliorer la politique salariale et atténuer les inégalités dans la solde.

38. **Le programme fera l'objet d'un suivi semestriel.** Les services du FMI et les autorités se sont entendus sur les repères quantitatifs, les critères de réalisation et les repères structurels pour les quatrième et cinquième revues au titre de la FEC. Les objectifs financiers quantitatifs à fin juin et fin décembre 2012 constituent des critères de réalisation (appendice I). Les quatrième et cinquième revues devraient être achevées respectivement les 15 juin et 15 décembre 2012.

39. **La capacité du Burkina Faso à rembourser le FMI est solide.** Le service de la dette envers le FMI devrait représenter 5 millions de DTS à la fin de 2012, c'est-à-dire 0,3 % des exportations de biens et de services ainsi que 8,3 % de la quote-part (tableau 5).

VI. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

40. **L'évolution et les perspectives économiques sont prometteuses.** Malgré les chocs exogènes subis en 2011, l'agriculture, la filière coton, les mines et les services devraient afficher un comportement solide et alimenter la croissance attendue en 2011–12. Les tensions sur les prix constatées en début d'année se sont atténuées et l'inflation

devrait rester modérée. Toutefois, des risques baissiers pèsent sur ces perspectives en raison d'une dégradation éventuelle de l'économie mondiale et des aléas climatiques.

41. **Des réformes structurelles résolues s'imposent pour réaliser les objectifs inscrits par les autorités dans le DSRP.** Même si la croissance a généralement été forte, le manque de diversification de la production est une source importante de vulnérabilité. Pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté mentionnés dans le DSRP, il sera crucial d'accélérer les réformes structurelles propices à la croissance, surtout dans les secteurs cotonnier et financier, et d'améliorer encore le climat des affaires. Les services du FMI encouragent les autorités à mettre en œuvre la diversification et les autres mesures de soutien à l'expansion dont fait état le DSRP.

42. **Les services du FMI constatent que la politique budgétaire mise, à juste titre, sur une meilleure mobilisation des recettes et la création d'une marge de manœuvre suffisante pour faire face aux dépenses et investissements prioritaires.** L'application soutenue de mesures visant à augmenter les recettes et le niveau élevé des appuis budgétaires ont permis aux autorités de relever les dépenses sociales, de répondre aux besoins exceptionnels découlant des chocs exogènes et de l'agitation sociale, et enfin d'accroître les investissements financés sur ressources intérieures. Les services du FMI engagent les autorités à poursuivre les efforts de mobilisation des recettes et à formuler une stratégie de recettes à moyen terme appuyant les objectifs énoncés dans le DSRP. Ils sont convaincus que de bons résultats sur ce plan protégeraient aussi le budget d'éventuelles fluctuations de l'aide extérieure et des chocs que pourraient connaître les prix. De manière plus générale, les services du FMI encouragent les autorités à maintenir la discipline budgétaire, à améliorer encore la gestion des dépenses et à rendre plus efficace l'exécution des investissements publics dans l'intérêt de la croissance économique et de la viabilité à long terme de la dette.

43. **Les services du FMI félicitent les autorités d'avoir continué à mener des politiques saines dans le cadre du programme en dépit d'un contexte difficile au premier semestre 2011.** Tous les critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs à fin juin 2011 ont été respectés, à l'exception du montant des dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté, et la plupart des repères structurels ont été observés. Les services du FMI engagent les autorités à se conformer aux objectifs relatifs aux dépenses pro-pauvres, compte tenu surtout des chocs subis au début de 2011 par les catégories vulnérables.

44. **Les services du FMI appuient la demande formulée par les autorités pour que soit achevée la troisième revue au titre de la FEC.** Au regard des bons résultats obtenus dans le cadre du programme et des engagements de politique économique pris par les autorités dans la Lettre d'intention, ils appuient leur demande d'achèvement de la troisième revue et de décaissement du quatrième prêt au titre de l'accord FEC.

45. **Il est proposé que la prochaine consultation au titre de l'article IV** avec le Burkina Faso ait lieu conformément à la Décision n° 14747 (10/96) relative aux cycles de consultation, adoptée le 28 septembre 2010.

Tableau 1. Burkina Faso : Indicateurs économiques et financiers, 2008–16

	2008	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
			Prog.	Proj.	Proj.	Proj.					
(Variation annuelle en %, sauf indication contraire)											
PIB et prix											
PIB à prix constants	5,2	3,2	5,2	7,9	5,6	5,8	6,4	6,8	6,8	7,0	7,0
Déflateur du PIB	7,9	3,4	2,1	2,8	2,1	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	10,7	2,6	0,2	-0,6	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix à la consommation (fin de période)	11,6	-0,3	0,1	-0,3	1,4	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Monnaie et crédit											
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) ¹	15,9	-2,0	9,4	11,6	6,5	11,0	7,4	7,0	8,7	11,7	
Crédit à l'Etat ¹	4,6	0,2	6,8	6,4	-0,8	0,0	1,0	0,0	-1,2	-1,9	
Crédit à l'économie ¹	13,6	1,2	2,5	8,9	3,1	11,0	6,4	7,0	9,9	13,5	
Monnaie au sens large (M2)	11,7	18,2	16,6	19,1	19,1	13,6	8,5	8,9	8,9	9,1	
Velocité (PIB/M2)	3,9	3,6	3,3	3,3	3,3	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	
Secteur extérieur											
Exportations (f.à.b. ; valeur en FCFA)	3,9	34,4	40,3	67,4	48,3	11,1	7,7	9,5	2,7	2,3	
Importations (f.à.b. ; valeur en FCFA)	21,6	-8,3	23,7	29,6	37,9	15,4	10,4	6,0	6,4	6,3	
Termes de l'échange	-2,5	19,2	16,5	0,1	12,2	6,4	-1,9	2,1	0,6	0,6	
Taux de change effectif réel (- = dépréciation)	8,4	
Cours mondial du coton (\$EU cents par livre)	71,4	62,8	85,0	103,5	154,5	97,3	97,5	98,0	93,0	88,0	
Prix moyen au comptant du pétrole (\$EU par baril)	97,0	61,8	76,2	79,0	103,2	100,0	99,5	97,5	96,5	95,5	
Cours moyen de l'or (\$EU pour une once)	871,7	973,0	1.183,3	1.224,7	1.582,2	1.758,3	1.760,0	1.790,0	1.880,0	n.a.	
(% du PIB, sauf indication contraire)											
Finances de l'administration centrale											
Recettes courantes	13,1	13,7	15,6	15,6	15,8	16,2	16,3	16,6	17,0	17,4	
dont : recettes fiscales	12,1	12,6	13,0	13,0	14,1	14,1	14,5	14,8	15,1	15,5	
Dépenses totales	21,6	24,4	26,8	25,7	26,7	26,1	25,3	25,1	25,1	25,1	
dont : dépenses courantes	12,3	12,7	12,4	12,2	13,5	12,8	12,1	11,9	11,9	11,9	
Solde budgétaire global, dons exclus (base engagement)	-8,4	-10,7	-11,2	-10,1	-10,9	-9,9	-9,0	-8,5	-8,2	-7,8	
Solde budgétaire global, dons inclus (base engagement)	-4,5	-4,8	-4,8	-5,6	-3,9	-3,0	-2,6	-2,3	-2,0	-1,8	
Solde budgétaire global, dons inclus (base caisse)	-4,0	-2,4	-5,4	-4,6	-4,4	-3,0	-2,6	-2,3	-2,0	-1,8	
Solde primaire de base (engagements)	-4,6	-5,3	-4,4	-5,0	-4,2	-2,5	-1,6	-1,2	-0,9	-0,9	
Épargne et investissement											
Solde transactions courantes (transferts officiels courants inclus)	-11,2	-4,4	-5,2	-3,6	-3,5	-6,9	-7,6	-7,2	-7,6	-8,4	
Solde transactions courantes (transferts officiels courants exclus)	-14,7	-8,8	-9,3	-7,5	-8,2	-9,9	-10,9	-10,2	-10,6	-11,2	
Investissement brut	20,2	16,7	22,8	19,0	17,6	16,4	17,4	17,3	17,7	18,8	
Public	6,2	8,1	9,1	8,5	8,7	9,4	9,2	9,3	9,3	10,3	
Privé	14,0	8,6	13,7	10,5	8,9	7,0	8,2	8,1	8,5	8,4	
Épargne intérieure brute	3,6	5,9	12,4	9,9	7,8	5,1	5,2	5,8	6,0	6,5	
Publique	2,3	1,8	3,4	4,0	3,7	3,6	4,0	4,4	4,8	5,2	
Privée	1,2	4,1	9,0	5,9	4,1	1,5	1,2	1,4	1,2	1,3	
Épargne nationale brute	9,0	12,3	17,6	15,4	14,1	9,6	9,9	10,1	10,1	10,4	
Publique	5,4	6,0	7,1	7,6	8,1	7,0	7,0	7,2	7,5	7,7	
Privée	3,5	6,3	10,5	7,8	6,0	2,6	2,8	2,9	2,6	2,7	
Indicateurs relatifs à la dette et au secteur extérieur											
Exportations de biens et services	10,0	12,4	15,0	18,1	24,1	24,6	24,4	24,5	23,2	21,8	
Importations de biens et services	26,6	23,3	25,5	27,2	33,9	36,0	36,6	36,0	34,9	34,0	
Dettes extérieures	17,4	18,6	24,9	21,5	23,0	23,4	24,4	25,3	26,0	26,7	
VAN de la dette extérieure	11,6	13,2	16,5	16,4	17,0	17,1	17,5	17,9	18,2	18,4	
VAN de la dette extérieure (en % des exportations)	116,2	107,0	109,6	90,2	70,8	69,4	71,8	72,9	78,3	84,4	
VAN de la dette extérieure (en % des recettes)	87,3	98,6	105,6	104,8	107,8	105,5	107,7	107,7	107,0	106,0	
Pour mémoire:											
PIB nominal (en milliards de FCFA)	3.690	3.938	4.280	4.368	4.707	5.092	5.525	6.019	6.555	7.153	

Sources : autorités burkinabè ; estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.

Tableau 2. Burkina Faso: Balance des paiements, 2008–16

	2008	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
			Proj.	Prog.	Proj.	Prog.		Proj.			
	(en milliards de FCFA)										
Compte courant	-414,6	-174,6	-155,8	-275,7	-164,3	-349,2	-418,0	-432,3	-498,8	-598,9	
<i>Transferts officiels exclus</i>	-540,9	-348,1	-326,0	-498,1	-385,6	-505,9	-599,8	-616,7	-694,0	-798,6	
Balance commerciale	-401,4	-235,6	-147,6	-231,1	-130,8	-196,0	-248,0	-218,7	-282,8	-356,4	
Exportations de biens	310,3	417,2	698,3	886,6	1035,7	1150,6	1238,9	1357,2	1393,7	1426,3	
<i>dont: coton</i>	102,8	96,8	106,5	131,5	128,8	175,8	194,4	205,6	201,0	195,8	
or	70,2	174,8	441,5	578,1	739,5	799,3	859,4	956,7	986,9	1012,7	
Importations de biens	-711,7	-652,8	-845,9	-1117,7	-1166,5	-1346,6	-1486,9	-1575,9	-1676,5	-1782,7	
<i>dont: pétrole</i>	-241,8	-179,7	-220,4	-358,7	-329,0	-360,2	-379,9	-394,6	-414,0	-434,3	
Millenium Challenge Corporation (MCC)						-30,2	0,0	0,0	0,0	0,0	
Services, net	-211,6	-192,1	-249,0	-339,5	-328,5	-382,4	-425,7	-472,9	-486,8	-519,5	
Exportations de services	59,2	72,1	93,3	93,3	98,5	104,2	110,9	118,4	125,5	133,1	
Importations de services	-270,8	-264,1	-342,3	-432,9	-427,0	-486,7	-536,6	-591,3	-612,3	-652,5	
<i>dont: fret et assurance</i>	-161,8	-149,1	-193,2	-255,3	-266,4	-312,9	-351,8	-393,9	-397,3	-422,5	
Revenus, net	15,1	17,1	8,7	9,4	8,9	8,5	8,7	8,3	7,7	6,9	
<i>dont: intérêts sur la dette publique (commissions FMI incluses)</i>	-8,4	-8,7	-11,3	-11,3	-11,2	-12,4	-13,4	-14,9	-16,8	-19,0	
Transferts courants	183,3	236,0	232,0	285,5	286,1	220,7	247,1	251,0	263,1	270,0	
Transferts privés, nets	57,0	62,5	61,9	63,1	64,8	64,0	65,3	66,6	67,9	70,3	
<i>dont: remises des expatriés, net</i>	0,4	0,6	8,2	8,4	7,4	6,6	6,7	6,9	7,0	8,2	
Transferts officiels, net	126,3	173,5	170,2	222,4	221,3	156,7	181,8	184,4	195,1	199,7	
<i>dont: dons programme</i>	88,2	145,5	147,8	199,6	198,5	133,5	158,0	160,2	170,5	174,7	
Compte de capital	85,9	132,9	77,9	157,2	157,2	244,0	226,3	241,9	258,7	277,3	
Dons projet	58,7	86,9	51,1	130,4	130,4	217,2	199,5	215,2	232,0	250,5	
Autres transferts de capitaux	27,2	45,9	26,8	26,8	26,8	26,8	26,8	26,8	26,8	26,8	
Compte d'opérations financières	311,7	272,8	182,6	149,3	173,6	145,4	211,1	227,7	243,9	263,2	
Investissements directs	47,5	43,6	16,8	3,5	17,9	6,6	36,8	40,2	43,8	47,8	
<i>dont: privatisation d'ONATEL</i>	30,0	0,0	0,0	1,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	
Investissements de portefeuille	4,1	7,6	8,5	3,2	9,1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	
Autres investissements	260,2	221,6	157,3	142,6	146,6	128,8	164,3	177,5	190,1	205,4	
Investissements de long terme	259,4	221,4	155,0	141,1	145,0	123,8	159,3	172,5	185,1	200,4	
Prêts projet	69,3	109,4	152,8	164,6	164,6	140,0	184,2	198,6	214,1	231,2	
Prêts programme	45,9	14,5	12,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Amortissement des prêts publics (FMI exclu)	-13,0	-14,3	-14,7	-25,6	-21,7	-21,2	-29,9	-31,1	-34,0	-35,8	
Investissements privés	157,1	111,8	4,3	2,1	2,1	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	
Investissements de court terme	0,8	0,2	2,4	1,6	1,6	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	
Erreurs et omissions / écart	-18,1	-41,7	-25,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Balance globale	-35,1	189,3	79,3	30,8	166,4	40,2	19,4	37,4	3,8	-58,4	
Financement	35,1	-189,3	-79,3	-40,4	-171,2	-49,8	-24,2	-37,4	-3,8	58,4	
Variation nette des avoirs extérieurs de la banque centrale	40,0	-70,8	89,8	-40,4	-144,9	-49,8	-24,2	-37,4	-3,8	58,4	
<i>dont: réserves officielles brutes</i>	18,2	-149,9	63,1	-39,3	-126,8	-46,3	-20,4	-32,1	6,7	70,2	
financement net du FMI	8,1	25,5	5,9	-1,0	-1,0	-3,5	-3,8	-5,3	-10,5	-11,8	
Utilisation des ressources	8,1	25,5	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Remboursements (hors commissions)	0,0	0,0	0,0	-1,0	-1,0	-3,5	-3,8	-5,3	-10,5	-11,8	
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales	-4,9	-118,5	-169,0	0,0	-26,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Écart de financement¹	0,0	0,0	0,0	9,6	4,8	9,6	4,8	0,0	0,0	0,0	
	(en % du PIB, sauf indication contraire)										
<i>Pour mémoire:</i>											
Balance commerciale (= déficit)	-10,9	-6,0	-3,4	-4,9	-2,8	-3,8	-4,5	-3,6	-4,3	-5,0	
Volume des exportations de coton (milliers de tonnes)	149,8	144,7	148,6	140,2	140,8	179,6	198,1	202,4	206,4	210,6	
Volume des exportations d'or (milliers de tonnes)	5,6	12,2	23,1	25,9	31,4	30,6	32,0	34,7	34,9	34,9	
Compte courant (= déficit)	-11,2	-4,4	-3,6	-5,8	-3,5	-6,9	-7,6	-7,2	-7,6	-8,4	
<i>Transferts officiels exclus</i>	-14,7	-8,8	-7,5	-10,6	-8,2	-9,9	-10,9	-10,2	-10,6	-11,2	
Balance globale (= déficit)	-1,0	4,8	1,8	0,7	3,5	0,8	0,4	0,6	0,1	-0,8	
Réserves internationales brutes		0,2	0,4		0,2	0,3	0,3				
Réserves officielles brutes (réserves imputées, milliards de dollars I)	0,9	1,3	1,1	1,2	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	
(pourcentage de la masse monétaire au	46,8	53,2	39,8	39,0	45,0	41,4	38,8	37,0	33,5	27,6	
Réserves officielles brutes de l'UEMOA (milliards de dollars EU)	10,7	13,6	
(pourcentage de la masse monétaire au	55,0	58,7	
(mois d'importation de BSNF I)	6,1	6,9	
\$ EU/EURO	1,5	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	
PIB à prix courants (milliards de FCFA)	3689,6	3937,6	4368,5	4719,8	4706,9	5092,2	5524,7	6018,7	6555,2	7153,2	

Sources: autorités burkinabès, estimations et projections des services du FMI

¹ Le besoin de financement devrait être couvert par les décaissements au titre de la FEC, les autres sources de financement étant incluses dans les dons et prêts programmes.
² Allocation de droits de tirage spéciaux d'août 2009 incluse.

Tableau 3. Burkina Faso: Situation monétaire, 2008–16

	2008	2009	2010	2011		2012	2013	2014	2015	2016
				Prog.	Dec.					
(en milliards de FCFA)										
Avoirs extérieurs nets	374,2	563,6	647,6	678,4	814,0	854,2	873,6	911,0	914,7	856,4
Banque centrale des états d'Afrique de l'ouest (BCEAO)	315,0	385,8	300,8	331,6	440,9	481,1	500,4	537,8	541,6	483,2
Avoirs	438,7	588,7	525,6	555,3	647,6	684,3	699,9	732,0	725,3	655,1
Engagements	123,7	202,9	224,8	223,7	206,7	203,2	199,5	194,2	183,7	171,9
Banques commerciales	59,2	177,8	346,8	346,8	373,2	373,2	373,2	373,2	373,2	373,2
Avoirs intérieurs nets	563,1	543,9	671,9	747,2	757,8	931,3	1063,6	1199,4	1383,8	1651,9
Crédit intérieur net	604,7	618,2	787,3	862,6	819,4	992,9	1125,2	1261,0	1445,4	1713,5
Crédit net à l'Etat	-55,8	-53,8	16,7	62,7	6,0	6,0	24,5	25,4	0,5	-42,5
Trésor	35,0	-3,7	16,5	62,5	6,3	6,3	24,8	25,7	0,8	-42,2
BCEAO	-3,3	-46,9	-27,0	23,3	-12,8	-12,8	5,7	6,6	-18,4	-61,3
Banques commerciales	38,3	43,1	43,5	39,2	19,1	19,1	19,1	19,1	19,1	19,1
Autres, administration centrale	-90,8	-50,1	0,2	0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Crédit à l'économie	660,5	672,1	770,6	799,9	813,4	986,9	1100,7	1235,6	1444,9	1756,0
Crédit de campagne	14,1	22,1	10,3	10,7	10,3	12,7	14,2	16,1	19,0	23,2
Autres	646,4	650,0	789,2	789,2	803,1	974,2	1086,4	1219,5	1425,9	1732,7
Autres postes (net)	-41,6	-74,3	-115,4	-115,4	-61,6	-61,6	-61,6	-61,6	-61,6	-61,6
Monnaie au sens large	937,3	1107,5	1319,5	1425,6	1571,8	1785,5	1937,2	2110,4	2298,5	2508,3
dont: dépôts du secteur privé dans banques commerciales	640,2	789,0	1029,2	1170,0	1158,2	1444,6	1580,6	1735,9	1904,7	2092,8
(Variation annuelle en % de la masse monétaire sur les douze derniers mois, sauf indication contraire)										
<i>Pour mémoire:</i>										
Avoirs extérieurs nets	-4,2	20,2	7,6	2,3	12,6	2,6	1,1	1,9	0,2	-2,5
Avoirs intérieurs nets	15,9	-2,0	11,6	5,7	6,5	11,0	7,4	7,0	8,7	11,7
Crédit net à l'Etat	4,6	0,2	6,4	3,5	-0,8	0,0	1,0	0,0	-1,2	-1,9
Crédit à l'économie	13,6	1,2	8,9	2,2	3,2	11,0	6,4	7,0	9,9	13,5
(variation annuelle en %)	20,8	1,7	14,7	3,8	5,5	21,3	11,5	12,3	16,9	21,5
(crédit de campagne exclu)	22,3	0,6	17,0	3,8	5,6	21,3	11,5	12,2	16,9	21,5
Masse monétaire	11,7	18,2	19,1	8,0	19,1	13,6	8,5	8,9	8,9	9,1
dont: dépôts bancaires	10,1	15,9	21,7	10,7	9,8	18,2	7,6	8,0	8,0	8,2
Vélocité de la monnaie (PIB/monnaie au sens large)	3,9	3,6	3,3	3,3	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9

Sources: autorités burkinabès; estimations et projections des services du FMI

Tableau 4. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2008–16

	2008	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
			Est.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.		
(en milliards de FCFA)											
Total recettes et dons	630,8	771,5	880,2	1041,7	1073,6	1176,7	1257,8	1374,3	1514,4	1667,0	
Total recettes	483,8	539,1	681,3	711,7	744,7	826,0	900,3	998,9	1112,0	1241,9	
Recettes fiscales	444,7	494,6	565,7	614,4	661,5	719,2	801,9	890,8	993,0	1110,7	
Revenu et bénéfices	103,5	106,7	133,6	158,2	187,1	181,4	208,6	239,9	275,9	317,3	
Biens et services intérieurs	243,8	282,9	318,4	337,9	352,7	401,8	441,9	486,1	536,8	596,0	
Commerce international	81,8	89,7	96,8	101,1	106,2	116,9	131,9	143,9	157,7	172,7	
Autres	15,6	15,2	17,0	17,1	15,4	19,0	19,5	20,8	22,6	24,7	
Recettes non fiscales	39,2	44,5	115,5	97,4	83,3	106,9	98,3	108,2	119,0	131,2	
dont: redevances de l'or	2,3	5,3	12,1	...	37,0	40,0	43,0	47,8	49,3	50,6	
Dons	146,9	232,4	198,9	330,0	328,9	350,6	357,6	375,3	402,5	425,2	
Projet	58,7	86,9	51,1	130,4	130,4	217,2	199,5	215,2	232,0	250,5	
Programme	88,2	145,5	147,8	199,6	198,5	133,5	158,0	160,2	170,5	174,7	
Dépenses et prêts nets 1	795,3	959,6	1123,6	1225,5	1258,0	1330,2	1399,5	1511,5	1646,4	1796,5	
Dépenses courantes	455,2	499,1	530,9	635,2	633,4	650,3	665,9	717,2	780,6	851,3	
Traitements et salaires	198,8	228,4	245,8	269,3	281,5	319,8	333,3	354,9	385,9	420,4	
Biens et services	95,3	95,1	90,8	104,4	100,8	104,0	113,9	125,9	139,1	154,0	
Paielement d'intérêts	12,7	16,9	21,4	23,4	22,0	20,5	25,5	27,1	29,0	31,2	
Transferts courants	148,4	158,6	172,9	238,1	229,0	206,0	193,1	209,2	226,5	245,7	
dont: dépenses d'urgence pour 2011 ²	0,0	0,0	0,0	17,6	17,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépenses de capital	328,5	457,4	531,2	596,6	584,6	686,8	729,6	796,4	867,8	947,2	
Financées sur ressources intérieures	200,4	261,0	327,3	301,7	289,7	329,6	345,9	382,6	421,7	465,5	
Transferts de capitaux	6,2	25,4	3,8	9,0	3,9	5,5	7,0	7,0	7,0	7,0	
Exonérations	27,1	36,5	29,0	20,0	20,0	20,0	34,4	37,6	41,1	45,1	
Autres dépenses de capital	167,2	199,2	294,6	272,7	265,8	304,1	304,5	338,1	373,6	413,4	
Financées sur ressources extérieures	128,0	196,3	203,9	295,0	295,0	357,2	383,7	413,8	446,1	481,7	
Dépenses reportées de l'exercice précédent ³	0,0	0,0	67,7	0,0	46,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Prêts nets	11,6	3,2	-6,2	-6,3	-6,6	-6,9	4,0	-2,0	-2,0	-2,0	
Solde global (base engagement)	-164,5	-188,1	-243,4	-183,8	-184,4	-153,5	-141,6	-137,3	-131,9	-129,4	
Dons exclus	-311,4	-420,5	-442,3	-513,8	-513,3	-504,1	-499,2	-512,6	-534,4	-554,6	
Solde primaire de base (base engagement)	-170,7	-207,3	-217,1	-195,4	-196,3	-126,4	-90,0	-71,7	-59,3	-41,7	
Ajustement base caisse	15,8	95,5	44,5	-23,3	-21,2	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,2	
Variations arriérés	0,0	-16,7	0,0	-2,3	-0,2	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,2	
Dépenses engagées non mandatées	-36,9	56,1	20,2	-21,0	-21,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépenses mandatées non payées	1,9	63,6	-24,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Variations engagements Trésor	50,7	4,1	41,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Variations compte FSDEB	0,0	-11,6	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Solde global (base caisse)	-148,7	-92,6	-198,9	-207,1	-205,6	-154,0	-142,1	-137,7	-132,4	-129,7	
Dons exclus	-295,6	-325,0	-397,9	-537,1	-534,5	-504,6	-499,7	-513,1	-534,9	-554,9	
Solde primaire de base (base caisse)	-154,9	-111,8	-172,6	-218,7	-217,6	-126,9	-90,5	-72,2	-59,8	-41,9	
Erreurs et omissions	5,4	-6,3	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Financement	143,4	98,9	194,9	197,5	200,8	144,4	137,3	137,7	132,4	129,7	
Financement extérieur	102,3	109,6	150,7	139,0	142,9	118,8	154,3	167,5	180,1	195,4	
Tirages	115,3	123,9	165,4	164,6	164,6	140,0	184,2	198,6	214,1	231,2	
Prêts projets	69,3	109,4	152,8	164,6	164,6	140,0	184,2	198,6	214,1	231,2	
Prêts programmes	45,9	14,5	12,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Amortissement (FMI exclu)	-13,0	-14,3	-14,7	-25,6	-21,7	-21,2	-29,9	-31,1	-34,0	-35,8	
Financement intérieur	41,1	-10,6	44,2	58,6	57,9	25,6	-17,0	-29,8	-47,7	-65,7	
Secteur bancaire	38,3	2,0	70,5	36,4	23,2	46,3	13,7	0,9	-24,9	-43,0	
Banque centrale	47,3	-42,8	18,2	40,7	9,3	-9,6	13,7	0,9	-24,9	-43,0	
Banques commerciales	-9,0	44,7	52,3	-4,3	13,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Non bancaire	2,8	-12,6	-26,3	22,2	34,7	-20,7	-30,7	-30,7	-22,7	-22,7	
Titres d'État	-12,3	18,0	-5,0	22,2	34,7	-20,7	-30,7	-30,7	-22,7	-22,7	
Nouvelles émissions	30,9	55,5	47,5	139,9	169,8	35,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Bons	115,0	134,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Obligations	24,9	35,0	35,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Amortissements	-43,3	-37,5	-52,5	-117,7	-135,1	-55,7	-30,7	-30,7	-22,7	-22,7	
Revenus des privatisations	2,9	30,1	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres financements non bancaires	12,3	-60,7	-28,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Écart de financement ⁴	0,0	0,0	0,0	9,6	4,8	9,6	4,8	0,0	0,0	0,0	
<i>Pour mémoire:</i>											
Dépenses pour la réduction de la pauvreté	198,5	259,6	297,2	314,4	314,4	384,6	392,3	445,4	458,9	500,7	
dont: Éducation ⁵	82,2	91,4	123,5	115,9	115,9	141,7	144,5	164,1	169,1	184,5	
Santé	60,1	69,8	88,3	85,4	85,4	104,5	106,6	121,0	124,7	136,1	
PIB nominal	3.690	3.938	4.368	4.720	4.707	5.092,2	5.525	6.019	6.555	7.153	

(à suivre)

Tableau 4. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2008-16 (suite et fin)

	2008	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
			Est.	Prog.	Proj.	Proj.					
	(% du PIB, sauf indication contraire)										
Total recettes et dons	17,1	19,6	20,1	22,1	22,8	23,1	22,8	22,8	23,1	23,3	23,3
Total recettes	13,1	13,7	15,6	15,1	15,8	16,2	16,3	16,6	17,0	17,4	17,4
Recettes fiscales	12,1	12,6	13,0	13,0	14,1	14,1	14,5	14,8	15,1	15,5	15,5
Revenu et bénéfices	2,8	2,7	3,1	3,4	4,0	3,6	3,8	4,0	4,2	4,4	4,4
Biens et services intérieurs	6,6	7,2	7,3	7,2	7,5	7,9	8,0	8,1	8,2	8,3	8,3
Commerce international	2,2	2,3	2,2	2,1	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Autres	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Recettes non fiscales	1,1	1,1	2,6	2,1	1,8	2,1	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
dont: redevances de l'or	0,1	0,1	0,3	...	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7
Dons	4,0	5,9	4,6	7,0	7,0	6,9	6,5	6,2	6,1	5,9	5,9
Projet	1,6	2,2	1,2	2,8	2,8	4,3	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5
dont: MCC	0,0	0,0	0,9	1,1	1,1	2,1	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Programme	2,4	3,7	3,4	4,2	4,2	2,6	2,9	2,7	2,6	2,4	2,4
Allègement IADM				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont: FMI				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses et prêts nets 1	21,6	24,4	25,7	26,0	26,7	26,1	25,3	25,1	25,1	25,1	25,1
Dépenses courantes	12,3	12,7	12,2	13,5	13,5	12,8	12,1	11,9	11,9	11,9	11,9
Traitements et salaires	5,4	5,8	5,6	5,7	6,0	6,3	6,0	5,9	5,9	5,9	5,9
Biens et services	2,6	2,4	2,1	2,2	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2
Paiement d'intérêts	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Domestic	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
External	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Transferts courants	4,0	4,0	4,0	5,0	4,9	4,0	3,5	3,5	3,5	3,4	3,4
dont: dépenses d'urgence pour 2011 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de capital	8,9	11,6	12,2	12,6	12,4	13,5	13,2	13,2	13,2	13,2	13,2
Financées sur ressources intérieures	5,4	6,6	7,5	6,4	6,2	6,5	6,3	6,4	6,4	6,5	6,5
Transferts de capitaux	0,2	0,6	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Exonérations	0,7	0,9	0,7	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Use of exceptional revenue	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dépenses de capital	4,5	5,1	6,7	5,8	5,6	6,0	5,5	5,6	5,7	5,8	5,8
Financées sur ressources extérieures	3,5	5,0	4,7	6,2	6,3	7,0	6,9	6,9	6,8	6,7	6,7
Dépenses reportées de l'exercice précédent 3	0,0	0,0	1,5	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,3	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagement)	-4,5	-4,8	-5,6	-3,9	-3,9	-3,0	-2,6	-2,3	-2,0	-1,8	-1,8
Hors dons	-8,4	-10,7	-10,1	-10,9	-10,9	-9,9	-9,0	-8,5	-8,2	-7,8	-7,8
Solde primaire de base (base engagement)	-4,6	-5,3	-5,0	-4,1	-4,2	-2,5	-1,6	-1,2	-0,9	-0,6	-0,6
Ajustement base caisse	0,4	2,4	1,0	-0,5	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations arriérés	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non mandatées	-1,0	1,4	0,5	-0,4	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses mandatées non payées	0,1	1,6	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations engagements Trésor	1,4	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations compte FSDEB	0,0	-0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	-4,0	-2,4	-4,6	-4,4	-4,4	-3,0	-2,6	-2,3	-2,0	-1,8	-1,8
Hors dons	-8,0	-8,3	-9,1	-11,4	-11,4	-9,9	-9,0	-8,5	-8,2	-7,8	-7,8
Solde primaire de base (base caisse)	-4,2	-2,8	-4,0	-4,6	-4,6	-2,5	-1,6	-1,2	-0,9	-0,6	-0,6
Erreurs et omissions	0,1	-0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement	3,9	2,5	4,5	4,2	4,3	2,8	2,5	2,3	2,0	1,8	1,8
Financement extérieur	2,8	2,8	3,4	2,9	3,0	2,3	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7
Tirages	3,1	3,1	3,8	3,5	3,5	2,8	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2
Prêts projets	1,9	2,8	3,5	3,5	3,5	2,8	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2
Prêts programmes	1,2	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement (FMI exclu)	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5	-0,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5
Financement intérieur	1,1	-0,3	1,0	1,2	1,2	0,5	-0,3	-0,5	-0,7	-0,9	-0,9
Secteur bancaire	1,0	0,1	1,6	0,8	0,5	0,9	0,2	0,0	-0,4	-0,6	-0,6
Banque centrale	1,3	-1,1	0,4	0,9	0,2	-0,2	0,2	0,0	-0,4	-0,6	-0,6
Banques commerciales	-0,2	1,1	1,2	-0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non bancaire	0,1	-0,3	-0,6	0,5	0,7	-0,4	-0,6	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3
Titres d'Etat	-0,3	0,5	-0,1	0,5	0,7	-0,4	-0,6	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3
Nouvelles émissions	0,8	1,4	1,1	3,0	3,6	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bons	2,4	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Obligations	0,5	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements	-1,2	-1,0	-1,2	-2,5	-2,9	-1,1	-0,6	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3
Revenus des privatisations	0,1	0,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres financements non bancaires	0,3	-1,5	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement⁴	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire:</i>											
Dépenses de réduction de la pauvreté	5,4	6,6	6,8	6,7	6,7	7,6	7,1	7,4	7,0	7,0	7,0
dont : Éducation ⁵	2,2	2,3	2,8	2,5	2,5	2,8	2,6	2,7	2,6	2,6	2,6
Santé	1,6	1,8	2,0	1,8	1,8	2,1	1,9	2,0	1,9	1,9	1,9
PIB nominal (milliards de FCFA)	3.690	3.938	4.368	4.720	4.707	5.092	5.525	6.019	6.555	7.153	7.153

Sources: autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI

¹ Rapport du FMI 10/104² Base engagement.³ Dépenses d'urgence pour amortir l'impact des chocs exogènes prévus en 2011, au cas où ils se matérialiseraient.⁴ Pour 2010 et 2011 uniquement.⁵ L'écart de financement devait être couvert par les décaissements FEC car le financement provenant d'autres sources est déjà inclus dans les dons et⁶ Enseignement de base.

Tableau 5. Burkina Faso: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2008–19

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Projections										
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants											
	(millions de DTS)										
Principal	0,0	0,0	2,4	4,7	5,1	7,2	14,1	14,4	13,5	13,1	11,0
Commissions et intérêts	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs											
	(millions de DTS)										
Principal	0,0	0,0	2,4	4,7	5,1	7,2	14,1	16,0	18,0	20,4	20,5
Commissions et intérêts	0,2	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs											
En millions de DTS	0,2	0,0	2,5	5,0	5,4	7,5	14,4	14,5	15,4	17,6	16,2
En milliards de FCFA	0,1	0,0	1,8	3,7	4,0	5,5	10,7	10,7	11,4	13,0	12,0
En % des exportations de biens et de services	0,0	0,0	0,2	0,3	0,3	0,4	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
En % du service de la dette ¹	0,6	0,0	4,8	8,1	8,5	10,7	17,9	17,0	17,1	17,0	14,6
En % du PIB	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
En % des recettes fiscales	0,0	0,0	0,3	0,5	0,5	0,6	1,1	1,0	0,9	1,0	0,8
En % de la quote-part	0,3	0,0	4,1	8,3	9,0	12,4	23,9	24,0	25,6	29,2	26,8
Encours total des crédits du FMI											
En millions de DTS	70,4	83,6	94,1	102,3	103,7	96,5	82,4	67,3	51,9	34,3	18,2
En milliards de FCFA	51,1	63,1	69,4	75,7	76,7	71,4	61,0	49,8	38,4	25,4	13,4
En % des exportations de biens et de services	10,5	8,0	6,1	6,0	5,7	4,8	4,0	3,2	2,3	1,4	0,7
En % du service de la dette ¹	221,6	252,8	185,3	167,0	163,1	139,1	102,6	79,3	57,6	33,3	16,4
En % du PIB	1,3	1,4	1,5	1,5	1,4	1,2	0,9	0,7	0,5	0,3	0,1
En % des recettes fiscales	10,3	11,1	10,5	10,5	9,6	8,0	6,1	4,5	3,2	1,9	0,9
En % de la quote-part	116,9	138,9	156,3	169,9	172,2	160,3	136,8	111,7	86,2	57,0	30,2
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)											
Décaissements	35,1	13,9	10,5	8,2	1,4	-7,2	-14,1	-16,0	-18,0	-20,4	-20,5
Remboursements et rachats	0,0	0,0	2,4	4,7	5,1	7,2	14,1	16,0	18,0	20,4	20,5
Pour mémoire :											
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)	489,3	791,6	1134,2	1254,8	1349,8	1475,6	1519,2	1559,4	1664,1	1783,5	1889,6
Service de la dette extérieure (en milliards de FCFA) ¹	23,1	24,9	37,5	45,3	47,0	51,4	59,4	62,8	66,6	76,4	81,8
PIB nominal (en milliards de FCFA)	3.938	4.368	4.707	5.092	5.525	6.019	6.555	7.153	7.804	8.524	9.315
Recettes fiscales (en milliards de FCFA)	494,6	565,7	661,5	719,2	801,9	890,8	993,0	1110,7	1216,0	1339,4	1476,3
Quote-part (en millions de DTS)	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2	60,2

Sources: IMF staff estimates and projections.

¹Le total du service de la dette extérieure inclut les rachats et remboursements du FMI.

Tableau 6. Burkina Faso: Calendrier des décaissements au titre de l'accord FEC, 2010–13

Montant	Date de disponibilité	Conditions nécessaires au décaissement ¹
7,454 millions de DTS	14/6/2010	Après approbation par le Conseil d'administration du nouvel accord au titre de la FEC
6,45 millions de DTS	15/12/ 2010	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2010, et achèvement de la première revue au titre de l'accord
6,45 millions de DTS	14/6/2011	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2010, et achèvement de la deuxième revue au titre de l'accord
6,45 millions de DTS	15/12/2011	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2011, et achèvement de la troisième revue au titre de l'accord
6,45 millions de DTS	14/6/2012	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2011, et achèvement de la quatrième revue au titre de l'accord
6,45 millions de DTS	15/12/2012	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2012, et achèvement de la cinquième revue au titre de l'accord
6,45 millions de DTS	31/5/2013	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2012, et achèvement de la sixième revue au titre de l'accord

Source : services du FMI.

¹ Outre les conditions généralement applicables au titre de la Facilité élargie de crédit.

Tableau 7. Burkina Faso: Dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté, 2001–11

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
										Est.	Proj.
(en milliards de FCFA)											
Total des dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	80,4	108,9	116,6	145,0	161,8	167,2	182,6	198,5	259,6	297,2	314,4
Total dépenses courantes	64,9	76,7	83,8	94,0	112,6	121,7	143,1	146,2	172,0	183,2	201,4
Total dépenses de capital	15,5	32,2	32,8	50,9	49,2	45,5	39,5	52,2	87,6	114,0	113,1
Santé	27,3	38,5	37,9	48,1	54,2	55,7	60,2	60,1	69,8	88,3	85,4
Dépenses courantes	24,1	31,5	29,9	31,9	39,4	43,6	50,6	49,9	55,4	62,7	71,1
Dépenses de capital	3,2	6,9	8,0	16,3	14,8	12,1	9,6	10,2	14,5	25,6	14,4
Education	35,1	42,7	47,9	56,9	64,5	70,6	76,6	82,2	91,4	123,5	115,9
Dépenses courantes	29,8	30,5	37,6	44,2	53,1	59,5	67,6	72,8	82,7	90,2	96,6
Dépenses de capital	5,3	12,2	10,3	12,7	11,4	11,1	9,0	9,5	8,8	33,3	19,2
Routes rurales	1,9	1,8	2,3	3,3	3,7	3,9	2,7	2,3	15,4	3,3	3,0
Dépenses courantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépenses de capital	1,9	1,8	2,3	3,3	3,6	3,7	2,7	2,2	15,3	3,2	2,9
Bien-être des femmes et autres dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	16,2	25,9	28,5	36,6	39,4	37,0	43,2	53,8	82,9	82,1	110,2
Dépenses courantes	11,1	14,7	16,3	18,0	20,1	18,5	24,9	23,5	33,9	30,2	33,5
Dépenses de capital	5,1	11,2	12,2	18,6	19,3	18,6	18,3	30,3	49,0	51,9	76,7
(en % du PIB)											
Total des dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	3,9	4,9	4,8	5,7	5,6	5,3	5,6	5,4	6,6	6,8	6,7
Total dépenses courantes	3,1	3,4	3,4	3,7	3,9	3,8	4,4	4,0	4,4	4,2	4,3
Total dépenses de capital	0,7	1,4	1,3	2,0	1,7	1,4	1,2	1,4	2,2	2,6	2,4
Santé	1,3	1,7	1,6	1,9	1,9	1,8	1,9	1,6	1,8	2,0	1,8
Dépenses courantes	1,2	1,4	1,2	1,2	1,4	1,4	1,6	1,4	1,4	1,4	1,5
Dépenses de capital	0,2	0,3	0,3	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4	0,6	0,3
Education	1,7	1,9	2,0	2,2	2,2	2,2	2,4	2,2	2,3	2,8	2,5
Dépenses courantes	1,4	1,4	1,5	1,7	1,8	1,9	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1
Dépenses de capital	0,3	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,8	0,4
Routes rurales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1
Dépenses courantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de capital	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1
Bien-être des femmes et autres dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	0,8	1,2	1,2	1,4	1,4	1,2	1,3	1,5	2,1	1,9	2,3
Dépenses courantes	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,8	0,6	0,9	0,7	0,7
Dépenses de capital	0,2	0,5	0,5	0,7	0,7	0,6	0,6	0,8	1,2	1,2	1,6
(en % des dépenses totales)											
Total des dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	17,5	22,3	20,0	24,9	24,7	22,3	21,9	25,3	27,1	28,0	25,8
Total dépenses courantes	14,1	15,7	14,4	16,1	17,2	16,3	17,2	18,7	18,0	17,3	16,5
Total dépenses de capital	3,4	6,6	5,6	8,7	7,5	6,1	4,7	6,7	9,2	10,7	9,3
Santé	5,9	7,9	6,5	8,3	8,3	7,4	7,2	7,7	7,3	8,3	7,0
Dépenses courantes	5,2	6,4	5,1	5,5	6,0	5,8	6,1	6,4	5,8	5,9	5,8
Dépenses de capital	0,7	1,4	1,4	2,8	2,3	1,6	1,1	1,3	1,5	2,4	1,2
Education	7,6	8,7	8,2	9,8	9,8	9,4	9,2	10,5	9,6	11,6	9,5
Dépenses courantes	6,5	6,2	6,5	7,6	8,1	8,0	8,1	9,3	8,6	8,5	7,9
Dépenses de capital	1,2	2,5	1,8	2,2	1,7	1,5	1,1	1,2	0,9	3,1	1,6
Routes rurales	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,5	0,3	0,3	1,6	0,3	0,2
Dépenses courantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de capital	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,5	0,3	0,3	1,6	0,3	0,2
Bien-être des femmes et autres dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	3,5	5,3	4,9	6,3	6,0	4,9	5,2	6,9	8,7	7,7	9,0
Current expenditure	2,4	3,0	2,8	3,1	3,1	2,5	3,0	3,0	3,5	2,8	2,8
Dépenses de capital	1,1	2,3	2,1	3,2	3,0	2,5	2,2	3,9	5,1	4,9	6,3

Sources: autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 8. Burkina Faso: Principaux indicateurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2008

	1990	1995	2000	2005	2010
Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim (but de 2015: réduire de moitié taux malnutrition et pauvreté 1\$/jour de 1990)					
Revenu détenu par les 20% inférieurs	..	5,1	5,9	6,9 ^	..
Prévalence de la malnutrition, poids/âge (% des moins de 5 ans)	..	32,7	34,3	35,2 ^	26,0*
Écart de pauvreté à 1\$/jour (PPA, %) ¹	..	19,5	14,4	20,3 ^	..
Ratio de pauvreté à 1\$/jour (PPA) (% de la population) ¹	71,2	51,4	44,9	56,5 ^	..
Ratio de pauvreté au seuil national de pauvreté (% de la population)	54,6	46,4 ^	..
Taux de prévalence de la malnutrition (% de la population)	21,0	19,0	..	12,0 ^	9,0**
Assurer l'éducation primaire pour tous (but de 2015: scolarisation nette à 100)					
Taux d'alphabétisation, jeunes (% 15–24 ans)	33,0	39,9*
Maintien jusqu'au niveau 5, total (% cohorte)	70,0	..	69,0	72,5	75,0*
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe pertinent)	20,0	20,0	25,0	31,1	46,9
Taux de scolarisation primaire (% net)	29,0	..	36,0	45,3	63,3*
Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes (but de 2015: ratio d'éducation 100)					
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	..	4,0	8,0	11,7	15,3
Ratio scolarisation filles/garçons dans le primaire (%)	61,0	..	70,0	80,3	91,0
Ratio filles/garçons dans le secondaire (%)	71,0	76,2
Part des femmes employés dans le secteur non agricole (% total emploi non agricole)	12,5	13,0
Réduire la mortalité infantile (But de 2015 target: réduire de deux tiers la mortalité des moins de 5 ans de 1990)					
Immunisation, rougeole (% enfants de 12–23 mois)	79,0	43,0	59,0	75,0	75,0*
Taux de mortalité, nouveau-né (pour 1000 naissances vivantes)	113,0	107,0	100,0	95,4	92,6
Taux de mortalité, enfants de - de 5 ans (pour 1000)	210,0	204,0	196,0	183,5	176,2
Améliorer la santé maternelle (but de 2015: réduire de trois quarts la mortalité maternelle de 1990)					
Naissances avec personnel sanitaire qualifié (% du total)	..	42,0	31,0	53,5	53,5***
Ratio de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100000 naissances vivantes)	770,0	..	1000,0	600,0	560**
Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies (but de 2015: arrêter puis commencer à inverser SIDA, etc.)					
Prévalence des contraceptifs (% des femmes de 15–49 ans)	..	25,0	12,0	13,8	17,4***
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	158,0	155,0	182,0	238,0	215,0*
Taux de prévalence du VIH, femmes (% 15–24 ans)	0,8*
Taux de prévalence du VIH, total (% population 15–49 ans)	4,0	1,5	1,2*
Taux de détection des cas de tuberculose toutes formes (%)	..	11,0	17,0	11,0	14,0*
Assurer un environnement durable (but de 2015 target: divers)					
Emissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1***
Proportion de zones forestières (% de la surface)	26,0	..	25,0	21,7	20,6
PIB par unité d'énergie utilisée (\$ constant 2000 en PPA/kg équivalent pétrole)
Meilleur système d'assainissement (% population avec accès)	7,0	11,0	11,0**
Source d'eau meilleure (% population avec accès)	38,0	70,0	76,0**
Zones nationales protégées (% total surface)	13,9	13,9
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (but de 2015 target: divers)					
Aide par habitant (\$ courants)	38,0	50,0	30,0	48,8	67,8*
Service de la dette (PGE et IMF uniquement, % des exportations biens et services, envois de fonds des travailleurs exclus)	7,8	14,6	20,3	8,3	6,3*
Abonnées téléphonie fixe et mobile (pour 1000)	2,0	3,0	7,0	..	51,0
Utilisateurs d'Internet (pour 1000)	0,0	0,0	1,0	4,5	11,1*
Ordinateurs personnels (pour 1000)	0,0	0,0	1,0
Total service de la dette (pourcentage des exportations de biens et services et revenu)	6,8	11,9	14,9
Chômage, jeunes femmes (% population active féminine 15–24 ans)
Chômage, jeunes hommes (% population active masculine 15–24 ans)
Chômage, total jeunes (% population active 15–24 ans)
Autres					
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6,9	6,9	6,5	6,0	5,9*
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ EU courants)	350,0	240,0	250,0	390,0	550,0
RNB, méthode Atlas (\$EU courants)(milliards)	2,9	2,4	2,8	5,5	9,0
Formation brute de capital (% du PIB)	18,2	22,8	22,7	20,4	18,1***
Espérance de vie à la naissance, total (années)	48,0	46,0	47,0	52,4	54,4*
Taux d'alphabétisation, total adultes (% personnes de 15 ans et +)	23,5	28,7***
Population, total (millions)	8,5	9,8	11,3	14,2	16,5
Commerce (% du PIB)	35,4	40,7	34,3	35,6	38,3***

Note: * données de 2009, ** données de 2008, *** données de 2007, ^ données de 2003
¹ 1,25\$ en 2008.

Source: Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, 2011.

**Lettre d'intention de politiques
économiques et financières 2011-2012**

Madame Christine Lagarde
Directeur Général
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington, DC 20431 (USA)

Madame le Directeur Général,

Le gouvernement du Burkina Faso reste déterminé à relever les défis du développement auxquels est confronté le pays, ainsi que le reflète les objectifs ambitieux déclinés dans la Stratégie de croissance accélérée et développement durable (SCADD).

Malgré un contexte social et régional difficile pendant le premier semestre de l'année, le gouvernement a continué de soutenir la mise en œuvre de ses politiques économiques, tout en prenant des mesures permettant d'amoindrir l'impact des chocs exogènes. Malgré ces chocs, les perspectives économiques pour 2011 et 2012 sont encourageantes. La croissance économique s'annonce conforme aux projections préalables pour chacune des deux années, et les pressions inflationnistes semblent modérées. Le gouvernement s'astreindra néanmoins à une politique budgétaire prudente, afin de ne pas compromettre les progrès récents visant la soutenabilité des finances publiques et la stabilité macroéconomique.

Le gouvernement a suivi un ensemble de politiques saines, et mis en œuvre de manière satisfaisante son programme économique et financier soutenu par le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FÉC). En conséquence, à fin juin 2011, tous les critères de performance quantitatifs et tous les objectifs quantitatifs ont été atteints, sauf le critère de performance ayant trait aux dépenses sociales; et toutes les réformes structurelles ont été mises en œuvre. De plus, ainsi que l'indique le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF), le gouvernement confirme son engagement à poursuivre la mise en œuvre des réformes et une gestion budgétaire prudente. Il est donc convaincu du réalisme des objectifs du programme, tels que les reflète la loi de finances rectificatives de 2011.

Le projet de loi de finances 2012 est conforme aux objectifs du programme. Il s'appuie sur des efforts soutenus de mobilisation des revenus et une politique de la dépense prudente. Plus particulièrement, le gouvernement propose d'accroître les dépenses d'investissement et celles visant à réduire la pauvreté afin de soutenir ses objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté ; il s'engage également à assurer la

conformité de sa politique salariale avec la soutenabilité des finances publiques à moyen terme. Pour ce faire, l'accord qu'il vient de conclure le 29 novembre 2011 avec les partenaires sociaux est entièrement conforme audit objectif. Globalement, le déficit budgétaire pour 2012 serait de 3 pourcents du PIB, en baisse par rapport à la performance attendue de 3,9 pourcents en 2011.

Le gouvernement est convaincu que les politiques économiques et financières présentées dans le MPEF ci-joint contribueront à la réalisation des objectifs de moyen terme, et plus particulièrement de ceux poursuivis par le programme soutenu par la FÉC. Le gouvernement reste déterminé à prendre toute mesure supplémentaire qui s'imposerait à cet effet. Il consultera le FMI avant de prendre ces mesures ou de réviser –le cas échéant– celles énoncées dans le MPEF et ce, conformément à la politique du FMI régissant ce type de consultation. Par ailleurs, le gouvernement communiquera au FMI les informations relatives à la mise en œuvre des mesures convenues et celles liées à l'exécution du programme, tel que prévu dans le Protocole d'accord technique ci-joint, ou à la demande du FMI.

Vu la bonne performance dans la mise en œuvre du programme soutenu par le FMI au titre de la FÉC, et compte tenu des engagements pris dans le MPEF ci-joint, le gouvernement du Burkina Faso demande la conclusion de la troisième revue de la FÉC et le quatrième décaissement pour un montant de 6,45 millions de DTS.

Le gouvernement autorise, comme par le passé, le FMI à rendre publics la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le Conseil d'administration les aura approuvés.

Veillez agréer, **Madame le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

Pièces jointes : - Mémorandum de politiques économiques
et financières 2011-2012,
Protocole d'accord technique.

/s/

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Officier de l'Ordre National

MÉ MORANDUM DE POLITIQUES É CONOMIQUE ET FINANCIÈ RE POUR 2011–12

I. INTRODUCTION

1. Le programme économique et financier du Burkina Faso, soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), vise à consolider la stabilité macroéconomique, à renforcer les perspectives de croissance, et à intensifier la lutte contre la pauvreté, en conformité avec les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Le présent mémorandum fait le point de la mise en œuvre du programme à fin juin 2011, et définit les politiques et réformes économiques que le gouvernement entend mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de son programme économique et financier pour le reste de l'année 2011 et pour 2012. A ce titre, il complète la lettre d'intention du Ministre de l'économie et des finances ainsi que le mémorandum de politiques économiques et financières du 28 juin 2011.

II. SITUATION É CONOMIQUE ET MISE EN Œ UVRE DU PROGRAMME A FIN JUIN 2011

A. É volution économique récente

2. L'activité économique a été affectée par des troubles sociaux qui ont lieu au cours du premier semestre 2011. Malgré cette crise, la croissance économique devrait se situer à 5,6 %, essentiellement soutenue par le maintien du dynamisme observé dans le secteur minier, et la reprise de la production du coton. Le secteur minier devrait bénéficier de la hausse attendue de la production d'or, projetée à 21,3% et l'entrée en activité d'une mine de manganèse dont la production est projetée à 60 000 tonnes à fin 2011. La production du coton graine devrait augmenter de 21,7% par rapport à la campagne 2010/2011. Cette hausse s'explique en partie par la poursuite des mesures d'incitation aux producteurs, et par une utilisation accrue des graines de coton génétiquement modifiées. En ce qui concerne les prix à la consommation, le taux d'inflation moyen annuel projeté à 1,4% à fin décembre 2011 resterait modéré et bien en deçà de la norme communautaire de 3% au sein de l'UEMOA, reflétant essentiellement l'impact des bons résultats de la campagne 2009-10 et des bonnes perspectives attendues pour la campagne agricole 2010-2011.

3. La position extérieure du Burkina Faso devrait s'améliorer en 2011. En effet, les entrées nettes de capitaux attendues en liaison notamment avec les mobilisations des concours extérieurs reçus au titre du Millenium Challenge Account à hauteur de 30 milliards de francs CFA, et des aides budgétaires, devraient compenser le déficit projeté pour le compte des transactions courantes (hors dons), et permettre une forte amélioration du solde global de la balance des paiements par rapport à 2010.

4. La masse monétaire a connu un accroissement de 6,1% en juin 2011 par rapport à son niveau à fin décembre 2010. Cette hausse reflète l'augmentation des crédits à l'économie d'une part et une utilisation importante du financement bancaire par le Trésor due en partie au faible taux de décaissement des appuis budgétaires à fin juin d'autre part. Ainsi, la hausse du crédit net à l'Etat et du crédit à l'économie ont contribué à un

accroissement des avoirs intérieurs nets qui a plus que compensé la baisse des avoirs extérieurs nets.

5. Le système financier reste globalement sain. La majorité des banques continuent de respecter les normes prudentielles et sont suffisamment capitalisées selon les nouvelles normes régionales. En plus, elles sont restées dynamiques sur le marché obligataire régional et n'ont pas été négativement affectées par la crise postélectorale en Côte d'Ivoire en début d'année.

6. En finances publiques, la mobilisation des recettes était forte à fin juin 2011, alors que l'exécution des dépenses a connu quelques faiblesses. Au niveau des recettes, la responsabilisation plus accrue et le suivi renforcé des unités de recouvrement ont permis un niveau de recouvrement de recettes d'environ 11,4 % plus élevé que prévu. En ce qui concerne les dépenses, l'exécution était plus faible que prévu. Ceci reflète essentiellement les lenteurs au niveau du processus de passation de marché, qui, combiné avec l'impact des remous sociaux, ont affecté négativement l'exécution des dépenses d'investissement, et les dépenses sociales au cours du premier semestre 2011. La revue à mi-parcours de l'exécution du budget 2011 a permis de dégager un certain nombre de recommandations qui contribueront à l'amélioration du taux d'exécution des dépenses d'investissement dans le cadre d'une nouvelle loi de finances rectificative pour 2011, déposée à l'Assemblée nationale en Septembre. L'exécution du budget au premier semestre 2011 a révélé la nécessité d'affiner davantage le cadre de clôture budgétaire mis en place en 2010 pour un meilleur respect du calendrier budgétaire.

B. Résultats de la mise en œuvre du programme

7. La plupart des objectifs du programme à fin juin ont été atteints (voir Tableau 1 ci-dessous). Le plancher des recettes totales de 347,6 milliards de Francs CFA a été dépassé de 11,4% avec une réalisation de 387,3 milliards francs CFA. De plus, grâce aux efforts continus de suivi rapproché des entreprises, le taux de défaillance des grandes entreprises a été de 2,3 % pour un repère de 5% à fin juin, soit 2% pour la TVA, 5% pour l'IUTS et 2% pour l'IMF avec un taux de relance systématique des contribuables de 100%. En outre le plafond du déficit budgétaire global fixé à 91 milliards de FCFA a été respecté malgré le manque à gagner au niveau des aides budgétaires qui étaient attendues à fin juin. Cependant, les dépenses sociales étaient en deçà des objectifs, en partie à cause des lenteurs dans l'exécution des dépenses en capital. Le gouvernement a maintenu une politique prudente d'endettement extérieur : il n'a contracté, ni garanti de dette à des conditions non concessionnelles. De plus, il n'a pas accumulé d'arriérés de paiements intérieurs.

8. La quasi-totalité des mesures structurelles attendues à fin juin 2011 ont été prises (voir Tableau 1 ci-dessous) . Il s'agit notamment de la finalisation de l'audit des directions de l'administration et des finances (DAFs) ; de la mise en place du circuit intégré des financements extérieurs ; et de la finalisation de l'étude sur les mécanismes de financement du fonds de lissage. Les recommandations de cette étude ont servi à déterminer un nouveau système de fixation du prix au producteur à partir de la campagne cotonnière 2011-12. Cependant, l'étude portant sur le fonds intrants a été finalisée après

la date programmée de fin juin 2011 à cause des difficultés liées à la collecte d'information.

9. Au niveau des reformes des finances publiques, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- Dans le cadre de la lutte contre la fraude, deux scanners ont été acquis pour les bureaux de douanes de Ouaga route et Bobo gare et un test de mise en exploitation a été effectué à Ouaga route. La maintenance corrective, l'élaboration du manuel de procédure d'exploitation ainsi que la campagne d'information et de sensibilisation sont en cours pour la mise en service d'ici la fin de l'année 2011. Cependant le système de pré dédouanement électronique ORBUS connaîtrait un retard dans son déploiement suite aux délais plus longs qui ont été nécessaires pour obtenir l'avis de non objection du principal partenaire financier qui appuie cette réforme de facilitation des opérations douanières ;
- Dans le cadre de la réduction des délais de paiement, le Conseil des ministres a adopté le 27 juillet 2011 un décret portant création d'unités de vérification des dépenses du budget de l'Etat auprès des départements ministériels et des institutions. Par ailleurs les dispositions ont été prises au niveau des acteurs en vue de permettre l'opérationnalisation de cinq unités de vérification à titre expérimental ;
- Le secrétariat technique du Comité de Suivi de l'Exécution Budgétaire et de la Trésorerie a désormais la charge de valider les données du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) avant sa présentation audit Comité qui se réunit mensuellement. Cette mesure permettra de fiabiliser davantage les données du TOFE et d'en réduire les délais de finalisation ;

10. Des progrès importants ont été réalisés dans la préparation de la transition vers un cadre budgétaire axé sur les résultats, recommandé par l'UEMOA à l'horizon 2017. Les principales actions menées en 2010 ont porté sur : (i) l'adoption de la note conceptuelle par le Conseil des Ministres; (ii) l'organisation des campagnes de sensibilisation des acteurs, y compris au niveau des régions; et (iii) la préparation du document méthodologique pour l'élaboration des budgets programmes. Ce document avait servi de base pour la préparation des budgets programmes pour les 7 ministères pilotes en 2010.

11. En ce qui concerne le projet d'internalisation des directives de l'UEMOA sur les finances publiques, un chronogramme de travail a été adopté en janvier 2011 et trois sous commissions ont pu finaliser les projets de textes suivants : (i) avant projet de loi portant code de transparence, (ii) avant projet de loi portant loi de finances, (iii) projet de décret portant règlement général sur la comptabilité publique, (iv) projet de décret portant régime juridique applicable aux comptables publics, (v) projet de décret portant tableau des opérations financières de l'Etat. Ces textes seront validés avant fin 2011 et introduit à l'Assemblée nationale pour adoption.

12. Le renforcement de la capacité de gestion de la dette s'est poursuivi. Les actions suivantes ont été effectuées dans ce cadre :

- Préparation d'un plan d'action pour améliorer les points faibles constatés dans le rapport d'évaluation de la gestion de la dette (DEMPA) élaboré par la Banque Mondiale au cours d'une mission en mars 2011. Un plan d'action pour améliorer les points faibles relevés dans le rapport a été élaboré ;
- Intégration d'une analyse du risque dans la stratégie d'endettement annuelle 2012. Toutefois, le besoin de renforcement des capacités dans l'analyse du risque demeure et une requête a été formulée à l'Institut du FMI pour bénéficier des cours de formation sur le terrain qui couvriraient un groupe d'agents concernés ;
- Dans la mise en exploitation du Circuit Intégré des Financements Extérieurs, des formations ont été organisées au profit des acteurs concernés ;
- En vue de faciliter l'exploitation du manuel de procédures d'endettement et de gestion de la dette adopté en 2009, des sessions de formations ont été organisées au cours du mois de juin 2011 au profit de 63 agents.

13. Les autorités ont poursuivi les réformes dans le secteur coton. Les actions de renforcement de la gestion de la SOFITEX se sont poursuivies, et les recommandations principales de l'étude sur le fonds de lissage ont été mises en œuvre. Par ailleurs l'étude sur le fonds intrants est attendue pour fin octobre 2011. Les autorités ont également initié la préparation d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la participation de l'État dans le capital de la SOFITEX.

14. Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur financier les actions réalisées sont : (i) l'élaboration d'une note de cadrage sur la stratégie de restructuration des services postaux qui vise entre autres à la refonte du système d'information, la fiabilisation du fichier des services financiers postaux et la révision de l'organigramme de la SONAPOST ; (ii) la mise en place d'un contrôle systématique et périodique des sociétés d'assurance et des courtiers et la mise à jour de la liste des agents et des courtiers en activité par la Direction des Assurances ; (iii) l'organisation de l'atelier de validation de la nouvelle stratégie de développement de la micro finance en octobre 2011.

15. Il y a eu des progrès concernant la mise en place d'un nouveau mécanisme de détermination des prix des produits pétroliers. En effet, le rapport provisoire de l'étude a été examiné en mars 2011 par un conseil de cabinet qui a donné des orientations pour sa finalisation en juin 2011 au cours d'un atelier de validation. Le rapport final sera soumis au Conseil des Ministres pour examen et adoption de façon à permettre la mise en œuvre du nouveau système à fin décembre 2011.

III. POLITIQUES ECONOMIQUES POUR 2011-12

A. Cadre macroéconomique

16. Le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des stratégies et actions visant à soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté, dans le cadre de la SCADD. Pour 2012, il est attendu un taux de croissance économique de 5,8%, un taux d'inflation moyen de l'ordre de 2%, et un déficit du compte courant extérieur de 6,9%.

17. Pour atteindre ces objectifs, l'action du gouvernement sera axée sur : (i) la poursuite sans relâche des actions de consolidation des progrès réalisés en matière de finances publiques, couvrant aussi bien le renforcement de la mobilisation de recettes que celle de la gestion des dépenses et de la trésorerie ; (ii) la mise en œuvre des réformes structurelles ; (iii) le renforcement de la politique sociale ; et (iv) la mise en œuvre des mesures et programmes prévues dans la SCADD.

B. Politique budgétaire

18. La politique budgétaire visera essentiellement à soutenir la croissance par une augmentation des investissements publics, et des actions de soutien à l'investissement privé dans un cadre macro économique et financier soutenable. Le déficit budgétaire global (base engagements, hors dons) est projeté à 10,9% du PIB en 2011, en légère augmentation par rapport à 2010 malgré le renforcement attendu de la mobilisation de recettes. Le déficit sera financé par les appuis budgétaires des partenaires au développement du Burkina Faso regroupés au sein du Cadre général d'organisation des appuis budgétaires, les décaissements attendus du FMI, et l'émission d'un emprunt obligataire sur le marché de l'UEMOA.

19. Les recettes budgétaires sont projetées à 16,2% du PIB en 2012, comparé à 15,8% du PIB en 2011. Cette remontée reflète la reprise de l'activité économique, l'effet de la poursuite du renforcement du dispositif organisationnel des régies par l'approche des unités de recouvrement, l'application des nouvelles dispositions fiscales adoptées en 2010, et l'embellie des prix internationaux de l'or. En 2012, Il est également attendu les recettes exceptionnelles de la quatrième licence de téléphonie mobile dont l'encaissement n'a pu avoir lieu en 2011.

20. Les dépenses totales et prêts nets se situeraient à 26.1% du PIB en 2012 comparé à 26.7% du PIB en 2011. La maîtrise des charges demeure un objectif important du gouvernement. Ainsi, les dépenses n'augmenteraient que modérément par rapport à 2011, avec néanmoins une composition qui reflète l'objectif de soutien à la relance économique. Dans ce cadre, tout en augmentant la proportion des secteurs prioritaires, les dépenses courantes passeraient de 13,5% du PIB en 2011 à 12,8 % du PIB en 2012.

21. Les dépenses d'investissement devraient augmenter en 2012 pour atteindre 13,5% du PIB, pour soutenir la reprise économique et les objectifs de croissance de la SCADD. Elles refléteront une allocation des ressources budgétaires axée principalement sur: (i) le renforcement du soutien au secteur du développement rural notamment la réhabilitation

des barrages et retenues d'eau, l'aménagement des zones autour des barrages pour accroître les disponibilités de terres cultivables et les actions en cours dans les programmes spéciaux ; (ii) le développement des infrastructures économiques ; (iii) la consolidation des actions de lutte contre la pauvreté ; (iv) la promotion de l'emploi et la réduction du chômage notamment au niveau des jeunes et des femmes.

22. En ce qui concerne les salaires de la fonction publique, le gouvernement a l'intention de répondre aux revendications des syndicats suite aux mouvements sociaux du premier semestre de cette année, pour la revalorisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Néanmoins, le gouvernement entend répondre à ces revendications tout en s'assurant que la politique salariale est compatible avec les objectifs de soutenabilité des finances publiques à moyen terme. A cette fin, le gouvernement prévoit d'accélérer les réformes de la fonction publique inscrites au programme de 2012, et de prendre des mesures supplémentaires afin de réduire les inégalités du régime indemnitaire des fonctionnaires. Certaines de ces mesures vont contribuer à faire croître la masse salariale de 6% du PIB en 2011 à 6,3% du PIB en 2012. L'impact réel pourrait néanmoins être mitigé par des économies provenant de réformes de la fonction publique en 2011-12. De plus, le gouvernement est convaincu que les réformes proposées vont renforcer la politique salariale et rendre le système de promotion basé sur le mérite plus efficace. De manière plus générale, un meilleur contrôle de la taille de la fonction publique grâce à la mise place d'un système de carte biométrique et d'un régime de promotion basé sur le mérite devrait contribuer à un tassement de la masse salariale à moyen terme. Les mesures-clef programmées pour 2011-12 sont les suivantes :

- L'octroi dès le dernier trimestre de 2011 des indemnités de logement et de sujétion à tous les fonctionnaires qui n'en bénéficiaient pas à fin-juin 2011.
- Paiements des sommes dues au titre des promotions octroyées en 2009-2010, et paiement sans retard des promotions octroyées en 2011, au cours de l'année 2012.
- Augmentation générale des salaires de 5% en 2012.
- Préparation d'une étude diagnostique sur le système indemnitaire dans la fonction publique pour fin-décembre 2012 (**repère structurel**); et lancement du recensement de la fonction publique en décembre 2011. Les résultats du recensement devraient mener à une harmonisation des fichiers de la solde et ceux de la fonction publique ; ainsi que le lancement efficace de la carte biométrique pour les fonctionnaires.

C. Politique d'endettement et gestion de la dette

23. Le gouvernement s'engage à maintenir une politique prudente d'endettement afin d'éviter le surendettement, tout en mobilisant des ressources conséquentes pour financer la croissance. Ainsi, il prévoit de poursuivre la politique consistant à recourir aux dons et aux prêts concessionnels pour la couverture des besoins de financement.

24. Les mesures de renforcement de la capacité de gestion de la dette publique se poursuivront en 2011-12. Elles porteront notamment sur la correction des insuffisances notées par la mission Dempa de la Banque Mondiale de mars 2011, avec un accent particulier sur la préparation d'une stratégie à moyen terme de gestion de la dette, pour laquelle les autorités envisagent de solliciter l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale ; l'amélioration de l'audit de la dette extérieure ; et les actions de formation.

D. Politique sociale

25. En relation avec le renforcement des efforts de soutien aux groupes les plus vulnérables, et plus généralement de lutte contre la pauvreté, les dépenses sociales devraient atteindre 7% du PIB en 2012. Elles traduiraient notamment la mise en œuvre des actions suivantes prévues en 2012 :

- La consolidation des filets sociaux, notamment le programme des cantines scolaires, le soutien aux soins obstétricaux ;
- Le lancement d'un ambitieux programme d'emploi des jeunes et des femmes doté de 10 milliards de F CFA et qui sera soutenu par de nombreux partenaires techniques et financiers ;
- La mise en œuvre des actions prioritaires qui seront dégagés dans le plan d'action de la politique nationale de protection sociale (PNPS) en cours d'élaboration. Un forum national de validation du projet de PNPS est prévu avant la fin de l'année 2011.

E. Mise en œuvre de la SCADD

26. La matrice de performances 2011-2013 de la SCADD adoptée le 30 septembre 2011 prévoit :

- Le lancement des travaux de développement des piliers de la croissance. Dans ce cadre, le gouvernement prévoit de démarrer la mise en œuvre du pôle de croissance de Bagré ; l'adoption d'une loi pour développer les partenariats publics privés ; l'adoption d'une stratégie en matière d'intrants pour soutenir la productivité dans le secteur agricole ; la réalisation du dossier technique de l'infrastructure backbone national pour accélérer l'application des technologies de l'information et de la communication au développement ; la viabilisation des zones industrielles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et ; l'adoption du nouveau code minier et ses textes d'application.
- La consolidation du capital humain. A cet effet, le gouvernement envisage d'accélérer la mise en œuvre du programme de construction de l'infrastructure scolaire et sanitaire, ainsi que celle des actions visant à mettre en adéquation la formation et l'emploi par le développement de l'enseignement et la formation technique et professionnelle.

IV. REFORMES STRUCTURELLES POUR 2011-12

A. Secteur Financier

27. Au niveau du secteur financier, la politique du gouvernement visera à approfondir les réformes avec la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur financier. A cet effet, le gouvernement visera à instaurer un cadre favorable à l'accroissement de la concurrence entre les intervenants du secteur ; la promotion du secteur des assurances tout en poursuivant les actions entamées au niveau de la CNSS afin de renforcer sa viabilité à moyen et long terme ; l'amélioration de l'accès au financement en milieu rural et pour les petites et moyennes entreprises ; l'essor du financement de l'habitat et l'accession à la propriété ; et l'amélioration du cadre juridique et judiciaire pour les activités du système financier et la stabilité financière.

28. Pour améliorer l'accès des PME aux services financiers, le gouvernement s'attachera à promouvoir le secteur de la microfinance par le renforcement du cadre institutionnel qui gouverne ces structures. Par ailleurs, il envisage d'adopter et de mettre en œuvre à fin décembre 2011, la nouvelle stratégie de développement de la microfinance ainsi que son plan d'action.

B. Reformes des Finances publiques

29. Les efforts d'amélioration de la gestion de la dépense vont se poursuivre. Un accent particulier sera mis sur la réduction continue des délais de paiement, le renforcement du suivi du circuit de la dépense au niveau des ministères sectoriels, et la mise en œuvre des recommandations des audits des directions des affaires administratives et financières. Ainsi, les mesures suivantes sont envisagées pour fin septembre 2012.

- Le paramétrage de nouvelles fonctionnalités dans le circuit de la dépense, afin notamment de réduire les délais de paiement.
- La possibilité de rejeter informatiquement les dossiers irréguliers aux fournisseurs lorsque les motifs de rejets leur sont imputables.
- L'institution de l'accusé de réception pour mieux responsabiliser les acteurs sur les normes de délais.
- L'abandon automatique au niveau des administrateurs de crédits, des projets de liquidation restés non traité après un certain délai pour contraindre le traitement des dossiers dans les délais.

30. Afin de renforcer l'exécution du budget d'investissement public et contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires, un forum a été organisé en novembre 2011 pour réunir tous les acteurs concernés par les questions de procédures de passation des marchés publics, afin de trouver les mesures idoines pour l'amélioration de ces procédures. Par ailleurs, le gouvernement entend poursuivre la pratique d'anticipation

des marchés, de former les membres de sous commissions de passation de marchés, et de renforcer le suivi de la mise en œuvre des plans de passation des marchés.

31. En ce qui concerne la préparation de la transition vers le budget axé sur les résultats, il est prévu que tous les ministères et institutions définissent leurs programmes en 2011, en cohérence avec la SCADD et les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Burkina Faso entend respecter l'objectif communautaire du passage à un budget axé sur les résultats à l'horizon 2017. Dans ce contexte, le cadre des dépenses à moyen terme restera un instrument très important traduisant les objectifs de la SCADD.

V. SUIVI DU PROGRAMME

32. Les autorités entendent prendre toutes les mesures qui s'imposent pour la réalisation des objectifs convenus avec les services du FMI, et qui sont présentés dans les tableaux 1 et 2 de ce mémorandum. Le suivi du programme sera fait conformément au contenu du Protocole d'Accord Technique qui définit les critères de performance quantitatifs et les modalités de transmission régulière de données aux services du FMI. La revue du programme se fera sur une base biannuelle. Pendant la durée de mise en œuvre du programme, le gouvernement du Burkina Faso s'abstiendra : (i) d'imposer des restrictions sur les paiements et les transferts au titre des transactions courantes, ou de renforcer ces restrictions, le cas échéant, sans avoir préalablement consulté le FMI; (ii) d'instaurer ou de modifier des pratiques de taux de change multiples; (iii) de conclure des accords de paiement bilatéraux incompatibles avec les dispositions de l'article VIII des Statuts du FMI ; et (iv) d'instaurer des restrictions sur les importations pour les besoins de la balance des paiements.

33. Revues de programme : la conclusion de la quatrième revue du programme soutenu par la FEC, prévue pour le 15 juin 2012, sera sujette à la réalisation des critères de performance programmés pour le 31 décembre 2011; la conclusion de la cinquième revue du programme, prévue pour le 15 décembre 2012, sera sujette à la réalisation des critères de performance programmé pour le 30 juin 2012; et la conclusion de la sixième revue du programme, prévue pour le 31 mai 2013, sera sujette à la réalisation des critères de performance programmé pour 30 décembre 2012.

Tableau 1. Burkina Faso: Critères et repères quantitatifs, 2012					
(En milliards de FCFA, données cumulées ; sauf là où indiqué)					
	2011	2012			
	Proj.	Mar. ⁵	Jun. ⁶	Sep. ⁵	Dec. ⁵
		Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Critères de performance et repères indicatifs					
Plafond du déficit global, dons compris ¹	184.6	51.6	91.1	122.8	154.0
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement ^{2,3}	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs de moins d'un an contractés ou garantis par le gouvernement ^{2,3}	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs ²	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Repères indicatifs					
Recettes totales	744.7	168.3	349.5	521.7	826.0
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté	314.4	84.6	176.9	280.7	384.6
Taux de défaillance des grandes entreprises (DGE, en pour cent) ⁴	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Accumulation d'arriérés de paiements intérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement à la hausse maximum du plafond sur le déficit global (dons compris) en raison d'un :					
Manque à gagner sur les dons par rapport aux projections du programme	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Excédent de prêts concessionnels par rapport aux projections du programme	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Facteurs d'ajustement					
Manque à gagner sur les dons par rapport aux projections du programme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Excédent de prêts concessionnels par rapport aux projections du programme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>					
Solde primaire de base (base caisse)	-217.6	-36.8	-89.1	-148.9	-126.9
Dons	328.9	35.0	124.7	291.9	350.6
Prêts concessionnels	164.6	17.5	35.0	87.5	140.0
Sources : Autorités burkinabès ; et estimations et projections des services du FMI.					
¹ Le plafond du déficit global dons compris sera ajusté conformément aux indications du protocole d'accord technique. Le déficit est calculé sur la base des engagements.					
² A observer de manière permanente.					
³ A l'exclusion des bons et obligations du Trésor et des bonds émis sur le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ce plafond exclut les crédits fournisseurs d'une durée égale ou inférieure à un an.					
⁴ Appliqué à la moyenne du trimestre.					
⁵ Repère indicatif.					
⁶ Critère de performance.					

Tableau 2 : Repères Structurels, juin 2011–2012

Mesures	Date de mise en œuvre
Gestion financière publique	
Mettre en application un nouveau système des prix et d'imposition pour les produits pétroliers.	Fin déc. 2011 (nouvelle date - quatrième revue)
Établir un guichet unique électronique pour le dédouanement(ORBUS)	Fin déc. 2011 (quatrième revue)
Mettre en place un système électronique afin d'améliorer l'évaluation des marchandises à deux postes de douane (scanners)	Fin déc. 2011 (quatrième revue)
Installer des unités de vérification des dépenses dans cinq ministères.	Fin mars 2012 (cinquième revue)
Fonction publique	
Terminer le recensement de la fonction publique et harmoniser le fichier de la fonction publique et de la solde.	Fin déc. 2011 (quatrième revue)
Mettre en place la carte biométrique pour la fonction publique dans trois structures pilotes.	Fin juin 2012 (cinquième revue)
Faire une étude diagnostique du système indemnitaire de la fonction publique.	Fin déc. 2012 (sixième revue)
Secteur Coton	
Préparer une stratégie pour la réduction graduelle de la participation de l'État dans le capital de la SOFITEX.	Fin juin 2012 (cinquième revue)
Secteur Financier	
Adopter et mettre en œuvre la stratégie pour le développement de la micro-finance.	Fin déc. 2011 (nouvelle date quatrième revue)
Préparer une stratégie pour améliorer la qualité des services financiers offerts par la SONAPOST.	Fin juin 2012 (cinquième revue)

PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

Ouagadougou, le Décembre 2011

1. Le présent protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs, les objectifs indicatifs et les repères structurels servant à évaluer les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Il fixe également les délais de communication des données aux services du FMI.

I. DÉFINITIONS

2. **État.** Sauf indication contraire, «l'État» est défini comme l'administration centrale du Burkina Faso et n'inclut pas les collectivités locales, la Banque centrale ni toute autre entité publique ou appartenant à l'État, dotée de la personnalité juridique et n'entrant pas dans le champ du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

3. **Définition de la dette.** Pour les besoins des critères d'évaluation pertinents, la définition de la dette est spécifiée au point 9 de la décision du Conseil d'administration du FMI n° 6230-(79/140), ultérieurement amendée le 31 août 2009 par la décision du Conseil d'administration n° 14416-(09/91).

- a) la « dette » s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment:
 - i. des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées au profit du débiteur par le créancier sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédits-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts totalement sécurisés, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie au vendeur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange);
 - ii. des crédits-fournisseurs, c'est-à-dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service;
 - iii. des accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour une ou plusieurs durée(s) donnée(s) généralement plus courte(s) que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de propriété, dont le titre est conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux

réparations et à l'entretien des biens concernés.

- b) Conformément à la définition de la dette énoncée ci-dessus, tout arriéré, toute pénalité, et tout dommage et intérêt accordé par un tribunal à la suite du non-règlement d'une obligation contractuelle est une dette. Le non-règlement d'une obligation contractuelle qui n'est pas considérée comme une dette aux termes de la présente définition (par exemple, paiement à la livraison) ne constitue pas une dette.

4. **Dette garantie.** Pour les besoins des critères d'évaluation pertinents, la garantie d'une dette par l'État s'entend comme une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement par l'emprunteur (par le biais de règlements en espèces ou en nature).

5. **Dette concessionnelle.** Pour les besoins des critères d'évaluation pertinents, une dette est réputée concessionnelle si elle comporte un élément don d'au moins 35 %¹; l'élément don est la différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actuelle, exprimée en pourcentage de la valeur nominale. On calcule la valeur actuelle de la dette à la date à laquelle elle est contractée par décompte des paiements que devra effectuer l'emprunteur au titre du service de la dette². Les taux d'actualisation utilisés à cet effet sont les taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) propres à chaque devise considérée publiés par l'OCDE³. Les TICR moyens sur dix ans sont utilisés pour calculer la valeur actuelle et donc l'élément don des crédits dont l'échéance est d'au moins 15 ans. Les TICR moyens sur six mois sont utilisés pour les crédits dont l'échéance est plus courte. Les marges correspondant aux différentes périodes de remboursement (0,75 % jusqu'à 15 ans, 1 % entre 15 et 19 ans, 1,15 % entre 20 et 29 ans et 1,25 % à partir de 30 ans) s'ajoutent aux TICR moyens sur 10 ans ou sur six mois.

6. **Dette extérieure.** Pour les besoins des critères d'évaluation pertinents, la dette extérieure est définie comme une dette libellée ou devant être repayé en une autre monnaie que le franc CFA. Cette définition s'applique aussi aux dettes contractées entre pays membres de l'UEMOA.

7. **Transmission des informations.** L'État informera les services du FMI dès qu'un nouvel emprunt extérieur est contracté ou garanti, en en précisant les conditions, mais au plus tard dans les deux semaines suivant la signature du contrat.

¹ La référence au site Web du FMI ci-après renvoie à un instrument qui permet le calcul de l'élément don pour une large gamme de montages financiers : <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>.

² Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion.

³ Dans le cas des prêts libellés en devises pour lesquelles l'OCDE ne calcule pas le TICR, le calcul de l'élément don doit être basé sur le TICR composite (moyenne pondérée) des monnaies entrant dans la composition du DTS.

II. CRITÈRES DE RÉALISATION QUANTITATIFS

8. Les critères de réalisation quantitatifs proposés pour juin et décembre 2011 se rapportent : (i) au déficit global (base engagement, dons inclus) tel que défini au paragraphe 4; (ii) à l'engagement ou la garantie de dette non-concessionnelle et de dette extérieure à court terme, tel que défini plus bas dans ce paragraphe; et (iii) à l'accumulation d'arriérés de paiements au titre du service de la dette publique extérieure. Les montants inscrits au programme pour mars et septembre 2011 constituent des repères. Le suivi des critères de réalisation suivants sera effectué de manière continue :

(i) nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État, y inclut les entreprises et autres entités du secteur public n'étant pas exclues au Tableau 1 du Mémoire de Politiques Économiques et Financières (MPEF) ainsi que pour toute dette privée pour laquelle l'État aurait offert une garantie qui constituerait une dette contingente pour le gouvernement; (ii) nouvelle dette extérieure à court-terme contractée ou garantie par l'État; (iii) arriérés de paiements au titre du service de la dette publique extérieure.

A. Déficit global dons inclus

Définition

9. Aux fins du programme, le déficit global dons inclus est évalué sur base engagement. Il est défini comme la somme du financement intérieur et extérieur net de l'État, calculée du point de vue du financement, plus l'ajustement base caisse. Le financement extérieur net de l'État est la somme des nouveaux emprunts extérieurs moins l'amortissement. Le financement intérieur net de l'État est défini comme la somme :

(i) du crédit bancaire net à l'État, comprenant la somme du crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de l'État détenus en dehors des banques commerciales nationales et; (iii) des recettes de privatisation. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du Trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées, et les dépôts de l'État aux CCP. Les dettes du Trésor public à l'égard du système bancaire incluent les concours de la Banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, les concours du FMI et le refinancement des obligations cautionnées), les titres d'État détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts titrisés de la CNE (Caisse nationale d'épargne postale)/CCP. Le crédit bancaire net à l'État est calculé par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Le stock des bons et obligations de l'État, ainsi que le financement extérieur net de l'État, est calculé par le Ministère de l'Économie et des Finances. L'ajustement base caisse est défini comme la somme de : (i) l'ensemble des dépenses engagées non payées et (ii) la variation des dépôts du Trésor.

10. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget de l'État, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières de l'État préparé par le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques et programmes financiers (SP-PPF), en collaboration avec d'autres directions du Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

11. Le déficit global, dons compris, est ajusté à la hausse par le manque à gagner sur le montant programmé de dons, jusqu'à un montant plafond de 25 milliards de FCFA (indiqué au Tableau 1 du MPEF). Le déficit global, dons inclus, ne sera pas ajusté au cas où les dons seraient plus élevés que dans le programme.

12. Le déficit global, dons compris, est ajusté à la hausse par le surplus des emprunts concessionnels dans le cadre du programme, jusqu'à un montant plafond de 15 milliards de FCFA (MPEF, Tableau 1).

Délais de transmission

13. Les données concernant le déficit global hors dons seront transmises au FMI par le Ministère des Finances et de l'Économie sur une base trimestrielle dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.

B. Non accumulation d'arriérés de paiements extérieurs

Critère de réalisation

14. La dette extérieure de l'État est représentée par le stock de dette dû ou garanti par l'État. Les arriérés de paiements extérieurs sont des paiements extérieurs dus mais non éteints. Dans le cadre du programme, l'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette, à l'exception d'arriérés de paiements extérieurs provenant des obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. La non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs est un critère de réalisation à observer de manière continue.

Délais de transmission

15. Les données de l'encours, de l'accumulation et du remboursement des arriérés de paiements extérieurs seront transmises chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois.

C. Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État

Critère de réalisation

16. L'État s'engage à ne contracter ou garantir aucun emprunt extérieur non-concessionnel, au-delà du plafond indiqué au Tableau 1 du MPEF. Ce critère de réalisation s'applique à la dette telle que définie au paragraphe 3 et à la dette extérieure

telle que définie au paragraphe 6 de ce mémorandum technique. Il utilise la notion de concessionnalité telle que définie au paragraphe 5 de ce même mémorandum. Ce critère de réalisation s'applique aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Ce critère s'applique également à toute dette privée garantie par l'État qui constituerait une dette contingente pour le gouvernement, telle que définie dans la section I de ce mémorandum. En outre, ce critère s'applique aux entreprises, gouvernements locaux et autres entités du secteur public (incluant les agences publiques administratives, professionnelles, scientifiques et techniques) n'étant pas exclues au Tableau 1 du MPEF. Cependant, ce critère de réalisation ne s'applique pas aux bons et obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA. Cet engagement est un critère de réalisation à observer de manière continue. Il est mesuré cumulativement à compter de l'approbation de la FÉC par le Conseil d'administration et aucun facteur d'ajustement ne s'y applique.

Délais de transmission

17. Les détails concernant tout emprunt (conditions et créanciers) de l'État doivent être communiqués chaque mois dans les quatre semaines à compter de la fin du mois. La même exigence s'applique aux garanties accordées par l'État.

D. Dette extérieure à court terme de l'État

18. La définition du paragraphe 11 s'applique également à ce critère de réalisation. Une dette à court terme est une dette dont l'échéance est à moins d'un an. Les prêts liés aux importations et aux exportations, les bons et obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA, de même que les crédits fournisseurs normaux à court terme sont exclus du champ de ce critère de réalisation.

Critère de réalisation

19. Dans le contexte de ce programme, le gouvernement s'engage à ne pas contracter ni garantir des dettes non-concessionnelles à courte échéance. La définition de non-concessionnalité réfère au paragraphe 5 du présent mémorandum. Le gouvernement s'engage également à ne contracter ni garantir aucune dette extérieure à courte échéance avant d'en avoir établi le degré de concessionnalité avec les services du FMI. Cette obligation est un critère de réalisation à observer de manière continue. Au 30 décembre 2010, l'État du Burkina Faso n'avait pas de dette extérieure à court terme.

III. AUTRES OBJECTIFS INDICATIFS QUANTITATIFS

20. Le programme comprend aussi des objectifs indicatifs relatifs aux recettes totales de l'État, aux dépenses sociales de réduction de la pauvreté, à la non-accumulation d'arriérés intérieurs et aux taux de grands contribuables non-déclarants.

A. Recettes totales de l'État

Définition

21. Les recettes totales de l'État sont évaluées sur base caisse. Elles comprennent l'ensemble des recettes fiscales et non fiscales recouvrées par la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes, le Trésor et les services de recouvrement des ministères et institutions, y compris les recettes provenant des chèques du Trésor.

Délais de transmission

22. Les données détaillées sur les recettes totales seront transmises aux services du FMI par le SP-PPF du Ministère de l'économie et des finances sur une base mensuelle, dans les six semaines à compter de la fin du mois.

B. Dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Définition

23. Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant des programmes prioritaires identifiés dans le CSLP pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses couvrent tous les titres pour les ministères suivants : MENA; Santé; Action sociale et solidarité nationale; Promotion de la femme; Travail et sécurité sociale; Emploi et jeunesse; Agriculture, hydraulique et ressources halieutiques; Ressources animales; Environnement et Développement Durable. Elles couvrent aussi les pistes rurales et le PPTE (titre 5) pour les infrastructures, et les dépenses sur PPTE uniquement pour la Justice et le MEF. Ces dépenses sont suivies directement dans le cadre du budget.

Délais de transmission

24. Le gouvernement communiquera dans les six semaines à compter de la fin du mois, des données mensuelles sur les dépenses sociales de réduction de la pauvreté.

C. Non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs

Définition

25. L'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État pendant la durée du programme. La non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs constitue un repère à observer de manière continue.

Délais de transmission

26. Les données concernant l'encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés intérieurs sur les obligations de l'État seront transmises chaque mois dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.

D. Taux de grandes entreprises non-déclarantes

Définition

27. Le taux de grandes entreprises non déclarantes est défini comme le ratio de retardataires et de non-déclarants à la Direction des grandes entreprises (DGE) par rapport au nombre total de contribuables tenus de déclarer à la DGE. Un déclarant retardataire est toute personne qui déclare après la date limite de déclaration. Un non-déclarant est toute personne comprise dans la base de données des déclarants et qui ne déclare pas. Les principales catégories d'impôts sont : la TVA, le BIC, et l'IUTS. La fréquence des dates limites de déclaration pour les principales catégories d'impôts est déterminée par le code des impôts.

Délais de transmission

28. L'État communiquera, dans les deux semaines suivant la fin de chaque trimestre, le nombre total de retardataires et de non-déclarants, ainsi que le nombre total de contribuables tenus de déclarer à la DGE pour les principales catégories fiscales.

IV. REPÈRES STRUCTURELS

29. Le programme comprend des repères structurels (voir Tableau 2 du MPEF).

V. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

A. Finances publiques

30. Le gouvernement communiquera les données suivantes, sous forme de chiffré électronique MS Excel aux services du FMI :
- Le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et les tableaux annexes traditionnels; ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois; si les données sur l'exécution des investissements financés sur dons et prêts extérieurs ne sont pas disponibles dans les temps requis, une estimation d'exécution linéaire par rapport aux prévisions annuelles sera retenue.
 - Des données mensuelles complètes sur le financement intérieur du budget (crédit bancaire net à l'État et stock des bons et obligations du Trésor non remboursés). Ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois.
 - Des données trimestrielles sur la mise en œuvre du Programme d'investissement public, comprenant le détail des sources de financement. Ces données seront transmises sur une base trimestrielle dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.
 - Des données trimestrielles sur le stock et le service de la dette extérieure, les emprunts extérieurs contractés, et le remboursement de la dette extérieure. Ces données seront transmises dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.
 - Des données mensuelles sous forme de tableau, sur le suivi des dépenses sociales de réduction de la pauvreté, dont les modalités de transmission sont les mêmes que pour le TOFE, ci-dessus.
 - Des données mensuelles concernant les prix et la taxation des produits pétroliers, incluant :
 - i) la structure des prix en vigueur durant le mois;
 - ii) le calcul détaillé de la structure des prix, partant du prix f.à.b.-Med et finissant au prix de détail;
 - iii) les volumes achetés et mis à la consommation par la SONABHY; et
 - iv) la décomposition des recettes fiscales sur les produits pétroliers — droits de douane, taxes sur les produits pétroliers (TPP), et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — et des subventions payées. Ces données seront transmises dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.
 - L'état des comptes auprès du Trésor public par grandes catégories (services administratifs, sociétés d'État, sociétés d'économie mixte, EPA, organismes internationaux, déposants privés, et autres). Cet état sera transmis sur une base mensuelle dans les six semaines à compter de la fin du mois.

- Les données trimestrielles de la Direction des grandes entreprises (pour la *TVA*, le *BIC* et l'*IUTS*) sur le nombre :
 - de contribuables enregistrés;
 - de déclarations reçues à temps;
 - de rappels de correspondance envoyés à des défaillants pour cause de déclaration tardive ou d'absence de déclaration;
- Ces données statistiques doivent être communiquées trimestriellement, dans les deux semaines à compter de la fin du trimestre. De même, les données trimestrielles sur les points suivant sont à envoyer dans les deux dernières semaines de chaque trimestre :
 - le nombre total de déclarations en douane;
 - le nombre de déclarations par circuit;
 - le nombre de déclarations par type de circuit, sujettes à un traitement particulier.

B. Secteur monétaire

31. Le gouvernement communiquera mensuellement, dans les six semaines à compter de la fin du mois :
- le bilan consolidé des institutions monétaires;
 - la situation monétaire, dans les six semaines à compter de la fin du mois, pour les données provisoires, et dans les dix semaines à compter de la fin du mois, pour les données définitives;
 - les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs;
 - les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires, si nécessaire.

C. Balance des paiements

32. Le gouvernement communiquera aux services du Fonds monétaire international :
- toute révision des données de balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital) dès leur révision;
 - les statistiques du commerce extérieur préparées par l'Institut national de la statistique, dans les trois mois suivant la fin du mois auquel elles se rapportent;
 - les données annuelles préliminaires de balance des paiements, dans les neuf mois à compter de la fin de l'année concernée.

D. Secteur réel

33. Le gouvernement communiquera aux services du Fonds monétaire international :
- les indices des prix à la consommation mensuels désagrégés, à un rythme mensuel dans les deux semaines à dater de la fin du mois;
 - les comptes nationaux provisoires;
 - toute révision des comptes nationaux.

E. Réformes structurelles et autres données

34. Le gouvernement communiquera également les informations suivantes aux services du FMI :
- toute étude, ou rapport officiel consacré à l'économie du Burkina Faso, dans les deux semaines à compter de sa publication.
 - toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, à compter de sa publication ou, au plus tard, de son entrée en vigueur.

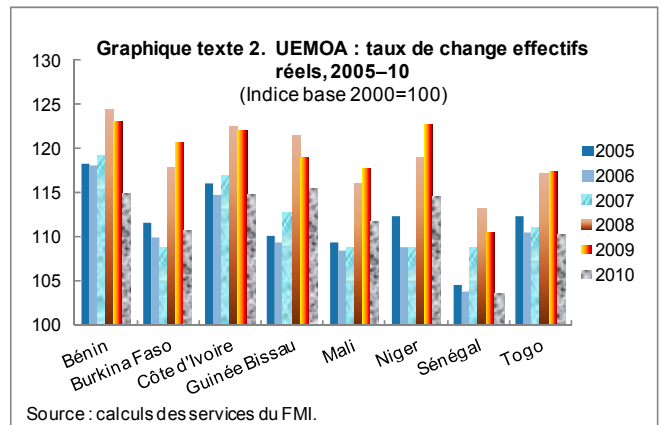
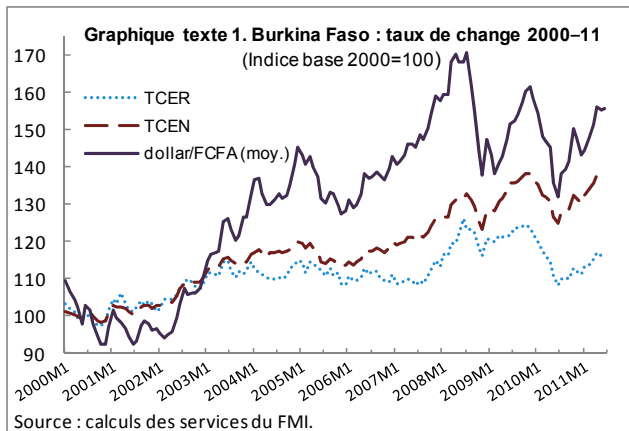
APPENDICE II — ÉVALUATION DU TAUX DE CHANGE¹

D'après l'évaluation du taux de change, le taux de change effectif réel du Burkina Faso est à peu près conforme aux fondamentaux économiques du pays, avec un désalignement compris entre -0,1 et 8,4 %. L'analyse du TCER fondée sur des indices de prix qui reflètent les coûts de production et la rentabilité donne des résultats contrastés et fait apparaître une certaine volatilité depuis une dizaine d'années.

I. Évolution des taux de change effectifs

1. **Ces dernières années, le taux de change a fluctué, en suivant l'évolution de l'euro, auquel le franc CFA est rattaché².** Entre 2007 et 2009, le taux de change effectif nominal (TCEN) s'est apprécié d'environ 9,3 % et le taux de change effectif réel (TCER), de 8,3 %, ce qui traduit la vigueur de l'euro par rapport au dollar EU. L'euro ayant légèrement faibli en 2010 et l'inflation ayant diminué, le TCER s'est déprécié de 8,4 % (graphique texte 1).

2. **L'évolution récente du taux de change au Burkina Faso est comparable à celle qu'on observe pour les autres pays de l'UEMOA.** Hormis le Mali et le Niger, les autres pays de l'UEMOA ont vu une appréciation du TCER entre 2005 et 2008, qui s'est inversée en 2009 et 2010 (graphique texte 2).



¹ Préparé par Mame Astou Diouf, avec le concours d'Anita Anoevna Niangoran et de David Corvino.

² Les fluctuations du cedi, la monnaie du Ghana (principal partenaire commercial du Burkina Faso, dont il représente 20 % des échanges), sont étroitement liées à celles du dollar EU. En outre, les États-Unis sont le cinquième partenaire commercial du Burkina Faso, dont ils représentent 7 % des échanges.

II. Évaluation du taux de change selon les méthodes CGER³

A. Méthode de l'équilibre macroéconomique

3. **La méthode de l'équilibre macroéconomique consiste à évaluer la viabilité extérieure sur la base d'une norme pour le solde courant qui soit compatible avec les fondamentaux économiques à moyen terme.** Elle indique une surévaluation de 1,3 %. Selon cette approche, le modèle estime l'ajustement du taux de change nécessaire pour combler l'écart entre le niveau d'équilibre estimé du solde courant (la norme) et le solde courant qui ressort des projections à moyen terme. Il apparaît que le niveau fixé comme norme⁴ est inférieur d'environ ½ % du PIB au déficit projeté pour 2015. Il s'ensuit que, compte tenu de l'élasticité⁵ du solde courant par rapport au TCER, une dépréciation de 1,3 % serait nécessaire pour rétablir l'équilibre (tableau 1).

	Solde courant/PIB			Élasticité SC/TCER	Désalignement du TCER ¹
	Norme	Sous-jacent	Écart		
Équilibre macroéconomique	-5,22	-5,74	-0,53	-0,42	1,25
Viabilité extérieure	-2,23	-5,74	-3,52	-0,42	8,37
TC réel d'équilibre pour 2009	3,2
TC réel d'équilibre pour 2010	-0,1

Source : calculs des services du FMI.
¹ (+) dénote une surévaluation.

B. Méthode de la viabilité extérieure

4. **La méthode de la viabilité extérieure consiste à évaluer la stabilité extérieure en fonction du solde courant qui permettrait de stabiliser les avoirs extérieurs nets à un niveau de référence.** Cette approche fait ressortir une surévaluation de 8,4 %. Selon cette méthode, le modèle estime la différence entre le solde courant à moyen terme et le solde courant qui permettrait de stabiliser les avoirs extérieurs nets (AEN) du pays à un niveau de référence. Il ressort de la simulation que le déficit courant projeté pour 2015 est supérieur de 3,5 % du PIB au déficit courant permettant de stabiliser les avoirs extérieurs nets, d'où une surévaluation estimée de 8,4 % du TCER⁶ (tableau 1).

³ Le taux de change est évalué selon les trois méthodes préconisées par le Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) du FMI : la méthode de l'équilibre macroéconomique, la méthode de la viabilité extérieure et la méthode du taux de change réel d'équilibre.

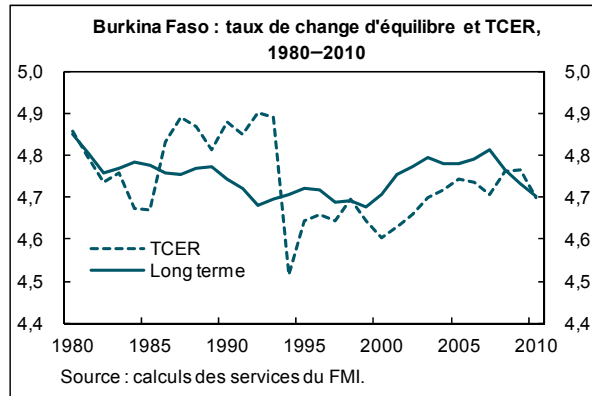
⁴ Pour estimer le niveau de la norme pour le solde courant, nous utilisons le modèle et les coefficients de Lee *et al.* (2008). Il en ressort que les principaux facteurs contribuant à la norme dans le cas du Burkina Faso sont la valeur retardée du déficit extérieur courant (à raison de -1,8 %), le solde pétrolier à moyen terme (-1,42 %) et le différentiel de revenu à moyen terme (-1,9 %).

⁵ Estimée par Tokarick (2010).

⁶ La note utilise les avoirs extérieurs nets de 2009 du Burkina Faso tirés de la version élargie et actualisée du jeu de données de Lane et Milesi-Ferretti (2007) fournie par le Département des études du FMI.

C. Méthode du taux de change réel d'équilibre

5. **La méthode du taux de change réel d'équilibre de forme réduite (méthode TCER) permet de calculer l'écart entre le taux de change d'équilibre et le taux de change effectif.** Si l'on compare la trajectoire du TCER à celle du TCER d'équilibre estimé à long terme, on constate que le franc CFA était surévalué pendant les années 80 et qu'il est devenu sous-évalué à partir de 1994, lorsqu'il a été dévalué de 50 % par rapport au franc français. Le graphique ci-contre montre que le TCER est resté sous-évalué jusqu'en 2009.

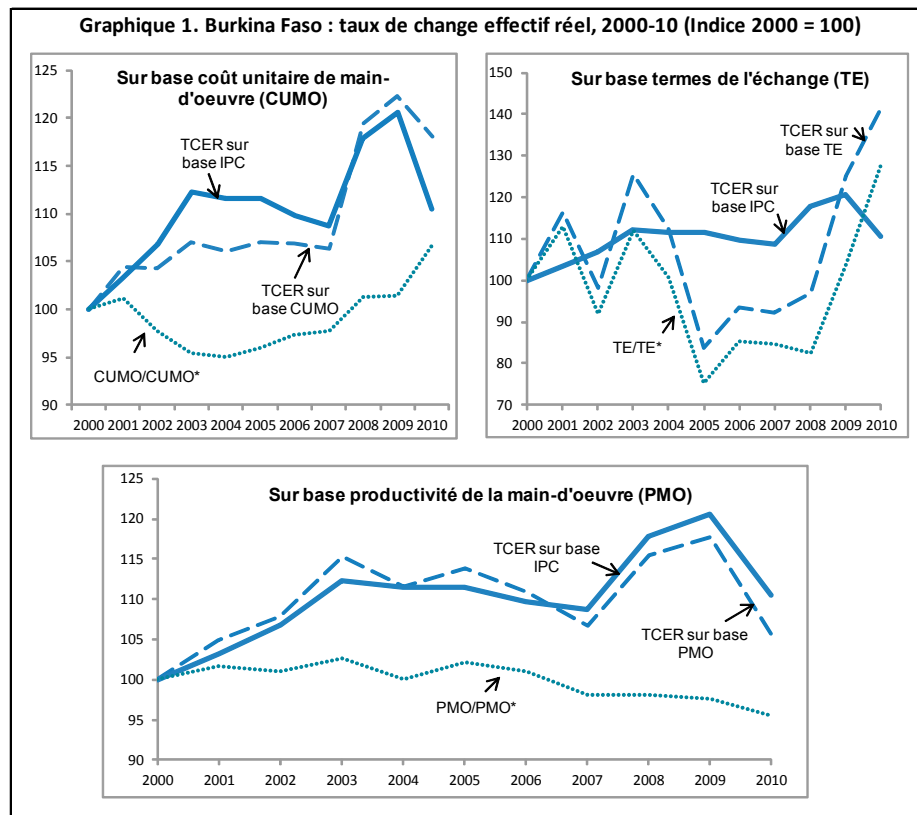


6. **La méthode TCER fait apparaître une surévaluation d'environ 3,2 % en 2009 et une sous-évaluation modérée en 2010.** D'après les estimations, en 2009 le taux de change réel d'équilibre était de 113,6 tandis que le TCER était de 117,3, d'où une surévaluation estimée à environ 3,2 %. La dépréciation entre mi-2010 et mi-2011 a porté le TCER presque à l'équilibre en 2010, le taux de change réel d'équilibre étant de 110,17 contre un TCER moyen de 110,06; d'où une légère sous-évaluation de 0,1 %⁷.

⁷ Le taux de change réel d'équilibre est estimé à l'aide du modèle spécifique du Burkina Faso qui est fondé sur la productivité du pays représentée par son PIB réel par habitant par rapport aux partenaires commerciaux, les termes de l'échange, la consommation publique et l'ouverture du pays mesurée par le ratio flux d'échanges/PIB. L'évaluation de fin 2009 fait apparaître une surévaluation alors que celle de fin 2010 fait apparaître une sous-évaluation parce que le TCER s'est déprécié davantage que le taux de change réel d'équilibre en 2010 (7,2 points de pourcentage contre 3,4). Les termes de l'échange sont le principal facteur contribuant positivement au taux de change réel d'équilibre.

III. Évaluation des TCER sur la base d'autres indices de prix

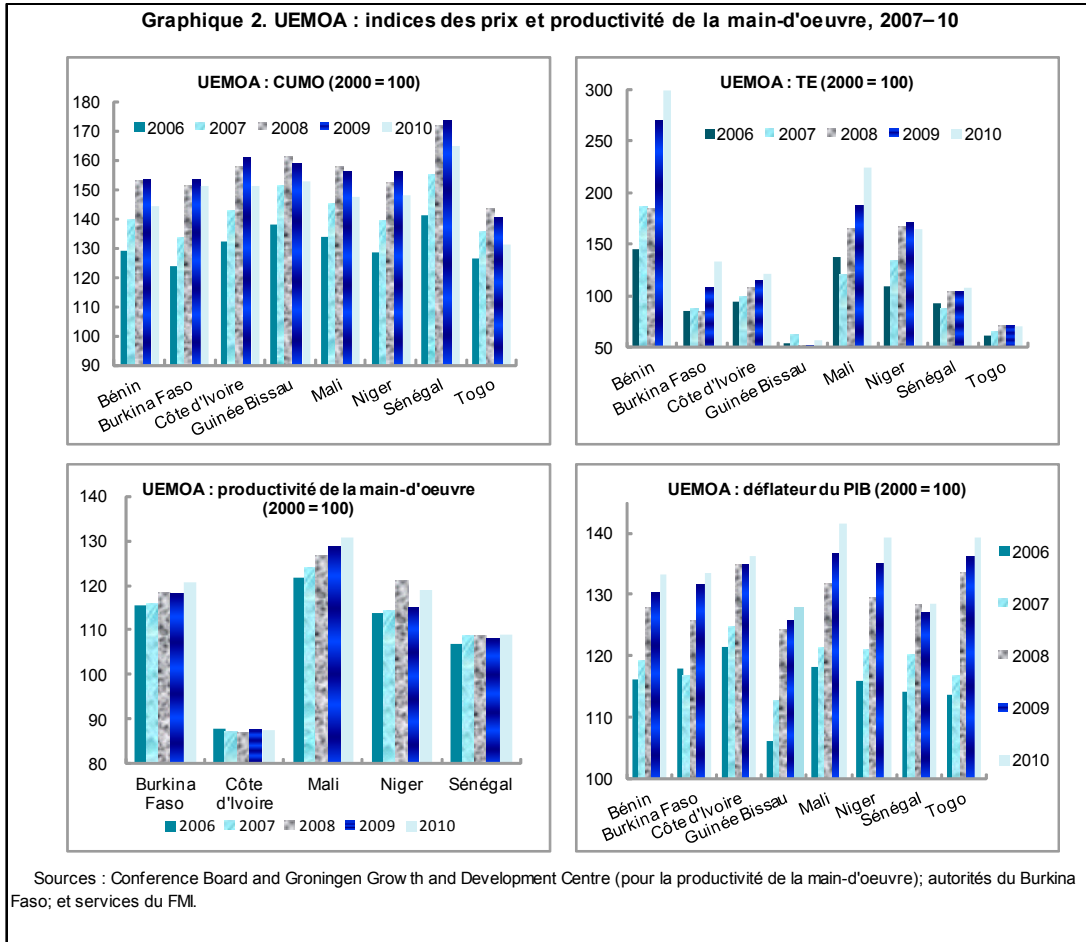
7. **L'évaluation des TCER sur la base d'indices de prix autres que l'indice des prix à la consommation confirme les résultats des évaluations réalisées selon les méthodes préconisées par le CGER⁸.** Cette méthode s'appuie sur des indices de prix qui permettent mieux que l'indice des prix à la consommation (IPC) de prendre en compte certains aspects de la rentabilité des producteurs⁹, notamment la structure des coûts et les marges bénéficiaires : coût unitaire de main-d'œuvre (CUMO), productivité de la main-d'œuvre (PMO) et termes de l'échange (TE) internes. Les résultats indiquent une appréciation du taux de change ces dernières années. En outre, la compétitivité des producteurs a été érodée par la hausse des coûts unitaire de main-d'œuvre et la dégradation des termes de l'échange, ainsi que par l'amélioration plus lente de la productivité du travail au Burkina Faso que chez les partenaires commerciaux (graphique 1).



⁸ Groupe consultatif sur les taux de change (FMI).

⁹ L'évaluation réalisée selon les méthodes préconisées par le CGER, présentée plus haut, utilise un TCER basé sur l'IPC, qui est le TCER le plus couramment employé.

8. Ces cinq dernières années, la compétitivité-prix et la productivité de la main-d'œuvre du Burkina Faso sont restés à peu près aux niveaux des autres pays de l'UEMOA. Les coûts unitaires de main-d'œuvre, les termes de l'échange et le déflateur du PIB se sont dégradés dans tous les pays de l'UEMOA, mais, au Burkina Faso, ces indicateurs ont été moins élevés que dans la plupart des pays de la région. En outre, le Burkina Faso s'est classé deuxième de la région pour ce qui est de la productivité de la main-d'œuvre (graphique 2)¹⁰.



IV. Compétitivité hors prix

9. En dépit des résultats indiqués ci-dessus, le Burkina Faso doit approfondir ses réformes structurelles pour remédier aux obstacles liés à la compétitivité hors prix qui entravent le développement du secteur privé. Sa monnaie étant rattachée à l'euro et la politique monétaire étant conduite par la banque centrale régionale, des efforts soutenus s'imposent pour réduire les coûts de transaction et améliorer encore le climat des affaires. Bien que certains indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale se soient

¹⁰ Exception faite du Bénin, du Togo et de la Guinée-Bissau, pour lesquels on ne dispose pas de données.

améliorés¹¹, le Burkina Faso était classé 134^e sur 139 selon l'indice *Global Competitiveness Index* pour 2010–11. L'accès insuffisant au financement, la médiocrité des infrastructures, l'existence d'une main-d'œuvre peu qualifiée, les carences de la réglementation et la capacité d'absorption limitée du pays sont les principaux facteurs qui ont été identifiés comme faisant obstacle au développement du secteur privé. De même, le pays se classe généralement en dessous du 50^e centile pour ce qui est des indicateurs de gouvernance (*World Governance Indicators*), ce qui est toutefois un meilleur score que ceux des pays de l'UEMOA et que la moyenne pour l'Afrique subsaharienne¹².

V. Conclusion

10. D'après l'évaluation du taux de change selon les méthodes préconisées par le CGER, le taux de change du Burkina Faso est à peu près conforme aux fondamentaux économiques du pays, avec un désalignement compris entre -0,1 % et 8,4 %. L'évaluation du TCER à l'aide d'autres indices de prix indique que la compétitivité du pays a été érodée par l'appréciation nominale du TCEN, une dégradation des coûts unitaires de main-d'œuvre relatifs et des termes de l'échange du Burkina Faso, et une amélioration plus lente de la productivité de la main-d'œuvre que chez les partenaires commerciaux. L'évolution des TCER mesurée sur la base d'indices reflétant la rentabilité des producteurs et d'indicateurs de la compétitivité hors prix met en évidence la nécessité de poursuivre les réformes structurelles pour soutenir le développement du secteur privé.

¹¹ Le classement *Doing Business* du Burkina Faso s'est amélioré : il est passé de 154^e en 2010 à 150^e en 2012 (sur 183 pays). D'après l'enquête de 2012, le pays se place 24^e en Afrique subsaharienne et 2^e au sein de l'UEMOA, après le Mali (qui est classé 22^e en Afrique subsaharienne).

¹² Comparé à une échelle allant de -0,25 à +0,25, le Burkina Faso obtient les scores suivants : -0,24 pour la participation et la responsabilisation, -0,11 pour la stabilité politique, -0,58 pour l'efficacité de l'administration, -0,11 pour la qualité de la réglementation, -0,21 pour la primauté du droit et -0,37 pour la maîtrise de la corruption, d'après les indicateurs de gouvernance (*World Governance Indicators*) de 2010.

Bibliographie

- International Monetary Fund, 2010, “Updated and Extended Version of the Lane and Milesi-Ferretti (2007) Dataset”, Research Department, Washington D.C.
- IMF, 2008, SPR note: “How to Apply CGER Methodologies to Non-CGER Countries: A Guide for Desk Economists”, Washington D.C.
- Lee, J., G.M. Milesi-Ferretti, J. Ostry, A. Prati, L.A. Ricci, 2008, “Exchange Rate Assessments: CGER Methodologies”, IMF Occasional Paper No. 261, Washington D.C.
- Lane, P.R., and G.M, Milesi-Ferretti, “The External Wealth of Nations Mark II: Revised and Extended Estimates of Foreign Assets and Liabilities, 1970-2004”, *Journal of International Economics* 73, November 2007, pp. 223–250.
- Tokarick S., 2010, “A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities” IMF Working Paper 10/180, Washington D.C.

APPENDICE III — EXPANSION DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC, CROISSANCE ET VIABILITÉ DE LA DETTE AU BURKINA FASO¹

Introduction

1. **La présente note examine le lien entre investissement public, croissance et viabilité de la dette pour l'économie du Burkina Faso.** Elle repose sur l'utilisation d'un modèle dynamique d'équilibre général (DGE) applicable aux économies ouvertes mis au point par Buffie et al (2011), pour simuler les répercussions macroéconomiques de l'expansion des investissements, à partir des hypothèses énoncées dans le nouveau DSRP des autorités.
2. **Les résultats des simulations opérées avec le modèle sont conformes aux résultats de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) de 2011 réalisée à partir du cadre de viabilité de la dette de la Banque mondiale/FMI applicable aux pays à faible revenu.** La note examine ces résultats selon deux options de financement extérieur ainsi que l'ajustement budgétaire (politique fiscale) nécessaire pour préserver la viabilité de la dette à long terme. La présente analyse tient compte de la situation particulière du Burkina Faso, à savoir son appartenance à une union douanière et monétaire, ce qui limite la possibilité d'opérer des ajustements unilatéraux du taux de TVA, son risque élevé de surendettement et la vulnérabilité de son économie aux chocs exogènes.

Étalonnage

3. **Le modèle a été calibré pour tenir compte des principales caractéristiques de l'économie burkinabè.** Si tous les ratios en régime permanent — fondés sur les données récentes de comptabilité nationale et du budget — sont particuliers au Burkina Faso, les paramètres «profonds» sont calibrés à partir du PFR (pays à faible revenu) moyen comme dans Buffie et al (2011) lorsque les informations pertinentes n'étaient pas disponibles pour le Burkina Faso.
4. **Les résultats quantitatifs du modèle sont tributaires de l'efficience de l'investissement public.** Pour tenir compte de diverses faiblesses du processus d'investissement, nous supposons que 70 % des dépenses publiques contribuent à accroître le stock d'infrastructures productives. La valeur de ce paramètre est par ailleurs légèrement supérieure aux 60 % utilisés comme repère dans Buffie et al (2011), ce qui s'explique par le score relativement bon du Burkina Faso dans le récent «indice de gestion de l'investissement public» (PMI) mis au point par Dabla-Norris et al (2011), lequel classe le Burkina Faso dans le quatrième quartile de la distribution PMI dans un échantillon de 71 pays.

¹ Préparé par Constant Lonkeng Ngouana et Malangu Kabedi-Mbuyi (Département Afrique) avec le précieux concours de l'équipe du Burkina Faso et de Felipe Zanna et Salifou Issoufou (tous deux du Département des études).

5. **On suppose que l'investissement public produit un rendement brut annuel de 25 %.** Cette valeur semble appropriée car elle s'applique à l'infrastructure effective, donc une fois exclues les inefficiences du processus d'accumulation de capital. Le rendement supposé de l'infrastructure est conforme aux études pertinentes (voir par exemple Dalgaard et Hansen (2005), et Briceno-Garmendia (2010), entre autres).

Résultats des simulations et conséquences pratiques

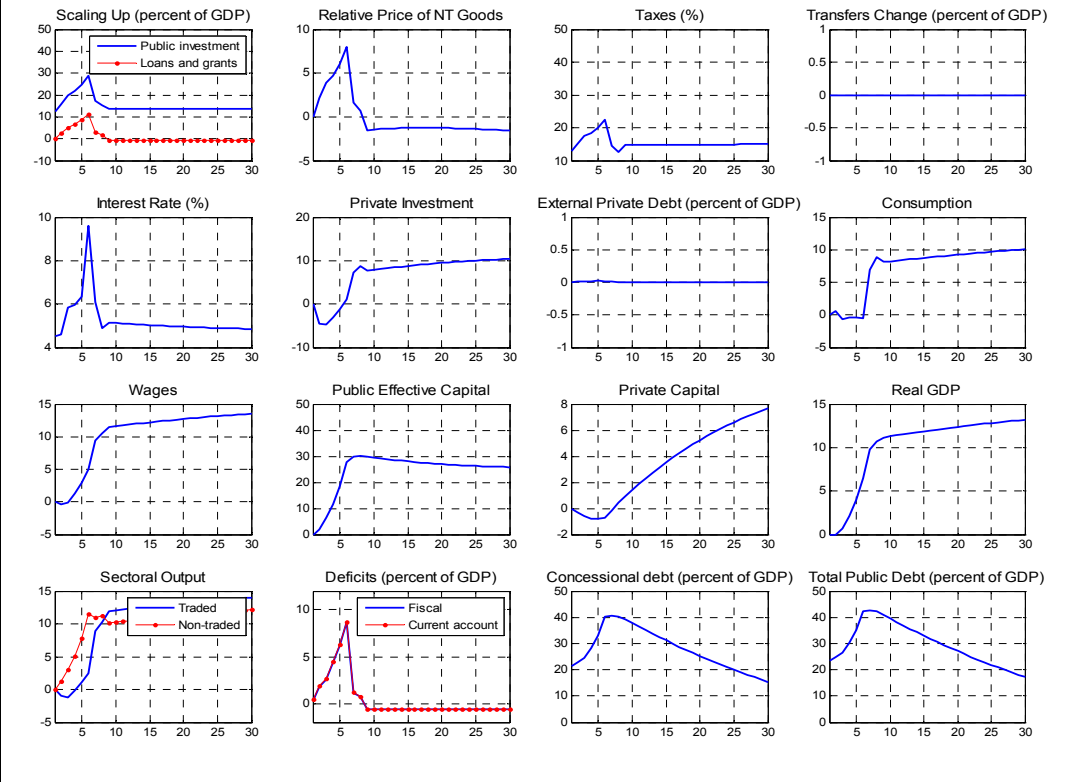
6. **La combinaison d'emprunts concessionnels avec un ajustement budgétaire immédiat et illimité semble être compatible avec la viabilité de la dette à long terme, mais exige une profonde modification de la politique fiscale.** Ce scénario repose sur l'expansion des investissements envisagés dans le nouveau DSRP des autorités, lequel prévoit un doublement du budget d'investissement public à 2,2 milliards de dollars sur une période de cinq ans. Il ressort des résultats que l'effet à long terme de l'expansion de l'investissement est positif. De manière plus précise, la croissance économique s'accélère sensiblement, notamment à moyen terme, grâce à des investissements publics plus importants et plus efficaces et à l'investissement du secteur privé; par ailleurs la dette extérieure descend à environ 20 % du PIB à long terme après une augmentation en début de période. Toutefois, dans le domaine budgétaire, en partant du profil projeté des dons officiels², l'ajustement nécessaire pour compléter les prêts concessionnels afin de couvrir l'expansion de l'investissement aboutit à une augmentation du taux d'imposition de la consommation de plus de 10 points de pourcentage en cinq ans, ce qui s'explique par l'augmentation supposée des coûts d'infrastructure (graphique 1). Dans le cas du Burkina Faso, cela suppose que le taux de TVA augmenterait à près de 30 %, ce qui n'est ni faisable ni d'ailleurs souhaitable d'un point de vue macroéconomique.

7. **Des emprunts concessionnels supplémentaires avec un ajustement budgétaire limité et retardé aboutissent à un niveau insoutenable de dette publique.** Pour faire la part des résultats susmentionnés sur l'ajustement budgétaire, la simulation du modèle a supposé que le taux de TVA restait inchangé les cinq premières années et qu'il augmentait ensuite d'environ 2 points de pourcentage. Dans ce scénario, des emprunts concessionnels supplémentaires sont nécessaires pour couvrir le même niveau d'expansion de l'investissement que dans le scénario de référence. Les résultats des simulations mettent en évidence un impact macroéconomique positif comparable à celui du scénario de référence, avec un impact négatif moins prononcé en termes d'investissement et de consommation privés durant les premières années, car le taux d'imposition n'augmente pas immédiatement. Cependant l'augmentation des emprunts pousse l'endettement public extérieur à près de 60 % du PIB à moyen terme (graphique 2). Bien que le ratio diminue par la suite, il reste élevé et ne manque pas de préoccuper compte tenu du risque élevé de surendettement qui pèse sur le Burkina Faso dans l'hypothèse des politiques actuelles. L'impact du profil de la dette est d'autant plus fort que si l'augmentation de la TVA est échelonnée.

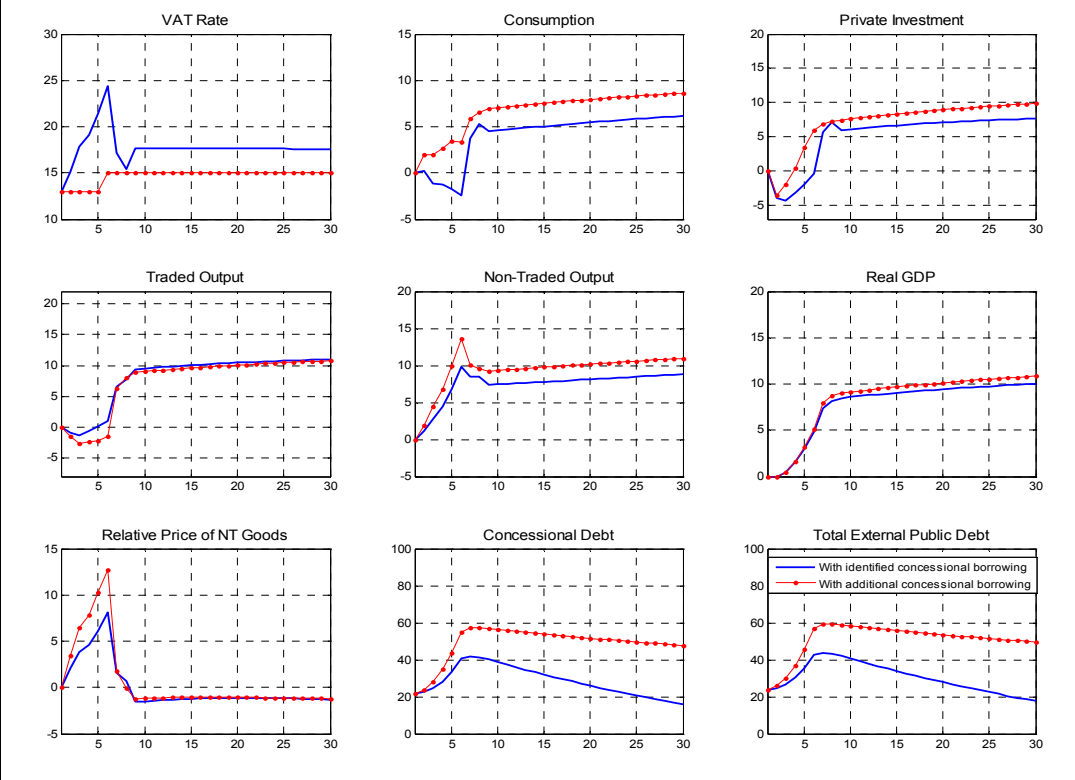
² À partir du cadre macroéconomique relatif au programme appuyé par la FEC.

8. **Une augmentation échelonnée du taux de TVA diminue l'impact de l'ajustement budgétaire mais détériore le profil d'endettement à long terme.** Il ressort des résultats des simulations qu'une augmentation échelonnée du taux de TVA contribuerait à lisser l'ajustement budgétaire à moyen terme. Cependant si l'expansion des investissements est financée à partir de recettes additionnelles et d'emprunts à des conditions commerciales, le stock de la dette publique extérieure augmente à des niveaux insoutenables à moyen et long terme, atteignant environ 80 % du PIB au bout de 30 ans (contre moins de 20 % du PIB au début de la période de simulation). Comme le montrent les études empiriques cette accumulation de dette extérieure risque de nuire aux perspectives de croissance à long terme.

Graphique 1. Burkina Faso—Expansion de l'investissement financée à partir de prêts concessionnels et d'un ajustement budgétaire illimité

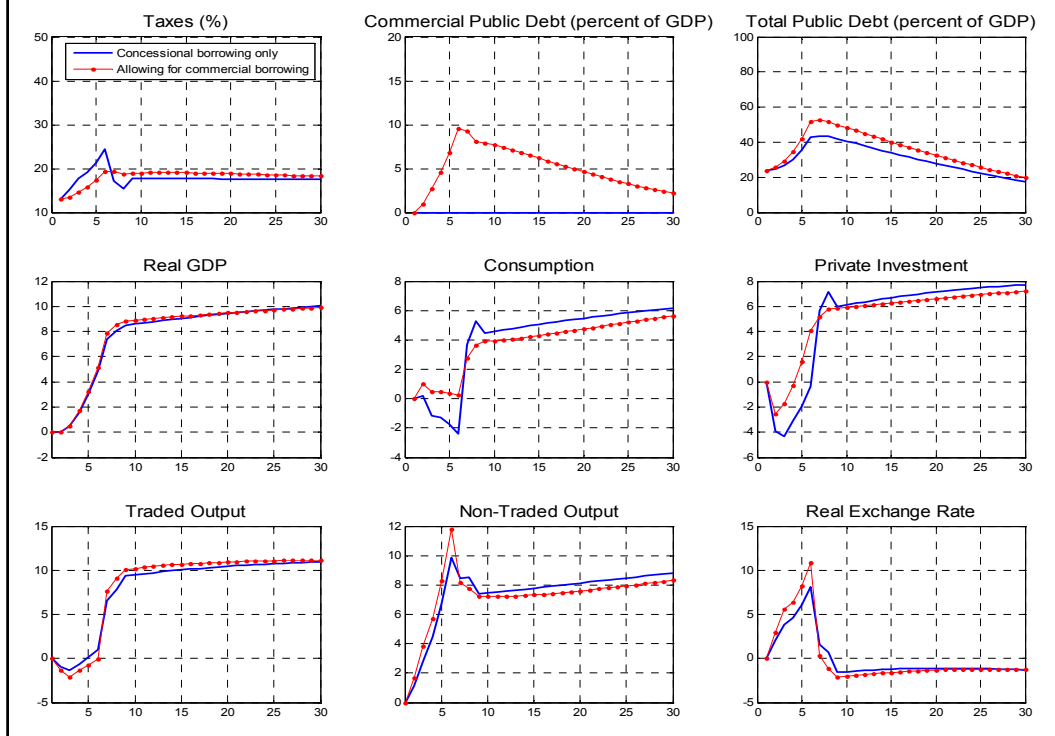


Graphique 2. Burkina Faso—Expansion de l'investissement avec plus de prêts concessionnels et ajustement budgétaire limité



9. **Le recours à des emprunts non concessionnels pour compléter le financement concessionnel de l'expansion des investissements dans le cadre du nouveau DSRP semble incompatible avec la viabilité à long terme de la dette.** Ce scénario (graphique 3) pose l'hypothèse de prêts commerciaux à un taux d'intérêt nominal de 9,9 %, à partir des estimations disponibles dans Gueye et Sy (2010) pour le Burkina Faso. En plafonnant la TVA à 20 % pour lisser l'ajustement fiscal, les résultats des simulations montrent que, par rapport au scénario de référence, un nouveau stock de dette commerciale atteint près de 10 % du PIB au bout de cinq ans et le stock total de la dette publique dépasse 50 % du PIB avant de revenir aux niveaux historiques. Cela étant, l'impact sur la croissance est comparable au scénario de référence, tandis que l'accès aux emprunts commerciaux alourdit les obligations de dette extérieure, ce qui peut se révéler particulièrement délicat pour le Burkina Faso compte tenu du manque de diversification de ses exportations et de sa vulnérabilité aux chocs sur les termes de l'échange.

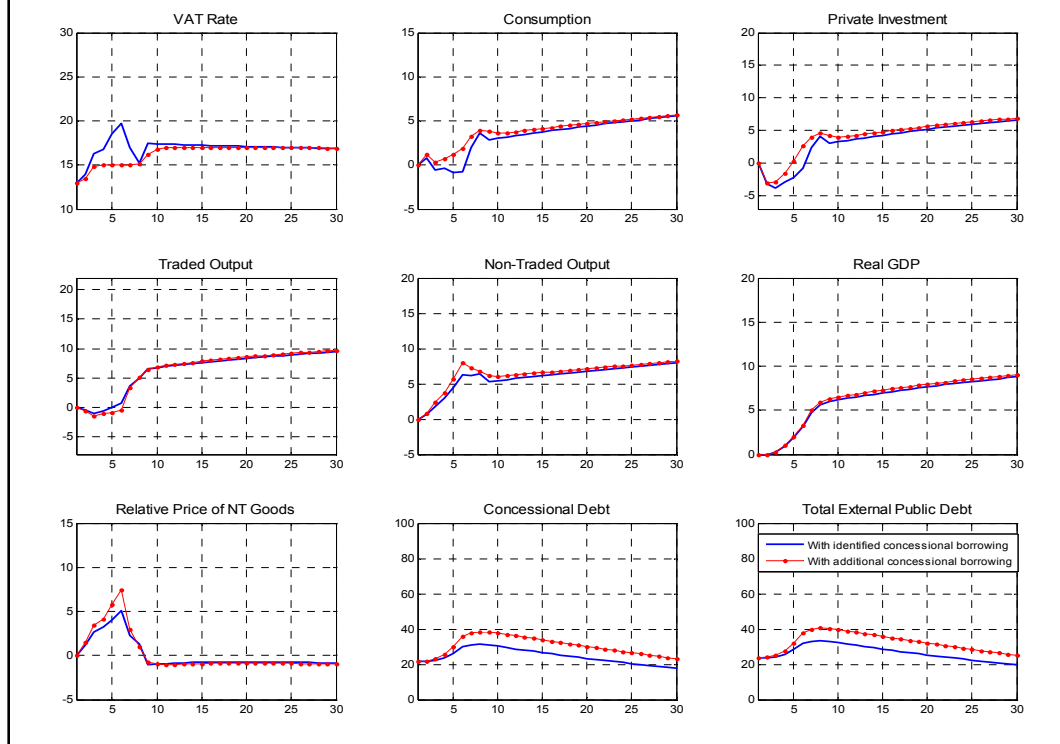
Graphique 3. Burkina Faso—Expansion de l'investissement: emprunts concessionnels complétés par prêts commerciaux et ajustement budgétaire limité



10. **Une expansion des investissements à un rythme modeste et régulier et un meilleur recouvrement des frais versés par les usagers des services d'infrastructures, pourraient contribuer à atteindre les objectifs liés au budget et à la viabilité de la dette.** Il ressort des simulations basées sur les hypothèses d'expansion des investissements retenues dans le programme appuyé par la FEC que, si l'impact à long

terme sur la croissance est quelque peu inférieur à celui des scénarios reposant sur l'expansion des investissements envisagée par le nouveau DSRP, les emprunts concessionnels supplémentaires sont toutefois compatibles avec la viabilité à long terme de la dette. Cependant, il demeure nécessaire de réaliser un ajustement budgétaire important, certes moins prononcé que dans le scénario de référence. Les simulations montrent qu'une augmentation échelonnée du taux de TVA pourrait corriger cet effet et assurer un profil d'ajustement budgétaire plus progressif. Autrement dit, en finançant une augmentation modeste des investissements publics à partir de recettes supplémentaires — selon une structure fiscale échelonnée — et d'emprunts concessionnels il serait possible d'amortir l'impact de l'ajustement budgétaire et de veiller à la viabilité à long terme de la dette (graphique 4). Il ressort également des simulations qu'une augmentation du taux de recouvrement des paiements des usagers de services d'infrastructures du niveau actuel de 40 % observé au Burkina Faso à environ 80 % réduirait l'ajustement budgétaire nécessaire pour préserver la viabilité de la dette d'environ un point de pourcentage.

Graphique 4. Burkina Faso—Expansion modérée de l'investissement avec emprunts concessionnels et ajustement fiscal étalé



Quelques mises en garde

11. Le modèle décrit dans Buffie et al (2011) est un outil intéressant pour évaluer l'impact d'une expansion de l'investissement public sur la croissance et sur les options de financement et, partant, sur la viabilité de la dette et des finances publiques. Les résultats des simulations peuvent éclairer les décisions des pouvoirs

publics quant au rythme et à l'ampleur de l'expansion des investissements et quant aux répercussions pour les options de financement et l'ajustement budgétaire nécessaire. Il importe toutefois de noter que comme dans toute autre démarche de ce genre, les résultats dépendent des hypothèses formulées. Cela étant, les principales conclusions de politique générale semblent être particulièrement robustes face à des variations raisonnables des valeurs des paramètres.

Conclusion et avis des autorités

12. Bien qu'elle puisse avoir d'importants effets à long terme sur la croissance, l'expansion des investissements publics peut avoir des retombées négatives sur la viabilité de la dette et exiger un ajustement budgétaire considérable à court terme. Les résultats de l'application d'un modèle DGE à l'économie du Burkina Faso mettent en évidence que sous certaines conditions, l'augmentation des investissements publics aux niveaux envisagés par les autorités dans le DSRP accélérerait considérablement la croissance économique à moyen et long terme, doperait l'investissement privé et augmenterait la consommation. Il ressort également des résultats que le choix des options de financement de cette expansion des investissements devrait être guidé par leur répercussion sur la viabilité à long terme de la dette et par l'ajustement budgétaire qui en découlerait. De manière plus précise, les résultats signalent qu'une augmentation des investissements publics accompagnée d'un ajustement budgétaire insuffisant peut aboutir à un niveau d'endettement public extérieur non viable qui, ainsi que le montrent les études empiriques, risque d'évincer l'investissement privé et de nuire aux perspectives de croissance à long terme. Dans le même ordre d'idées, un ajustement budgétaire illimité pour financer une augmentation des investissements peut avoir des effets macroéconomiques pervers. Compte tenu des particularités du Burkina Faso, les résultats semblent indiquer qu'une expansion modérée des investissements publics financée par un niveau plus élevé de dons et de prêts concessionnels et par une augmentation des recettes publiques donnerait de meilleurs résultats macroéconomiques. Cette augmentation des recettes pourrait être obtenue en procédant à un relèvement de la TVA étalé dans le temps et en renforçant le recouvrement des paiements des usagers de services d'infrastructure.

13. Les autorités ont salué cette analyse et se sont globalement associées aux recommandations de politique générale. Elles ont estimé que l'option de financement comprenant davantage de dons et d'emprunts concessionnels était compatible avec la démarche qu'elles entendaient suivre pour financer l'expansion des investissements envisagée dans leur nouveau DSRP. À cet égard, elles ont déclaré vouloir utiliser les résultats du modèle lors de la prochaine conférence des bailleurs de fonds prévue en 2012. Au cours des entretiens, elles ont estimé que, dans tous les scénarios de simulation, l'ajustement fiscal n'était ni réaliste, ni faisable, en raison de l'obligation incombant au Burkina Faso, en tant que membre d'une union monétaire et douanière, d'harmoniser la TVA. Néanmoins, elles ont convenu avec les services du FMI qu'il fallait continuer à augmenter les recettes pour créer l'espace budgétaire permettant d'accroître les investissements, quel que soit l'instrument employé à cette fin.

Bibliographie

- Berg, A., J. Gottschalk, R. Portillo, and F. Zanna (2010), “The Macroeconomics of Medium-Term Aid Scaling-Up Scenarios,” IMF Working Paper WP/10/160, Washington, D.C.
- Briceño-Garmendia, C., K. Smits, and V. Foster, 2008, “Financing Public Infrastructure in Sub-Saharan Africa: Patterns and Emerging Issues.” AICD Background Paper 15, World Bank.
- Buffie, E.; Berg, A.; Patillo, C.; Portillo, R.; and Zanna, L. F. (2011) “Public Investment, Growth and Debt Sustainability: Putting Together the Pieces”, IMF, mimeo, March.
- Dabla-Norris, E., Brumby, J., Kyobe, A., Mills, Z. and Papageorgiou, C. (2011) “Investing in Public Investment: An Index of Public Investment Efficiency” IMF Working Paper WP/11/37, February, Washington, DC.
- Diouf, A. and C., Lonkeng (2011), “The Macroeconomics of Scaling-Up Aid: The Case of Burkina Faso”, IMF, mimeo.
- Gueye, C., A. Sy, (2010), “Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?” IMF Working Paper WP/10/140, June, Washington, DC.
- IMF Country Report No. 11/240, Appendix III: “Linking Public Investment, Growth and Debt Sustainability in Togo”, August, Washington, DC.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT

BURKINA FASO

Analyse conjointe FMI/Banque mondiale de la viabilité de la dette

Préparée par les services du Fonds monétaire international et
de l'Association internationale de développement

Approuvée par Michael Atingi-Ego et Thomas Dorsey (FMI)
et Jeffrey D. Lewis et Marcelo Giugale (IDA)

Le 8 décembre 2011

Les résultats de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) sont similaires à ceux de l'analyse précédente. Le risque de surendettement du Burkina Faso est élevé, car d'après les projections, le ratio valeur actuelle (VA) de la dette aux exportations devrait dépasser son seuil indicatif qui dépend des politiques dans le scénario de référence et dans les tests de résistance.¹ Pour autant d'après les projections, ce dépassement devrait se produire environ 10 ans plus tard que prévu dans l'AVD précédente, ce qui tient compte de l'amélioration des perspectives des exportations au cours de la période. Les autres indicateurs d'endettement restent inférieurs à leurs seuils indicatifs qui dépendent des politiques dans le scénario de référence et les tests de résistance. Dans le contexte du nouveau DSRP adopté à la fin de 2010, le Burkina Faso entend intensifier les investissements, notamment dans l'infrastructure en vue d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté. Les résultats de l'AVD indiquent que ces nouveaux investissements publics devraient être pour la plupart financés par des dons et des prêts concessionnels pour assurer la viabilité de la dette à long terme.

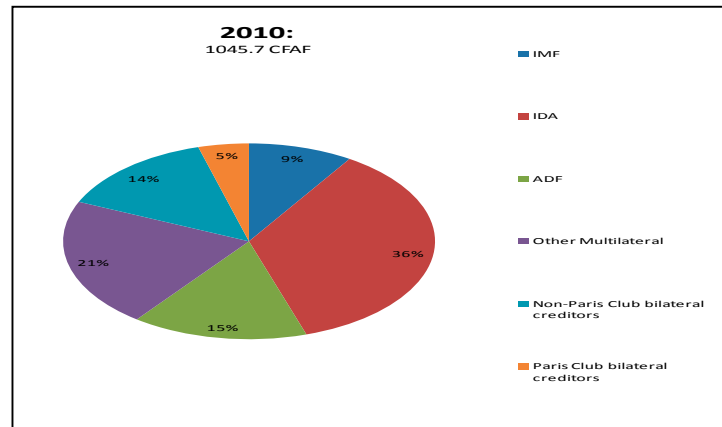
¹ Dans le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu, il est prévu que l'amélioration des politiques et le renforcement des institutions devraient aider les pays à gérer des niveaux d'endettement plus élevés. C'est pourquoi les seuils de l'AVD sont liés aux politiques et sont fixés sur la base du classement des Évaluations politiques et institutionnelles des pays (Country Policy and Institutions Assessment — CPIA) de la Banque mondiale. D'après le score CPIA moyen de 2008-10, le Burkina Faso se classe dans la catégorie des pays dont les résultats sont moyens. Les seuils indicatifs pertinents pour les pays de cette catégorie sont les suivants : 40% pour le ratio en valeur actuelle (VA) de la dette au PIB ; 150 % pour le ratio en VA de la dette aux exportations; 250 % pour le ratio en VA de la dette aux recettes; 20 % pour le ratio en VA du service de la dette aux exportations et 30 % pour le ratio en VA du service de la dette aux recettes.

I. INTRODUCTION

1. **Le stock de la dette du Burkina Faso inclut la dette extérieure et intérieure contractée et garantie par l'État.** À la fin de 2010, la dette extérieure s'élevait à 23,9 % du PIB, près de 80 % étant exigible par des créanciers multilatéraux (graphique 1) et environ un tiers étant libellé en euro, ce qui atténue l'impact des fluctuations de change.² Les obligations publiques (tableau du texte 1) constituent la plus grande part de la dette intérieure.

2. **La politique de la dette extérieure est restée prudente. Le Burkina Faso a systématiquement recherché des dons et des prêts concessionnels pour assurer ses besoins de financement.** Ainsi, dans le cadre du programme appuyé par le FMI, l'obligation d'un élément dons équivalant à 35 % pour la dette extérieure contractée et garantie par l'État est strictement respectée et les projets d'investissements sont toujours analysés par un Comité national de la dette publique avant le début de toutes négociations de prêts. L'AVD suppose qu'entre 2007 et 2031, la structure de la dette extérieure du Burkina Faso ne changera pas (voir graphique 1) et que par conséquent l'élément dons moyen restera supérieur à 35 %.

Text Figure 1. Burkina Faso—External Debt Composition by Creditor, 2010



² La monnaie du Burkina Faso, le franc CFA, commun aux six autres membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine, est rattachée à l'euro à un taux de change fixe.

Text Table 1. Burkina Faso: Stock of Public Debt, 2006–2010					
	2006	2007	2008	2009	2010
(In billions of CFAF)					
Total debt stock	687.1	713.1	883.5	1,029.6	1,185.2
External	603.8	601.6	786.4	867.7	1,045.7
Multilaterals	440.1	473.0	604.7	688.5	853.1
Bilaterals	163.8	128.6	181.8	179.2	192.6
Domestic	83.3	111.6	97.1	162.0	139.5
(In percent of GDP)					
Total debt stock	21.7	21.9	23.9	26.1	27.1
External	19.0	18.5	21.3	22.0	23.9
Multilaterals	13.9	14.5	16.4	17.5	19.5
Bilaterals	5.2	4.0	4.9	4.5	4.4
Domestic	2.6	3.4	2.6	4.1	3.2

Sources: IMF staff and Burkinabè authorities.

3. **Cette AVD est réalisée dans le contexte de perspectives macroéconomiques qui tiennent compte de l'amélioration attendue des conditions économiques à moyen terme** (Encadré 1, Tableau 1). Les perspectives qui sous-tendent les comptes de l'AVD tiennent compte de l'impact de l'augmentation projetée des investissements publics, notamment dans l'infrastructure pour réaliser les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté arrêtés dans le nouveau DSRP des autorités adopté en décembre 2010. Les perspectives reflètent aussi l'expansion projetée du secteur minier, notamment une production d'or accrue ainsi que le développement des mines d'autres minéraux, de meilleures perspectives dans la filière coton et une plus grande diversification du secteur agricole. C'est pourquoi, d'après les projections, la croissance du PIB réel devrait en moyenne s'établir à 7,3 % en 2017-31, au lieu des 6,2 % de l'AVD précédente. Le déficit du compte courant hors intérêts, même s'il reste modéré, devrait d'après les prévisions être supérieur à celui de l'AVD de 2010 car il est prévu que la demande de pétrole et de biens d'équipement importés reste ferme, parallèlement à l'augmentation projetée des investissements publics et à l'amélioration des perspectives économiques. De même, la trajectoire de la dette extérieure est moins favorable que dans l'AVD précédente avec un taux d'accumulation de la dette qui progresse régulièrement entre 2011 et 2020, avant de se stabiliser à long terme. De plus gros efforts de rééquilibrage des finances publiques devraient permettre d'accroître le financement des investissements sur ressources intérieures: il est prévu que les recettes fiscales passent de 15,6 % du PIB en 2007 à 17,3 % du PIB en 2031, sous l'effet à la fois de l'accroissement des recettes des activités minières et du secteur privé et des gains d'efficacité dans l'administration fiscale ; d'après les projections, le solde budgétaire global (dons inclus) devrait nettement s'améliorer par rapport à l'AVD précédente. On suppose aussi dans le cadre macroéconomique que l'aide extérieure suivra les tendances historiques à moyen terme, puis baissera progressivement à mesure que la performance des recettes se confirmera.

Encadré 1. Burkina Faso: Hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent l'AVD

D'après les projections, le **PIB réel** devrait s'établir en moyenne à 6,4 % à moyen terme, soutenu par l'augmentation attendue de la production et les prix mondiaux de l'or, l'amélioration de la production de la filière coton, notamment grâce à la plus grande productivité que permet l'utilisation généralisée prévue des graines de coton génétiquement modifiées et par l'activité dynamique pronostiquée dans le secteur des services. Les projections de croissance sont supérieures à celles de l'AVD de 2010, dont les perspectives plus positives se caractérisaient par des incertitudes et des risques de dégradation imputables aux chocs climatiques et des termes de l'échange en 2008-09 qui ont plombé l'activité économique. À plus long terme, les perspectives de croissance devraient s'éclaircir pour les raisons suivantes : (i) des investissements publics plus élevés et plus efficaces, notamment dans l'infrastructure. Les principaux projets du DSRP incluent le barrage de Samendeni, le pôle de croissance de Bagre et l'aéroport de Donsin ; (ii) une offre énergétique plus abondante lorsque les investissements prévus dans le secteur seront achevés ; (iii) la mise en œuvre des initiatives de diversification envisagées dans le nouveau DSRP qui prévoient une plus grande participation du secteur privé et (iv) la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réformes structurelles propices à la croissance. En ce sens, une mise en œuvre efficace de la stratégie du secteur financier sera cruciale pour élargir l'accès aux services financiers et étayer le développement du secteur privé. Même si, comme on l'explique plus loin, la croissance des exportations devait s'essouffler, il est prévu que le PIB réel enregistre une progression de 7,4 % en moyenne entre 2007 et 2031 grâce aux effets attendus de l'augmentation des investissements publics en matière d'infrastructures et de travaux publics et de la croissance anticipée dans le secteur des services.

L'inflation devrait rester modérée, dans les premiers pourcentages à un chiffre, car les autorités entendent accélérer les mesures lancées ces dernières années pour appuyer la production agricole qui se sont traduites par une offre accrue de produits alimentaires agricoles et ont contribué à contenir les pressions inflationnistes. C'est pourquoi, si l'on suppose une hausse modérée des prix à l'importation ainsi qu'une politique monétaire régionale toujours prudente, il est prévu que l'inflation se maintienne en deçà de 3 % pendant la période de projection.

Le déficit du compte extérieur courant, dons exclus, devrait atteindre en moyenne 10 % du PIB du moyen au long terme. Dans le scénario de référence, les hypothèses d'une croissance plus soutenue des exportations par rapport à l'AVD précédente tiennent compte de l'amélioration attendue des recettes d'exportation d'or et de coton ; en effet, les *Perspectives de l'économie mondiale* indiquent que les prix de l'or et du coton se maintiendront en général aux niveaux élevés actuels au cours des deux prochaines décennies. D'après les projections, la croissance des exportations à long terme devrait rester ferme mais ralentir vers la fin de la période. Ces projections reposent sur des hypothèses conservatrices relatives à la future production des secteurs de l'agriculture et du coton eu égard aux incertitudes climatiques à long terme ; elles reflètent également une hausse modérée du volume des exportations d'or qui prend en compte la durée de vie des mines existantes. Les importations devraient rester fermes car d'après les projections, les investissements augmentent et les prix du pétrole restent élevés. D'après les projections, le compte extérieur courant (transferts officiels exclus) devrait passer de 9,9 % du PIB en 2012 à environ 11 % du PIB en 2016, avant de baisser à 8 % en 2027 et à 6½% du PIB en 2031.

Le déficit budgétaire primaire de base devrait s'élever en moyenne à 1,4 % du PIB en 2012-16 puis baisser à long terme, ce qui reflète principalement les projections d'une solide mobilisation des recettes reposant sur l'efficacité accrue des organes de recouvrement des recettes, les mesures destinées à limiter la fraude et la fraude fiscale ainsi que la modernisation des administrations fiscales. Ces hypothèses sont plus optimistes que dans l'AVD précédente. Elles prennent en compte l'impact de la stratégie de réforme fiscale de 2010 ainsi que les perspectives d'une augmentation des impôts dans le secteur minier. La mobilisation plus importante des recettes prévue ménagerait un espace budgétaire supplémentaire permettant une hausse des investissements publics ; les investissements financés sur l'extérieur atteindraient en moyenne 5,8 % du PIB en 2017-30, consolidant ainsi les efforts déployés par les autorités pour accélérer la croissance. Le cadre macro de l'AVD suppose que les transferts courants s'établiraient en moyenne à 4 % du PIB en 2017-31, tandis que les dépenses d'investissement atteindraient près de 13 % du PIB du moyen au long terme, au lieu d'environ 11 % au cours des dix dernières années. On suppose que le soutien budgétaire extérieur s'établirait en moyenne à 3,6 % du PIB en 2017-31.

4. **Les hypothèses plus élevées concernant la croissance et les exportations ont un effet positif sur la dynamique de la dette.** Les résultats de l'AVD montrent que dans le scénario de référence, à la fin de la période de projection, le ratio en VA de la dette au PIB ne se dégrade que marginalement par rapport à l'AVD précédente, en dépit d'un taux d'accumulation de la dette extérieure plus élevé. Dans le secteur extérieur, le ratio en VA de la dette aux exportations dépasse le seuil lié aux politiques près de 10 ans plus tard que dans l'AVD précédente grâce à la solide performance du secteur des exportations, puis amorce une baisse. Il n'en reste pas moins que ces améliorations pourraient être compromises par des chocs des termes de l'échange et des chocs liés au climat susceptibles de pénaliser la progression du PIB et des exportations du Burkina Faso.

II. ANALYSE DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

5. **L'analyse de la viabilité de la dette extérieure fait apparaître que le risque de surendettement est élevé** car le ratio en VA de la dette aux exportations se détériore au cours de la période de projection (tableau 2 et graphique 1). Dans le scénario de référence, les projections indiquent qu'il passe de 71 % en 2011 à 114 % d'ici à 2021 et à 176 % en 2031, ce qui est bien supérieur au seuil de 150 %. L'AVD affiche des résultats comparables dans les autres scénarios. Notamment, le ratio en VA de la dette aux exportations atteindrait 273% d'ici à 2031 avec le choc le plus extrême, ce qui suppose des conditions d'emprunt moins favorables pour la nouvelle dette (une augmentation de 2 points de pourcentage du taux d'intérêt). Ces résultats suggèrent que le profil de la dette à long terme du Burkina Faso se dégraderait très nettement si les investissements étaient financés par des prêts non concessionnels. Un autre scénario qui suppose un élément dons inférieur à long terme donne des résultats similaires (graphique 2). Le ratio en VA de la dette aux exportations dépasserait aussi le seuil indicatif lié aux politiques dans le cas d'un choc qui empêcherait l'amélioration projetée des recettes d'exportation ou d'autres variables macroéconomiques.

6. **Les résultats de l'AVD indiquent que d'autres indicateurs de la dette extérieure resteraient inférieurs à leur seuil dépendant des politiques.** Dans le scénario de référence et différents autres scénarios, le ratio en VA de la dette au PIB et le ratio en VA de la dette aux recettes progressent légèrement, sans dépasser leurs seuils indicatifs respectifs pendant la période de projection. Pour ces deux indicateurs, les tests de résistance standard ne font pas apparaître de vulnérabilité particulière aux chocs (tableau 2). Notamment, si l'on suppose que les conditions d'emprunt des nouveaux prêts sont moins favorables, le ratio en VA de la dette au PIB se hisse de 17 % en 2011 à environ 24 % en 2031 (le seuil étant de 40 %); et le ratio en VA de la dette aux recettes passe de 108 % en 2011 à 123 % en 2031 (avec un seuil indicatif de 250 %).

7. **Les résultats des tests de résistance de l'AVD correspondent aux risques de détérioration des perspectives à moyen terme du Burkina Faso, qui sont liés à la**

vulnérabilité de l'économie aux chocs des termes de l'échange et aux variations des conditions climatiques qui peuvent avoir prise sur la croissance économique et les recettes d'exportation. Si ces chocs peuvent avoir un effet sur les exportations et la croissance et causer l'augmentation du ratio en VA de la dette aux exportations, les analyses de sensibilité montrent qu'un choc positif se traduisant par une croissance d'environ 8 % des exportations en 2017-31 (au lieu de 5,3 % dans le cadre de l'AVD) ferait tomber le risque de surendettement à des niveaux modérés.

III. ANALYSE DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

8. **Les résultats de l'AVD ne changent pas si l'on inclut la dette intérieure dans l'analyse** (tableau 3). L'encours de la dette intérieure du Burkina Faso s'élevait à environ 3,2% du PIB à la fin de 2010. Il inclut les obligations publiques (82 %) et les passifs consolidés envers le système bancaire. L'encours de la dette intérieure étant peu élevé et devant, d'après les projections, fléchir sur la base des échéanciers de remboursement,¹ les résultats de l'AVD de la dette publique sont similaires aux résultats susmentionnés pour la dette extérieure.

IV. QUESTIONS DE GESTION DE LA DETTE

9. **Il sera nécessaire d'améliorer davantage la capacité de gestion de la dette.** Les autorités ont pris des mesures ces dernières années pour renforcer la capacité de gestion de la dette. La mission de la Banque mondiale (mars 2011), relative à l'outil d'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette (DeMPA), a conclu que le Burkina Faso avait fait des progrès sensibles sur la plupart des indicateurs de gestion de la dette par rapport à l'évaluation de 2008 à l'aide du DeMPA. Cependant, certaines insuffisances subsistent, qui concernent principalement : (i) l'absence d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SGMDT) bien conçue; (ii) des lacunes dans les procédures d'audit; (iii) l'absence de procédures qui tiennent compte du coût et des risques des prêts prospectifs ; (iv) des contrôles insuffisants dans le système de classement et (v) des lacunes dans les procédures des droits d'accès à la base de données. Les autorités poursuivent leurs efforts pour renforcer la capacité de gestion de la dette, principalement par le biais de la formation et en consacrant davantage de ressources à la technologie de l'information. Elles prévoient aussi de solliciter une assistance technique auprès du FMI et de la Banque mondiale pour préparer la SGMDT en 2012.

10. **Le Burkina Faso se classe dans la catégorie des pays dont la capacité de gestion de la dette est faible dans le Cadre des limites d'endettement du FMI et de la Banque mondiale.** Les autorités ont bon espoir que de nouveaux progrès seront réalisés en 2011-12 sur la gestion de la dette et seraient favorables à un reclassement dans la

¹ Bien que le financement par le marché obligataire régional de l'UEMOA constitue une option de financement du moyen au long terme, l'AVD suppose que les autorités ne contracteraient pas une nouvelle dette intérieure au cours de la période de projection. Cette hypothèse est conforme au fait que jusqu'à présent l'émission obligataire se fait sur une base annuelle.

catégorie des pays dont la capacité est supérieure, ce qui se traduirait par une certaine souplesse des conditions d'emprunt.

V. VUES DES AUTORITÉS

11. **Les autorités sont d'accord avec les résultats de l'AVD et réitèrent leur engagement à mener des politiques d'endettement prudentes.** Elles soulignent néanmoins que même en maintenant une politique d'emprunt globalement prudente, une certaine souplesse est nécessaire dans le Cadre des limites d'endettement des pays à faible revenu du FMI et de la Banque mondiale. Elles estiment qu'un accès à des emprunts non concessionnels appuierait leurs efforts en vue de mobiliser un financement accru et d'intensifier les investissements dans le cadre du nouveau de DSRP.

V. CONCLUSION

12. **Le risque de surendettement du Burkina Faso est très élevé.** Les résultats de l'AVD indiquent que même si les autres indicateurs du fardeau de la dette sont bien inférieurs à leurs seuils indicatifs liés aux politiques, le ratio en VA de la dette aux exportations devrait, d'après les projections, dépasser son seuil à long terme. Qui plus est, la dette extérieure du Burkina Faso est vulnérable aux chocs qui pourraient avoir un impact négatif sur les recettes d'exportations. Les résultats mettent en exergue la nécessité de continuer à mener des politiques d'emprunt prudentes, rééquilibrer les finances publiques et diversifier l'économie.

Tableau 1. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2008-2031 1/

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique	0	Écart type	Projections									
	2008	2009	2010				2011-2016					2017-2031				
							2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne	2021 #	2031	Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	17,4	18,6	21,5				23,0	23,4	24,4	25,3	26,0	26,7	31,7 #	34,2		
dont : dette contractée ou garantie par l'État (CGE)	17,4	18,6	21,5				23,0	23,4	24,4	25,3	26,0	26,7	31,7 #	34,2		
Variation de la dette extérieure	0,6	1,2	2,9				1,5	0,4	1,0	0,9	0,7	0,6	0,9 #	-0,3		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	6,9	3,2	1,9				2,1	5,5	5,5	5,0	5,4	6,0	4,5 #	1,8		
Déficit compte courant hors intérêts	11,0	4,2	3,3	8,9	2,9	3,3	6,6	7,3	6,9	7,3	8,1	7,1 #	5,1	6,7		
Déficit de la balance des biens et services	16,6	10,9	9,1				9,8	11,4	12,2	11,5	11,7	12,2	10,8 #	6,8		
Exportations	10,0	12,4	18,1				24,1	24,6	24,4	24,5	23,2	21,8	19,0 #	13,5		
Importations	26,6	23,3	27,2				33,9	36,0	36,6	36,0	34,9	34,0	29,8 #	20,3		
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-5,0	-6,0	-5,3	-4,8	0,8	-6,1	-4,3	-4,5	-4,2	-4,0	-3,8	-3,4 #	-1,4	-2,6		
dont : transferts officiels	-3,4	-4,4	-3,9				-4,7	-3,1	-3,3	-3,1	-3,0	-2,8	-2,5 #	-0,6		
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	-0,6	-0,7	-0,4				-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4 #	-0,3		
IDE net (négatif=entrée)	-1,3	-1,1	-0,4	-1,1	1,4	-0,4	-0,1	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,9 #	-1,4		
Dynamique endogène de la dette 2/	-2,8	0,1	-1,0				-0,8	-1,0	-1,1	-1,3	-1,3	-1,4	-1,7 #	-1,9		
Denominator: 1+g+r	1,2	1,0	1,1				1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1 #	1,1		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,2	0,2	0,2				0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4 #	0,5		
Contribution de la croissance du PIB réel	-0,7	-0,5	-1,4				-1,1	-1,2	-1,4	-1,5	-1,6	-1,7	-2,0 #	-2,3		
Contribution des variations de prix et des taux de change	-2,3	0,4	0,1					
Résidu (3-4) 3/	-6,3	-2,0	0,9				-0,5	-5,1	-4,5	-4,1	-4,6	-5,4	-3,6 #	-2,1		
dont : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 #	0,0		
VA de la dette extérieure 4/	16,4				17,0	17,1	17,5	17,9	18,2	18,4	21,5 #	23,8		
En pourcentage des exportations	90,2				70,8	69,4	71,8	72,9	78,3	84,4	113,5 #	175,6		
VA de la dette extérieure CGE	16,4				17,0	17,1	17,5	17,9	18,2	18,4	21,5 #	23,8		
En pourcentage des exportations	90,2				70,8	69,4	71,8	72,9	78,3	84,4	113,5 #	175,6		
En pourcentage des recettes publiques	104,8				107,8	105,5	107,7	107,7	107,0	106,0	118,0 #	123,2		
Ratio service de la dette/exportations (%)	5,7	4,7	3,2				3,3	3,6	3,5	3,5	4,0	4,1	4,2 #	8,1		
Ratio service dette CGE/exportations (%)	5,7	4,7	3,2				3,3	3,6	3,5	3,5	4,0	4,1	4,2 #	8,1		
Ratio service dette CGE/recettes (%)	4,4	4,3	3,7				5,0	5,5	5,3	5,2	5,4	5,1	4,4 #	5,7		
Total besoins de financement bruts (milliards dollars EU)	0,9	0,3	0,3				0,4	0,8	0,9	0,9	1,0	1,2	1,6 #	2,7		
Déficit courant hors intérêts stabilisant ratio d'endettement	10,4	3,0	0,5				1,7	6,2	6,3	6,0	6,6	7,5	6,2 #	5,4		
Principales hypothèses macroéconomiques																
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,2	3,2	7,9	5,7	1,9	5,6	5,8	6,4	6,8	6,8	7,0	6,4	7,2 #	7,4		
Déficateur du PIB en dollars E.U. (variation en pourcentage)	15,8	-2,1	-0,7	7,1	7,4	7,2	2,1	1,2	1,2	1,2	1,2	2,3	2,0 #	2,0		
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 5/	1,5	1,4	1,3	0,9	0,3	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3 #	1,5		
Croissance des exportations de B&S (en dollars EU, en %)	16,0	25,3	56,3	24,1	20,4	50,5	10,5	6,7	8,4	2,2	1,8	13,4	6,3 #	8,7		
Croissance des importations de B&S (en dollars EU, en %)	31,5	-11,7	25,2	14,8	14,4	40,8	14,9	9,5	6,2	4,8	5,5	13,6	7,0 #	5,3		
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (%)	41,2	46,9	43,4	42,8	42,3	41,8	43,1	37,9 #	35,3		
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	13,1	13,7	15,6				15,8	16,2	16,3	16,6	17,0	17,4	18,3 #	19,3		
Flux d'aide (milliards dollars EU) 7/	115,6	124,4	165,8				0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,3 #	1,4		
dont : dons	0,3	0,5	0,4				0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	1,0 #	1,1		
dont : prêts concessionnels	115,3	123,9	165,4				0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3 #	0,3		
Financement équivalent dons (pourcentage du PIB) 8/				8,9	8,1	7,9	7,6	7,5	7,3	6,1 #	3,1		
Financement équivalent dons (% du financement extérieur) 8/				76,6	85,5	81,0	80,2	80,0	79,5	71,1 #	59,6		
<i>Pour mémoire :</i>																
PIB nominal (milliards dollars EU)	8,3	8,4	9,0				10,1	11,0	11,8	12,7	13,8	14,9	22,6 #	56,2		
Croissance du PIB nominal exprimée en dollars EU	21,8	1,0	7,2				13,1	8,1	7,7	8,1	8,1	8,3	9,4 #	9,5		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	1,5				1,7	1,9	2,1	2,3	2,5	2,7	4,8 #	13,3		
(VA t-VA t-1)/PIB-1 (pourcentage)				3,0	1,3	1,8	1,8	1,7	1,8	2,6 #	2,1		
Envois de fonds bruts des travailleurs expatriés (milliards de dollars EU)	0,0	0,0	0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 #	0,1		
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB+envois de fonds)	16,3				17,0	17,1	17,5	17,9	18,1	18,4	21,5 #	23,7		
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	89,3				70,3	69,1	71,5	72,6	78,0	84,0	112,4 #	172,6		
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	3,1				3,3	3,6	3,5	3,5	3,9	4,0	4,2 #	7,9		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure publique et privée.

2/ Calculé selon la formule $[r - g - p(1+g)] / (1+g+p+gg)$ x le ratio de la dette de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = Δ du PIB réel, et p = Δ du déficateur du PIB exprimé en dollars EU.

3/ Comprend les financements exceptionnels (à savoir, variation des arriérés et allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts; et les ajustements d'évaluation. S'agissant des projections, est également incluse la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ En posant pour hypothèse que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

7/ Définis comme les dons, les prêts concessionnels et l'allègement de dette obtenus.

8/ Le financement équivalent dons comprend les dons accordés directement à l'État et dans le cadre des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA des nouveaux emprunts).

Tableau 2. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2011-2031
(en pourcentage)

	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	17	17	18	18	18	18	22	24
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à moyenne historique, 2011-2031 1/	17	17	18	18	18	18	23	30
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031	17	18	19	20	22	23	30	37
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	17	17	18	19	19	19	22	25
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	17	18	20	20	20	20	23	24
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	17	17	18	19	19	19	22	25
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	17	18	19	19	19	20	22	24
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choes d'un demi écart type	17	16	15	16	16	16	20	23
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport à référence en 2012 5/	17	24	25	25	26	26	30	34
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	71	69	72	73	78	84	114	176
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à moyenne historique, 2011-2031 1/	71	70	72	74	79	84	119	224
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031	71	73	79	83	93	104	158	273
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	71	69	72	73	78	84	113	175
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	71	78	89	90	96	102	132	196
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	71	69	72	73	78	84	113	175
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	71	71	77	78	83	90	117	177
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choes d'un demi écart type	71	64	58	59	64	69	97	156
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport à référence en 2012 5/	71	69	72	73	78	84	113	175
Ratio VA de la dette/rececttes								
Scénario de référence	108	105	108	108	107	106	118	123
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à moyenne historique, 2011-2031 1/	108	106	108	109	109	105	124	157
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031	108	111	118	123	127	131	164	191
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	108	107	112	112	111	110	123	128
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	108	111	121	121	119	117	125	125
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	108	108	111	112	111	110	122	127
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	108	108	116	115	114	112	122	124
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choes d'un demi écart type	108	101	94	95	95	95	110	119
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport à référence en 2012 5/	108	149	152	152	151	150	166	174

Tableau 2. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2011-2031 (suite et fin)
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	3	4	4	4	4	4	4	8
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à moyenne historique, 2011-2031 1/	3	3	3	3	3	3	4	8
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031	3	4	3	4	4	5	6	14
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	3	4	4	4	4	4	4	8
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	3	4	4	4	5	5	5	9
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	3	4	4	4	4	4	4	8
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	3	4	4	4	4	4	4	8
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	3	4	3	3	3	4	3	7
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport à référence en 2012 5/	3	4	4	4	4	4	4	8
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	5	5	5	5	5	5	4	6
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à moyenne historique, 2011-2031 1/	5	5	5	5	5	4	4	5
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031	5	5	5	5	6	6	6	10
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	5	6	5	5	6	5	5	6
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	5	5	5	5	6	5	5	6
B3. Déflateur du PIB en dollars à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	5	6	5	5	6	5	5	6
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	5	5	5	5	6	5	5	6
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	5	5	5	5	5	5	4	5
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport à référence en 2012 5/	5	8	7	7	8	7	6	8
<i>Pour mémoire:</i>								
Élément don supposé pour le financement résiduel (c.-à-d., financement requis en sus du scénario de référence) 6/	37	37	37	37	37	37	37	37

Sources : autorités nationales; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB (en dollars), le solde des transactions courantes hors charges d'intérêts en pourcentage du PIB, et les flux non générateurs de dette.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points au scénario de référence, les périodes de grâce et échéances demeurant inchangées.

3/ On suppose que la valeur des exportations se maintient en permanence au niveau inférieur, mais on suppose que le solde courant en pourcentage du PIB revient au niveau de référence après le choc. (ce qui suppose implicitement un ajustement compensatoire des importations).

4/ Comprend les transferts officiels et privés et l'IDE.

5/ La dépréciation est définie comme le pourcentage de diminution du taux dollar/monnaie nationale, étant entendu qu'il ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les scénarios hormis A2 (financement moins favorable) où les conditions des nouveaux financements sont précisés à la note 2.

Tableau 3. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2008-2031
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne	Écart type	Estimation				Projections				2017-31 Moyenne
	2008	2009	2010			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031	
Dette du secteur public 1/	20,1	22,7	24,7			26,5	26,0	26,2	26,4	26,7	27,0	31,7	34,2	
dont : libellée en devises	17,4	18,6	21,5			23,0	23,4	24,4	25,3	26,0	26,7	31,7	34,2	
Variation de la dette du secteur public	-0,2	2,7	2,0			1,8	-0,5	0,2	0,2	0,3	0,3	0,9	-0,3	
Flux générateurs d'endettement identifiés	3,0	1,6	4,6			1,1	1,2	0,7	0,3	0,0	-0,2	1,0	-0,4	
Déficit primaire	4,1	4,3	5,1	2,2	6,5	3,5	2,5	2,2	1,9	1,7	1,5	3,3	2,2	2,8
Recettes et dons	17,1	19,6	20,1			22,8	23,1	22,8	22,8	23,1	23,3	22,8	21,3	
dont : dons	4,0	5,9	4,6			7,0	6,9	6,5	6,2	6,1	5,9	4,6	2,0	
Dépenses primaires (hors intérêts)	21,2	23,9	25,3			26,3	25,6	24,9	24,8	24,8	24,8	26,1	23,5	
Dynamique automatique de la dette	-1,0	-1,9	-0,4			-2,3	-1,3	-1,5	-1,6	-1,7	-1,7	-2,3	-2,5	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-2,1	-0,8	-1,8			-1,3	-1,5	-1,6	-1,8	-1,8	-1,9	-2,3	-2,5	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-1,1	-0,2	-0,1			0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1,0	-0,6	-1,7			-1,3	-1,5	-1,6	-1,7	-1,7	-1,7	-2,1	-2,4	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1,1	-1,1	1,4			-1,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0,1	-0,8	-0,2			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Produit des privatisations (néгатif)	-0,1	-0,8	-0,2			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Allègement de la dette (PPTe et autres)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-3,2	1,0	-2,6			0,6	-1,7	-0,5	-0,1	0,3	0,5	-0,1	0,0	
Autres indicateurs de viabilité														
VA de la dette du secteur public	19,5			20,5	19,7	19,4	19,0	18,8	18,7	21,5	23,8	
dont : libellée en devises	16,4			17,0	17,1	17,5	17,9	18,2	18,4	21,5	23,8	
dont : dette extérieure	16,4			17,0	17,1	17,5	17,9	18,2	18,4	21,5	23,8	
VA des engagements conditionnels (non inclus dans dette)	
Besoins de financement bruts 2/	5,0	5,4	6,5			5,0	4,3	3,7	3,4	3,0	2,7	4,1	3,3	
in billions of U.S. dollars	0,4	0,4	0,6			0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,9	1,8	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en pourcentage)	97,0			89,8	85,2	85,0	83,3	81,5	80,3	94,4	111,7	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en pourcentage)	125,3			129,5	121,4	118,8	114,6	111,1	107,8	118,0	123,2	
dont : dette extérieure 3/	104,8			107,8	105,5	107,7	107,7	107,0	106,0	118,0	123,2	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en pourcentage) 4/	5,4	5,2	6,7			6,7	7,6	6,9	6,5	5,8	5,4	3,5	5,1	
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage) 4/	7,1	7,4	8,6			9,6	10,8	9,6	8,9	7,9	7,2	4,4	5,7	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	4,3	1,7	3,2			1,7	3,0	1,9	1,7	1,4	1,2	2,4	2,5	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,2	3,2	7,9	5,7	1,9	5,6	5,8	6,4	6,8	6,8	7,0	7,2	7,4	7,3
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1,5	1,4	1,3	0,9	0,3	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,5	1,3
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-3,5	4,8	2,8	2,9	3,7	5,2	5,9	4,1	4,0	3,9	3,9	3,4
Dépréciation nominale de la monnaie locale (variation en pourcentage de la	7,0	-6,7	8,3	-3,2	10,3	-5,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,0	0,0	0,2
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	7,9	3,4	2,8	3,0	2,5	2,1	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigé du déflateur du PIB, et	-0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	41,2	46,9	43,4	42,8	42,3	41,8	37,9	35,3	...

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

1/ La dette du secteur public est définie comme la dette brute des administrations publiques et du secteur public non financier.

2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 4. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique 2011-2031

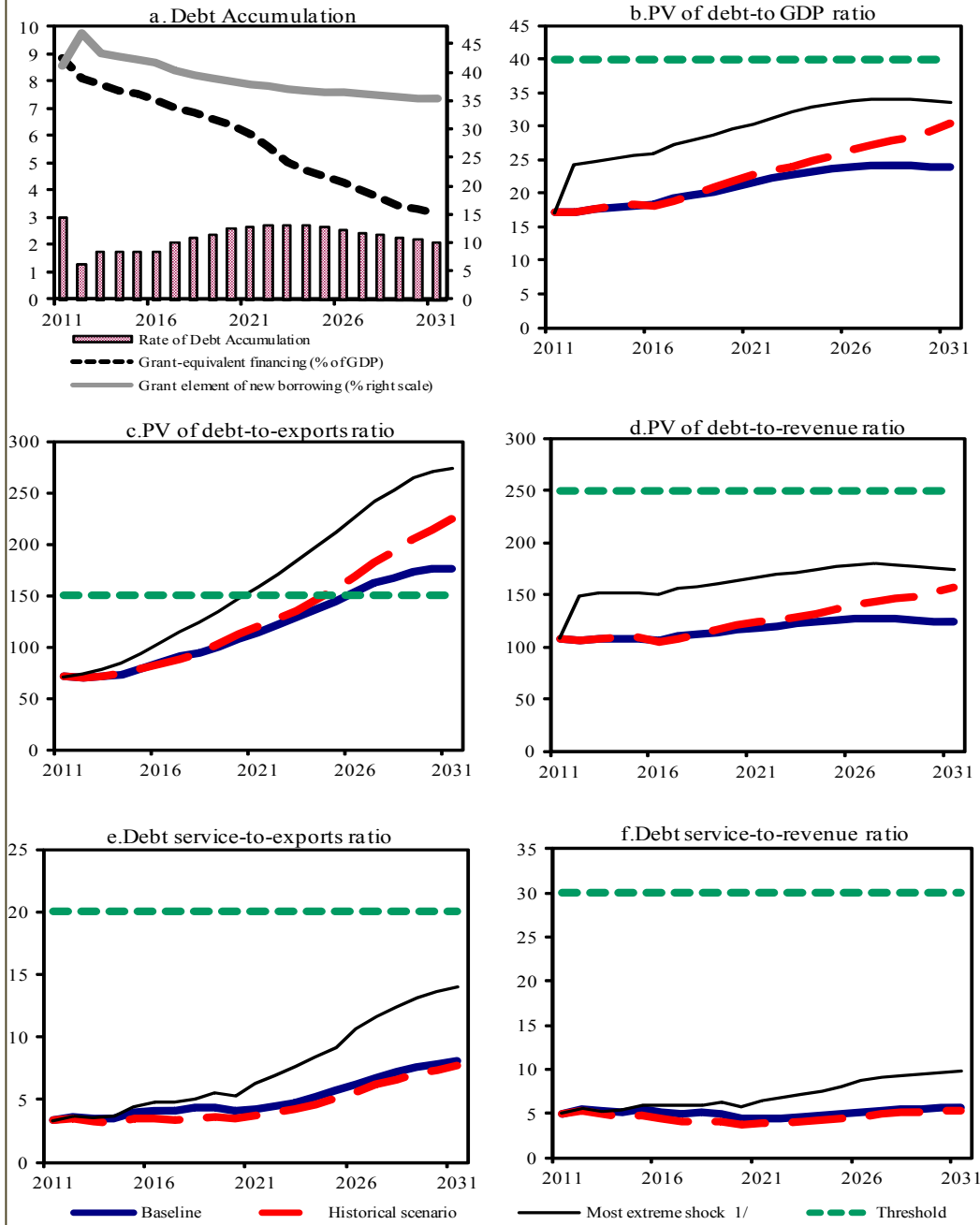
	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	20	20	19	19	19	19	22	24
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	20	19	19	19	20	20	21	22
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2011	20	20	21	22	23	24	27	31
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	20	20	20	20	20	20	25	35
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	20	20	21	21	22	22	27	32
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	20	24	29	28	27	27	28	27
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	20	22	24	24	24	24	27	30
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2012	20	26	25	24	23	22	22	23
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2012	20	27	27	26	25	25	26	26
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	90	85	85	83	82	80	94	112
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	90	84	84	84	84	85	89	99
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2011	90	88	92	95	99	103	119	146
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	90	86	86	85	85	85	109	161
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	90	87	91	92	92	93	117	151
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	90	105	126	123	119	115	122	127
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	90	95	106	105	104	103	120	140
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2012	90	114	111	105	100	96	98	106
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2012	90	118	117	114	110	107	116	123
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	7	8	7	6	6	5	3	5
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	7	8	7	7	6	6	4	5
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2011	7	8	7	7	6	6	4	7
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	7	8	7	7	6	6	4	7
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2012-13	7	8	7	7	6	6	4	7
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	7	8	7	8	7	6	4	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	7	8	7	7	6	6	4	7
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2012	7	8	9	8	8	7	5	8
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2012	7	8	8	7	7	6	4	6

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel est au niveau de référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.

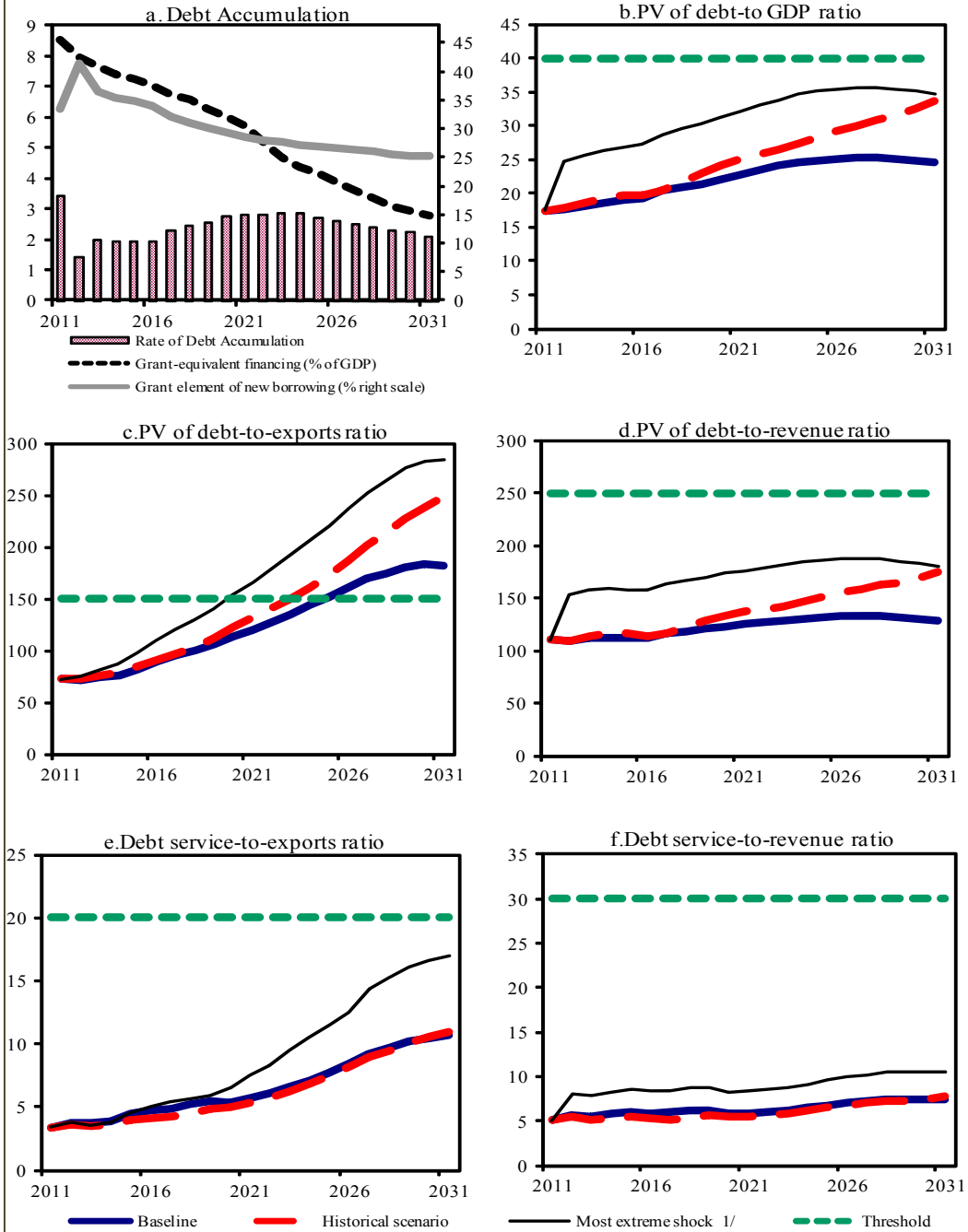
Figure 1. Burkina Faso: Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt under Alternative Scenarios, 2011-2031 1/



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2021. In figure b. it corresponds to a Previous DSA shock; in c. to a Previous DSA shock; in d. to a Previous DSA shock; in e. to a Previous DSA shock and in figure f. to a Previous DSA shock

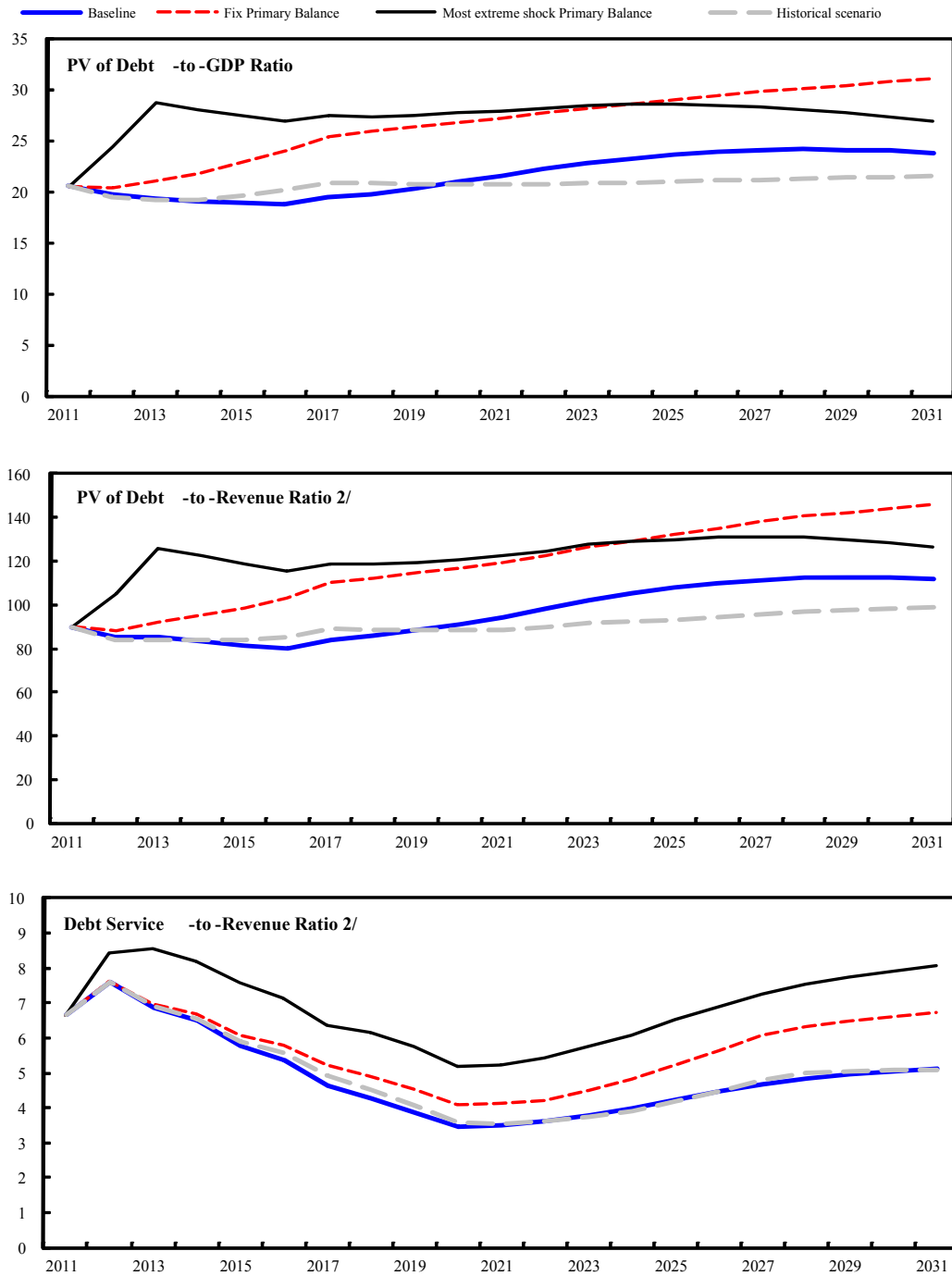
Figure 2. Burkina Faso: Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt under Country-Specific Alternative Scenarios, 2011-2031 1/



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2021. In figure b. it corresponds to a Previous DSA shock; in c. to a Previous DSA shock; in d. to a Previous DSA shock; in e. to a Previous DSA shock and in figure f. to a Previous DSA shock

Figure 3. Burkina Faso: Indicators of Public Debt Under Alternative Scenarios, 2011-2031 1/



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2021.

2/ Revenues are defined inclusive of grants.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURKINA FASO

**Rapport des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV de 2011
et sur la troisième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC)
—Annexe d'information**

Préparé par le Département Afrique

Approuvé par Michael Atingi et Thomas Dorsey

Le 8 décembre 2011

- **Relations avec le FMI.** Description de l'assistance technique financière fournie par le FMI et présentation d'informations relatives à l'évaluation des sauvegardes et au régime de change. L'encours des achats et prêts s'élevait à 87,63 millions de DTS (145,57% de la quote-part) à la fin de mai 2011.
- **Mise en œuvre du Plan d'action conjoint (JMAP).** Description de la collaboration de la Banque mondiale et du FMI.
- **Questions d'ordre statistique.** Évaluation de la qualité des données statistiques. Les lacunes constatées sur un large éventail de statistiques économiques nuisent à l'analyse de l'évolution de la situation économique du pays.

Table des matières

Page

I.	Relations avec le FMI	91
II.	Plan d'action conjoint (JMAP), mise en œuvre.....	103
III.	Questions d'ordre statistique	105

I. Relations avec le FMI

(au 20 octobre 2011)

I. Statut : 2 mai 1963

Article VIII

II. Compte des ressources générales :**Millions de DTS****Pourcentage de la quote-part**

Quote-part	60,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	52,7	87,55
Position de réserve au FMI	7,52	12,50

III. Département des DTS :**Millions de DTS****Pourcentage de l'allocation**

Allocation cumulative nette	57,58	100,00
Avoirs	48,15	83,62

IV. Encours des achats et des prêts**Millions de DTS****Pourcentage de la quote-part**

Accords au titre de la FEC	87,63	145,57
----------------------------	-------	--------

V. Accords financiers :

<u>Type</u>	<u>Date d'approbation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (Millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (Millions de DTS)</u>
FEC	14 juin 2010	13 juin 2013	46,15	20,35
FEC ^{1/}	23 avril 2007	22 avril 2010	48,16	47,16
FEC ^{1/}	11 juin 2003	30 sept. 2006	30,10	30,10

^{1/}Ancienne FRPC.**VI. Projections des obligations financières envers FMI ^{1/}****(Millions de DTS ; projections reposant sur les montants actuels des ressources utilisées et des avoirs en DTS) :**

	<u>Obligations futures</u>				
	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Principal		4,69	5,10	7,15	14,13
Commissions/intérêts	<u>0,01</u>	<u>0,25</u>	<u>0,23</u>	<u>0,21</u>	<u>0,19</u>
Total	0,01	4,93	5,32	7,36	14,32

^{1/} Lorsqu'un pays membre a des impayés au titre d'obligations financières en souffrance depuis plus de trois mois, le montant de ces impayés figure dans cette section.**VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE :**

I. Engagements de l'aide au titre de l'initiative PPTE	Cadre	Cadre	<u>Total</u>
	<u>d'origine</u>	<u>renforcé</u>	

Date du point de décision	Sept. 1997	Juil. 2000	
Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	229,00	324,15	
Dont : aide du FMI (millions de dollars EU)	21,70	35,88	
(équivalent DTS en millions)	16,30	27,67	
Date du point d'achèvement	Juil. 2000	Avr. 2002	
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)			
Aide décaissée au pays membre	16,30	27,67	43,97
Assistance intérimaire	--	4,15	4,15
Solde au point d'achèvement	16,30	23,52	39,82
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts ^{2/}	--	2,01	2,01
Total des décaissements	16,30	29,68	45,98

^{1/} L'aide engagée dans le cadre initial est exprimé en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement et l'aide engagée dans le cadre renforcé en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

^{2/} Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire a lieu au point d'achèvement qui correspond au revenu des intérêts sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant l'intervalle.

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) :

I.	Dette éligible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	62,12
	Financée par le Compte IADM	57,06
	Ressources restantes au titre de l'Initiative PPTE	5,06
II.	Allégement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Dette admissible

<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>Fonds fiduciaire</u> <u>RPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	sans objet	62,12	62,12

^{1/} L'IADM prévoit un allégement intégral de la dette des pays membres admis à en bénéficier qui remplissent les conditions requises. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

IX. Mise en œuvre de l'allégement de la dette après une catastrophe : ne s'applique pas

X. Évaluation des sauvegardes :

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. L'évaluation actualisée de 2010 a relevé que la BCEAO a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. Son cadre global de gouvernance devait toutefois être renforcé par l'adjonction d'un comité d'audit pour faire en sorte que le Conseil d'administration exerce une surveillance appropriée de la structure de contrôle incluant les mécanismes d'audit et les états financiers. La réforme des institutions de l'UEMOA et de la BCEAO, achevée après approbation du rapport des sauvegardes, prévoyait la création du Comité d'audit qui devrait débiter ses travaux incessamment. Les efforts entrepris pour mettre totalement en œuvre le cadre de communication d'informations reposant sur les normes internationales d'informations financières (IFRS) devraient aussi être poursuivis.

XI. Régime de change :

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et n'a pas de monnaie officielle distincte. La monnaie commune de l'UEMOA, le franc CFA, est rattaché à l'euro au taux 655,957 francs CFA pour 1 euro, conformément au taux officiel de conversion franc français/euro et au taux fixe antérieur de 100 francs CFA pour 1 franc français. Le 8 décembre 2011, le taux de change du franc CFA en termes de DTS était de 877,85 francs CFA pour 1 DTS. À compter du 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays de l'UEMOA a été reclassé de la catégorie des régimes des pays n'ayant pas de monnaie officielle distincte à la catégorie des régimes de change conventionnel de parité fixe. Cette nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. Il s'agit donc seulement d'un changement de définition et ce reclassement n'implique pas qu'il y ait eu un changement fondamental du régime de change ou d'autres politiques de l'union monétaire ou du pays membre. Le Burkina Faso applique un régime de change exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

XII. Consultations au titre de l'article IV :

La fréquence des consultations au titre de l'article IV avec le Burkina Faso est fixée conformément à la décision du Conseil d'administration du 15 juillet 2002 relatif au cycle des consultations. Les entretiens relatifs aux consultations de 2011 se sont déroulés à Ouagadougou du 29 septembre au 14 octobre 2011. Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV a été soumis à l'examen du Conseil d'administration le XX décembre 2011. Le rapport des services du FMI sur les précédentes

consultations au titre de l'article IV a été soumis au Conseil d'administration le 14 décembre 2009. Les prochaines consultations au titre de l'article IV sont prévues pour septembre 2013.

XIII. RONC/Plan d'action et d'évaluation (AAP) :

Une mission du Département des finances publiques a séjourné à Ouagadougou du 7 au 18 mai 2001 pour aider les autorités à rédiger une ébauche du module du Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) consacré aux finances publiques. Le rapport final, publié en juillet 2002, a conclu que le Burkina Faso avait accompli des progrès sensibles dans bon nombre de secteurs afin d'accroître la transparence et la responsabilisation de l'administration publique. Toutefois des efforts supplémentaires seront requis pour mettre en œuvre un certain nombre d'améliorations concernant le suivi des dépenses au niveau local et les fonctions d'audit externe. Les entretiens initiaux ont mis en évidence que les autorités souscrivaient dans l'ensemble à l'évaluation de la mission. Le 31 juillet 2002, les autorités ont officiellement adopté un plan d'action fondé sur les recommandations du RONC final.

Une mission du Département des statistiques qui s'est déroulée du 8 au 21 mai 2003 a aidé les autorités à préparer un RONC sur les données. Le rapport a été publié en mars 2004. La mission a constaté que la plupart des méthodes utilisées pour l'établissement des statistiques macroéconomiques sont globalement conformes aux normes généralement acceptées au plan international. Toutefois, la plupart des séries de données pâtissent des limites ou des insuffisances des données sources, qui découlent de l'irrégularité des enquêtes (comptabilité nationale), de l'utilisation de pondérations obsolètes (IPC), ou du faible taux de réponse aux enquêtes (balance des paiements). Pour l'IPC et les statistiques de finances publiques, la diffusion des données répond aux critères du SGDD mais pour les autres séries de données macroéconomiques, les délais de diffusion ne respectent pas les recommandations du SGDD. Les autorités ont souscrit de manière générale aux principaux constats de la mission, ainsi qu'aux recommandations formulées pour y remédier.

En concertation avec leurs homologues de la Banque mondiale, les membres de la mission ont également abordé avec les autorités un plan d'action et évaluation (AAP) lié à l'initiative PPTE. L'objectif visé était d'évaluer la capacité du système de gestion des dépenses publiques à assurer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'initiative PPTE, de même que les besoins d'assistance technique pour accroître cette capacité. La mission a obtenu l'approbation des autorités sur l'évaluation préliminaire conjointe; elle a défini les besoins d'assistance technique pour la mise à niveau de la capacité de suivi de ces dépenses, et établi les grandes lignes d'un avant-projet de plan d'action. Ce plan expose les principaux besoins complémentaires en assistance technique pour améliorer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté. L'AAP a reçu l'aval des autorités.

XIV. Assistance technique :

Depuis 1989, le Burkina Faso bénéficie d'importantes actions d'assistance technique, en particulier dans le secteur des finances publiques :

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	7-11 février 2005	Revue des progrès de(s) : 1) la mise en place de la cellule Gros contribuables et du Bureau des contribuables moyens; 2) mesures visant à renforcer les contrôles fiscaux; 3) la réforme du registre des entreprises.
AFRITAC	Conseiller en douanes	14-18 février 2005	Aide au contrôle des marchandises en transit dans le pays et des voyageurs à l'aéroport de Ouagadougou.
AFRITAC	Douanes, expert en mission de courte durée	14-23 février 2005	Mise en œuvre du code d'évaluation en douanes et création d'une base de données des prix indicatifs à l'importation.
AFRITAC	Conseiller en micro finance	21-25 mars 2005	Évaluation des besoins en assistance technique de la cellule de supervision des établissements de micro finance et préparation d'un programme de renforcement des capacités.
AFRITAC	Expert en mission de courte durée	18-29 avril 2005	Formation d'auditeurs de l'administration fiscale.
AFRITAC	Conseiller en GDP (gestion des dépenses publiques)	27 juin-1 ^{er} juillet 2005	Examen des directives de finances publiques de l'UEMOA
AFRITAC	Conseiller en statistiques et expert en mission de courte durée	27 juin - 5 juillet 2005	Aide à la mise en place de la base de données du TOFE (première de deux missions prévues) et élargissement du champ du TOFE (dernière des trois missions prévues).

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Visites du conseiller en douanes	10-16 juillet 2005	Conseils sur le respect des règles douanières et l'évaluation de nouveaux besoins en assistance technique.
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	8-12 août 2005	1) Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission FAD de 2003; 2) mise à jour du plan d'action de la direction des impôts; 3) évaluation des besoins d'assistance technique de la DGI.
AFRITAC	Expert en statistiques à court terme	22-26 août 2005	Aide à la mise en place de la base de données des finances publiques.
AFRITAC	Conseiller en douanes	28 août - 1 ^{er} septembre 2005	Conseil à l'application du dispositif des douanes et évaluations des besoins en assistance technique.
AFRITAC	Expert en statistiques à court terme	29 août - 2 septembre 2005	Encadrement et mise en place de la base de données du TOFE (dernière des deux missions prévues).
AFRITAC	Conseiller en micro crédit	19-23 septembre 2005	Renforcement des systèmes opérationnels de surveillance des établissements de micro finance.
AFRITAC	Expert en statistiques à court terme	19-23 septembre 2005	Encadrement et mise en place de la base de données du TOFE (mission complémentaire).
AFRITAC	Conseiller en GDP (gestion des dépenses publiques)	10-14 octobre 2005	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de janvier 2004 et évaluation des besoins d'assistance technique.
AFRITAC	Conseiller et expert à court terme en micro crédit	21 novembre - 16 décembre 2005	Encadrement des inspections des établissements de micro finance.
AFRITAC	Conseiller en statistiques	6-15 décembre 2005	Examen des directives sur la nomenclature budgétaire de

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
			l'UEMOA.
AFRITAC	Conseiller en douanes	23-25 janvier 2006	Renforcement du dialogue entre l'administration douanière et le secteur privé (séminaire régional).
AFRITAC	Conseiller en statistiques	11-25 mars 2006	Revue des directives sur le TOFE.
AFRITAC	Conseiller en GDP	13-17 mars 2006	Revue des directives sur le TOFE.
AFRITAC	Administration fiscale ; expert de courte durée	14-28 Mars 2006	Aide au renforcement : 1) des opérations de la cellule des gros contribuables et 2) des audits fiscaux
AFRITAC	Conseiller en douanes	14-28 mars 2006	Aide à l'élaboration du plan d'action visant à renforcer la mobilisation des recettes.
FAD	Mission (gestion des régies financières)	14-28 mars 2006	Aide à la stratégie de réforme des administrations fiscale et douanière (améliorations de la cellule des gros contribuables et renforcement de la structure et des opérations de ces administrations).
AFRITAC	Conseiller en douanes	4-14 avril 2006	Renforcement du contrôle de l'évaluation en douane.
AFRITAC	Administration fiscale : experts de courte durée	17-28 avril 2006	Renforcement de la gestion des plus gros contribuables
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	24-28 juillet 2006	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission FAD de mars 2006.
AFRITAC	Conseiller en micro crédit	31 juillet-4 août 2006	Identification des indicateurs de suivi à distance.
AFRITAC	Conseiller en statistiques du secteur réel	11-20 septembre 2006	Bilan de la mise en œuvre des recommandations de la mission RONC de mars 2004.
AFRITAC	Microfinance; expert (courte	28 sept.-20 oct.	Accompagnement des agents de

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
	durée)	2006	la cellule S-IFD.
AFRITAC	Conseillers en gestion des dépenses publiques	2-12 octobre 2006	Revue et suivi de la mise en œuvre du plan d'action prioritaire figurant dans la stratégie de renforcement des finances publiques.
AFRITAC	Microfinance; expert (courte durée)	2-20 octobre 2006	Renforcement des capacités des agents chargés des inspections, et accompagnement sur le terrain.
AFRITAC	Administration douanière; expert (courte durée)	20 nov.-1 ^{er} déc. 2006	Évaluation de la mise en œuvre des recommandations préliminaires sur le contrôle de l'évaluation en douane des marchandises.
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	20 nov.-1 ^{er} déc. 2006	Renforcement des capacités de l'administration fiscale en matière de lutte contre la fraude.
AFRITAC	Conseiller en statistiques macro-économiques	5-9 mars 2007	Formation à l'utilisation du Manuel des statistiques de finances publiques 2001.
AFRITAC	Conseiller en gestion de la dette	5-16 mars 2007	Étude de la situation de la gestion administrative de la dette intérieure et extérieure.
AFRITAC	Conseiller en douanes	12-23 mars 2007	Bilan de la suite donnée aux recommandations de la mission FAD de mars 2006 et évaluation de la mise en œuvre du contrôle de l'évaluation en douane des marchandises.
AFRITAC	Conseiller en statistiques macro-économiques	19-23 mars 2007	Formation à l'application du cadre de statistiques de finances publiques.
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	26-30 mars 2007	Aide à la mise en œuvre des mesures de renforcement et de modernisation de l'administration fiscale.

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	22 mai–4 juin 2007	Suivi de l'administration fiscale.
AFRITAC	Conseiller en douanes	16–27 juillet 2007	Informatisation des procédures douanières.
MCM	Contrôle bancaire	23–27 juillet 2007	Évaluation des besoins d'assistance technique et du contrôle bancaire.
FAD	Gestion budgétaire	26 juin–9 juillet, 2007	Conseils sur la stratégie de réforme des administrations fiscale et douanière (y compris amélioration de la cellule des gros contribuables et renforcement de l'organisation et des opérations).
STA	Statistiques macroéconomiques	26 novembre–7 décembre 2007	Aide à la mise en place de comptes budgétaires pour le Trésor.
FAD	Réforme de la politique fiscale	27 novembre–12 décembre 2007	Examen et simplification du système fiscal.
FAD/ AFRITAC	Gestion des finances publiques		Aide à la mise en œuvre du programme de réforme des autorités dans la gestion des finances publiques.
AFRITAC	Atelier sur la viabilité de la dette	28 janvier–1 ^{er} février 2008	Aide à la mise en œuvre du cadre d'analyse de la viabilité de la dette.
AFRITAC	Administration des recettes	11–22 février 2008	Segmentation des contribuables, fonctionnalité du système Syntax et application dans la cellule des contribuables moyens.
AFRITAC	Contrôle de la microfinance	11–15 février 2008	Appuyer le personnel chargé du contrôle de la microfinance.
STA/PEM	Directives de l'UEMOA	25–29 février 2008	Appuyer la préparation de la révision des directives de

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
STA	Comptabilité nationale	14–25 avril 2008	l'UEMOA. Former le personnel au logiciel de comptabilité nationale, ainsi qu'à de meilleures techniques d'établissement des données et méthodes de présentation.
FAD	Réformes de l'administration fiscalo-douanière	1 ^{er} juin 2008- avril 2009	Fournir des conseils sur la stratégie de réforme de l'administration fiscalo-douanière.
FAD	Modernisation de l'administration des recettes	1 ^{er} mai 2008	Fournir des conseils sur la modernisation de l'administration des recettes.
STA	Conseiller en statistiques du secteur réel	26 décembre 2007-31 décembre 2008	Fournir des conseils sur l'établissement de statistiques du secteur réel.
FAD	Gestion des finances publiques	29 avril-11 mai 2009-	Fournir des conseils sur le renforcement du budget de programme.
FAD	Politique fiscale	21 avril-5 mai 2009	Passer en revue et simplifier le système fiscal.
AFRITAC	Contrôle financier	20-24 avril 2009	Améliorer la supervision des institutions de microfinance.
MCM	Gestion des actifs et des engagements souverains	28 avril – 5 mai 2009	Renforcer les capacités du comité national de la dette.
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	28 avril – 5 mai 2009	Fournir des conseils sur la gestion des finances publiques et sur les statistiques de finances publiques.
STA	Statistiques	7-14 décembre	Aide à l'élargissement du champ

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
		2009	d'application des statistiques financières
FAD	Politique fiscale	18-22 janvier 2010	Assistance technique en matière de politique budgétaire
MCM	Gestion de la dette	8-12 février 2010	Évaluation des besoins et évaluation de la capacité de gestion de la dette publique
MCM	Gestion de la dette	15-19 mars 2010	Amélioration de la capacité de gestion de la dette publique
FAD	Gestion des finances publiques	15-26 mars 2010	Amélioration de la gestion de la trésorerie
FAD	Budget - programme	31 mars - 15 avril 2010	Amélioration de la capacité à établir un budget-programme
STA	Statistiques	26-30 avril 2010	Aide à la mise en application des directives de l'UEMOA.
FAD	Gestion des finances publiques	26 avril - 13 mai 2010	Mission de suivi sur la budgétisation des programmes et les dépenses
FAD	Administration fiscale	14-25 juin 2010	Assistance technique en matière d'administration douanière
AFRITAC	Gestion des finances publiques	15-22 juillet 2010	Amélioration de la capacité de GFP au sein de l'administration publique
STA	Améliorer la couverture des statistiques de finances publiques	25 juillet- 7 août 2010	Améliorer la capacité statistique au sein de l'État
AFRITAC	Administration fiscale	26 juillet- 6 août 2010	Accroître la capacité fiscale de la DGI
FAD	Gestion des finances publiques	25 octobre- 5 novembre 2010	Améliorer la gestion de la chaîne des dépenses
STA	Statistiques	13-17 décembre 2010	Améliorer les statistiques de l'UEMOA

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
FAD	Douanes	7-11 mars 2011	Ateliers régionaux sur les douanes
FAD	Administration fiscale	1-14 juin 2011	Taxation du secteur minier
STA	Gestion des finances publiques	5-9 septembre 2011	Améliorer le traitement du TOFE
AFRITAC	Stratégie et gestion de la dette	17-21 octobre 2011	Établir une stratégie de gestion de la dette
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	21 novembre-2 décembre 2011	Renforcer la gestion des dépenses

XIV. Représentant résident :

M^{me} Isabell Adenaeur est en fonction au Burkina Faso depuis juin 2008.

**II. Mise en œuvre du plan d'action conjoint (JMAP)
(octobre 2011)**

Description	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date escomptée de livraison
A. Informations communes sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale durant les 12 mois à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la pauvreté • Revue des dépenses publiques (transports) • Étude sur le secteur minier • Note d'orientation sur la croissance et la compétitivité • Évaluation de la pauvreté <p>Assistance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'AICB pour mettre au point une stratégie de gestion des risques climatiques • Feuille de route pour la décentralisation (AT) • Mise en œuvre du Réseau global d'information juridique 	En cours	Mars 2011 Février 2012 Avril 2012 Juin 2012 Juin 2012 Avril-mai 2012 Décembre 2010-Juin 2012 Mai 2012
Programme de travail du FMI durant les 12 mois à venir	<p>Programme appuyé par le FMI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troisième revue FEC et mission de consultations au titre de l'article IV 	Septembre 2011	Décembre 2011
	<p>Assistance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • AT en matière de politique et d'administration fiscale et de douanes 	Octobre 2011	Décembre 2011
B. Demande de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour périodique sur l'état d'avancement du CARP • Données quantitatives issues de la revue des dépenses publiques aux fins de rééquilibrage des finances publiques • AT en matière de gestion des recettes exceptionnelles • AT sur la restructuration paraétatique • AT en matière de réforme de la fonction publique 		
Demande de la Banque mondiale au FMI	<ul style="list-style-type: none"> • Mises à jour régulières des projections macroéconomiques à moyen terme • Note sur les relations avec le FMI (pour les opérations d'appui budgétaire) 		

C. Accord sur des produits et missions conjoints			
Produits conjoints durant les 12 mois à venir	<ul style="list-style-type: none">Note consultative conjointe des services sur l'avancement du SCAAD	Mars-avril 2012	Juin 2012

III. Questions d'ordre statistique

Burkina Faso — Appendice : Questions d'ordre statistique (octobre 2011)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Évaluation générale : Les données communiquées présentent certaines lacunes, mais sont dans l'ensemble adéquates aux fins de la surveillance. Elles concernent essentiellement les statistiques de comptabilité nationale et les statistiques de prix. Le Burkina Faso a également reçu une assistance technique (AT) du FMI, partiellement financée par le Japon.</p>
<p>Comptabilité nationale : Les estimations annuelles du PIB sont préparées par activité économique, par secteur institutionnel et par catégorie de dépenses à des prix courants et constants (1999=100). La rareté des données sources adéquates et les déficiences des pratiques statistiques nuisent à la qualité des estimations des comptes nationaux. Le secteur informel n'est pas convenablement couvert — les estimations étant dérivées d'enquêtes sur le secteur informel de portée limitée réalisées en 1989 et 1996. Une enquête de mise à jour a été envisagée au début de 2011 mais a été reportée à cause des troubles sociaux et de l'impossibilité d'obtenir le financement requis. La plus grande partie des petites et moyennes entreprises appartenant au « secteur moderne » omettent de présenter des relevés comptables ou des déclarations d'impôts. La consommation des ménages est estimée en tant que résiduel et n'est pas étayée de manière adéquate par les tableaux ressources-emplois. Ces estimations sont affinées à l'aide des résultats des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages.</p>
<p>Statistiques des prix : L'IPC (2008=100) ne couvrent que les ménages qui vivent dans la capitale ; elles excluent les ménages non africains, différents types de biens et de services et les services de logement occupé par le propriétaire. On suppose que les prix des produits non disponibles n'ont pas changé pendant une période qui peut aller jusqu'à trois mois, il serait plus juste de calculer une variation du prix de ces produits fondée sur les prix relevés pour des produits apparentés. Bien que le logiciel utilisé pour calculer l'IPC ait été remanié en 2011, les autorités envisagent d'y apporter de nouvelles améliorations. L'indice des prix à la production et l'indice des prix de gros ne sont pas établis et il n'est pas encore prévu de mettre au point ces indices à cause de contraintes financières.</p>
<p>Statistiques des finances publiques : Un comité a été créé pour chapeauter l'établissement des statistiques de finances publiques et renforcer la coordination entre entités budgétaires. La fourniture de données sur les dépenses s'est aussi améliorée avec l'adoption d'une présentation fonctionnelle. Pour améliorer certains domaines, il faudrait notamment élargir la du TOFE aux administrations publiques et s'appuyer sur les comptes du Trésor.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières : La plupart des difficultés des statistiques monétaires ne sont pas propres au Burkina Faso mais affectent tous les pays membres de l'UEMOA. La BCEAO a rencontré des difficultés pour estimer le volume de circulation fiduciaire dans chacun des pays membres de l'UEMOA en raison de l'important retard</p>

accumulé dans le tri des billets détenus dans les diverses agences nationales de la Banque centrale.

Balance des paiements : La couverture du commerce informel est incomplète. La poursuite de l'amélioration de la couverture des services et des transferts (notamment des envois de fonds des travailleurs) est liée à l'intensification des contacts avec les organismes déclarants. La mission de 2003 du RONC sur les données a constaté que le taux de réponses aux enquêtes n'était que de 40 % dans les entreprises industrielles et commerciales. Les enquêtes annuelles, les déclarations de transactions d'investissements directs étrangers, sont préparées tous les ans, conformément aux exigences de la 6^{ème} révision du Manuel d'établissement de la balance des paiements. Pour améliorer la qualité des rapports de la balance des paiements, les autorités de la BCEAO entendent aussi intégrer deux autres sources : les transactions boursières régionales et la base de données sur les bilans des entreprises. Pour autant, la tentative qui consiste à inclure les données des bourses régionales a été abandonnée à cause de difficultés techniques pour suivre les entrées et sorties journalières de fonds des ressortissants étrangers. Les autorités de la BCEAO ont également fait savoir que des données trimestrielles, calculées à partir des rapports de règlements bancaires, sont utilisées pour évaluer les rapports de balance des paiements. Les responsables de l'établissement de la balance des paiements reçoivent les états des paiements effectués tous les 10 jours. Toutefois, ces informations n'entrent pas dans la compilation des états annuels de la balance des paiements, mais servent plutôt à assurer le contrôle de la qualité des données et à fournir aux autorités de la BCEAO des informations anticipées. La BCEAO commencera à publier les données sur la position extérieure globale du Burkina Faso avec l'adoption de la 6^{ème} révision du Manuel de la balance des paiements et procède actuellement à la révision de la conception de ses enquêtes et à l'adaptation du logiciel. Le lancement des nouveaux outils et procédures est prévu pour 2013.

II. Normes statistiques et qualité des données

Le Burkina Faso participe au Système général de diffusion des données depuis le 28 décembre 2001.

Une mission de RONC sur les données s'est rendue au Burkina Faso du 8 au 21 mai 2003.

III. Communication des données au Département des statistiques (facultatif)

Depuis octobre 2010, des données annuelles et trimestrielles portant sur le budget de l'administration centrale sont communiquées au Département des statistiques aux fins de leur publication dans *Statistiques financières internationales* et dans *l'Annuaire de statistiques de finances publiques* du FMI. Les données les plus récentes couvrent 2010. La BCEAO communique les données monétaires au Département des statistiques avec un retard de trois mois au plus. En dépit de demandes répétées, les données sur la balance des paiements et la position extérieure globale n'ont pas été communiquées au Département des statistiques pour publication dans *SFI* et le *BOPSY* depuis 2001.

Burkina Faso. Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (octobre 2011)

	Date de la dernière observation	Date de réception des données	Périodicité des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Périodicité de publication ⁷	Pour mémoire ⁸ :	
						Qualité des données – Validité méthodologique ⁹	
Taux de change	Permanente	Permanente	Q	Q	Q		
Avoirs internationaux de réserve et engagements au titre des réserves des autorités monétaires ¹	8/2011	9/2011	M	M	M		
Monnaie centrale	8/2011	9/2011	M	M	M	LO, LO, LNO, O	LO, O, O, O, O
Masse monétaire au sens large	8/2011	9/2011	M	M	M		
Bilan de la banque centrale	8/2011	9/2011	M	M	M		
Bilan consolidé du système bancaire	8/2011	9/2011	M	M	M		
Taux d'intérêt ²	8/2011	9/2011	M	M	M		
Indice des prix à la consommation	8/2011	9/2011	M	M	M	O, LNO, O, O	LNO, O, O, O, nd
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	9/2011	10/2011	I	I	I	O, LO, O, O	O, LO, O, O, LNO
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	9/2011	10/2011	M	M	M		
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	9/2011	10/2011	A	A	A		
Solde extérieur courant	2009	10/2011	A	A	A	O, O, O, O	LO, O, LO, O, O
Exportations et importations de biens et de services	2009	10/2011	A	A	A		
PIB/PNB	2009	10/2011	A	A	A		
Dette extérieure brute	9/2011	10/2011	A	A	A		
Position extérieure globale ⁶	12/2009	3/2010	A	A	A		

¹ Les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges doivent être identifiés séparément. Les données doivent en outre comprendre les engagements à court terme liés à une devise étrangère mais réglés par d'autres moyens, ainsi que la valeur nominale des dérivés financiers pour paiement ou perception de devises, y compris ceux liés à une devise mais réglés par d'autres moyens

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Comprend les positions en avoirs et engagements financiers extérieurs bruts envers des non résidents.

⁷ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), non disponible (nd).

⁸ Ces colonnes ne doivent être incluses que pour les pays pour lesquels ont été publiés des RONC de données (ou d'importantes mises à jour).

⁹ D'après le RONC ou l'importante mise à jour (publié en ...) et les conclusions de la mission de (date), pour l'ensemble des données afférentes à la variable indiquée à chaque ligne. Pour chaque variable, l'évaluation donnée indique si les normes internationales concernant (respectivement) les concepts et définitions, le champ, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement ont été observées (O), largement observées (LO), largement non observées (LNO), non observées (NO) ou que les données ne sont pas disponibles (nd).

¹⁰ Même remarques que pour la note 9, mais pour les normes internationales concernant (respectivement) les données-sources, l'évaluation des données-sources, les techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des résultats statistiques, et les études de révision.


FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
Note d'information au public

 DÉPARTEMENT
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES

 Note d'information au public (NIP) n° 11/162
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
27 décembre 2011

 Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le FMI conclut les consultations de 2011 au titre de l'article IV avec le Burkina Faso

Le 21 décembre 2011, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations de 2011 au titre de l'article IV avec le Burkina Faso.¹

Informations générales

La mise en œuvre soutenue de politiques et réformes bien avisées au cours des dernières années et la bonne performance de secteurs essentiels à la croissance ont permis à l'économie burkinabè de résister à plusieurs chocs exogènes en 2008-10. La croissance économique est vigoureuse ; l'inflation affiche une tendance à la baisse depuis la flambée des prix en 2008, attribuable au renchérissement mondial des produits alimentaires et énergétiques ; et le déficit extérieur courant diminue, grâce principalement à la forte hausse des exportations d'or. Les autorités poursuivent leurs efforts de rééquilibrage budgétaire en atténuant l'impact des chocs exogènes et en stimulant les programmes de lutte contre la pauvreté. Dans ce dernier domaine, les autorités ont pris un plusieurs initiatives et mesures pour assister les groupes vulnérables. Les principaux programmes en faveur des pauvres ont porté notamment sur les cantines scolaires, le soutien aux personnes âgées et les transferts en espèces. De 2001 à 2010, la proportion des dépenses totales consacrées à la réduction de la pauvreté a grimpé de 17,5 % à 28 %. Ces efforts ont été rehaussés par les avancées dans la mobilisation des recettes et les concours financiers des partenaires au développement.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus communément utilisés dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

Les autorités ont fait des progrès importants dans l'exécution des réformes structurelles ces dernières années, surtout en ce qui concerne le recouvrement des recettes, la gestion des dépenses et de la trésorerie, la réhabilitation de la filière coton, le climat des affaires et le secteur financier. En particulier, les autorités ont élaboré des stratégies de développement des secteurs financier et du microcrédit et elles ont mis en œuvre un programme de désengagement de l'État et de redressement de certaines banques. Elles cherchent encore des financements pour mener à bien la stratégie du secteur financier. En outre, les autorités ont continué à faire preuve de prudence en matière d'emprunt, conformément à l'analyse de viabilité de la dette, qui fait état d'un risque élevé de surendettement du Burkina Faso.

Selon les projections, la croissance économique devrait s'établir à 5,6 % en 2011, contre 7,9 % en 2010, grâce principalement à l'expansion des secteurs agricole et minier, qui n'ont guère souffert des troubles sociaux et des chocs exogènes survenus au premier semestre. En raison d'une bonne récolte, l'inflation est estimée à 1,4 % en moyenne. Le compte extérieur courant (dons inclus) devrait passer à 10,9 % du PIB, contre 10,1 % en 2010, résultat attribuable en partie aux mesures prises par les autorités pour remédier aux chocs défavorables en 2011.

Les perspectives à moyen terme sont prometteuses. L'on prévoit en effet que la croissance atteindra 6,4 % en 2013 grâce à la hausse des investissements publics programmés, surtout dans les infrastructures, à la poursuite des réformes structurelles et à l'essor envisagée du secteur minier. L'inflation devrait rester inférieure à 3 %, résultat conforme au critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le déficit extérieur courant devrait se creuser, passant de 8,2 % du PIB en 2011 à 10,9 % en 2013, surtout du fait que la demande d'importations devrait rester forte et augmenter plus rapidement que les exportations en 2012-13. Les mesures soutenues visant à améliorer le recouvrement des recettes et la gestion des dépenses devraient entraîner le redressement de la position budgétaire en 2012 et à moyen terme, le déficit global repliant de 10,9 % du PIB en 2011 à 9 % en 2013, malgré la hausse des investissements et des dépenses de réduction de la pauvreté.

Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives économiques concernent la vulnérabilité à une détérioration des termes de l'échange, qui pourrait infléchir les prix des produits de base et surtout du coton, de l'or et du pétrole, et une évolution défavorable des conditions climatiques qui pourrait affaiblir les possibilités de croissance.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs ont félicité les autorités burkinabè de la mise en œuvre soutenue de réformes structurelles et politiques économiques judicieuses qui ont contribué à renforcer la croissance économique, à réduire l'inflation et à assurer une position extérieure favorable. Toutefois, ils ont noté que la conjoncture mondiale incertaine et les aléas climatiques sont autant de risques de détérioration des perspectives à court terme. En outre, d'énormes défis macroéconomiques persistent et la pauvreté est encore généralisée. Les administrateurs ont souligné que la poursuite du rééquilibrage

budgétaire, l'amélioration des politiques sociales et l'exécution décisive des réformes structurelles contribueront de façon cruciale à réaliser une croissance soutenue et généralisée et à faire reculer la pauvreté.

Les administrateurs ont encouragé les autorités à maintenir la discipline budgétaire dans un cadrage à moyen terme tout en augmentant les investissements et les dépenses sociales. Ils se sont réjouis de la priorité qu'elles continuent d'accorder à la mobilisation des recettes afin d'accroître les ressources intérieures disponibles. Par ailleurs, ils ont insisté sur la nécessité de renforcer la gestion des dépenses, de maîtriser les dépenses courantes et d'accroître les dépenses axées sur la réduction de la pauvreté. En particulier, ils ont souligné que la politique salariale doit rester prudente et appuyer les objectifs budgétaires à moyen terme, et ils ont encouragé les autorités à répercuter intégralement les fluctuations des cours internationaux du pétrole sur les prix intérieurs des carburants.

Les administrateurs ont convenu avec les autorités qu'il faut privilégier la hausse des investissements destinés à combler le manque d'infrastructures et à doper la croissance économique. Mais ils ont souligné la nécessité d'accroître l'efficacité des investissements et de veiller à ce que les stratégies de financement des investissements répondent à l'impératif de viabilité de la dette à long terme. Le Burkina Faso étant encore fortement exposé au risque de surendettement, les administrateurs ont préconisé la poursuite d'une gestion prudente de la dette ancrée sur les dons et les prêts éminemment concessionnels.

Par ailleurs, les administrateurs ont affirmé que des progrès supplémentaires seront essentiels en matière de réformes structurelles pour accroître la compétitivité et promouvoir une croissance généralisée. Ils ont souligné l'importance des réformes visant à améliorer le climat des affaires et à étayer le développement du secteur privé, y compris le renforcement des dispositifs réglementaire et judiciaire. À cet égard, la réhabilitation continue de la filière coton revêtira une importance cruciale. Les administrateurs ont vivement recommandé l'accélération des réformes du secteur financier afin d'en réduire les vulnérabilités et d'accroître l'accès aux services financiers.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations ex post de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Burkina Faso: Principaux indicateurs économiques, 2009–13

	2009	2010	2011	2012	2013
		Est.	Proj.	Proj.	Proj.
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)				
PIB et prix					
PIB à prix constants	3,2	7,9	5,6	5,8	6,4
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	2,6	-0,6	1,9	2,0	2,0
Monnaie et crédit					
Crédit à l'économie ¹	1,2	8,9	3,1	11,0	6,4
Monnaie au sens large (M2)	18,2	19,1	19,1	13,6	8,5
Secteur extérieur					
Termes de l'échange	19,2	0,1	12,2	6,4	-1,9
Taux de change effectif réel (– = dépréciation)	2,6	-8,4
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Administration centrale					
Recettes intérieures	13,7	15,6	15,8	16,2	16,3
Dépenses totales (base engagements)	24,4	25,7	26,7	26,1	25,3
Solde budgétaire global, hors dons	-10,7	-10,1	-10,9	-9,9	-9,0
Solde budgétaire global, dons compris (engagements)	-4,8	-5,6	-3,9	-3,0	-2,6
Secteur extérieur et indicateurs d'endettement					
Exportations de biens et services	12,4	18,1	24,1	24,6	24,4
Importations de biens et services	23,3	27,2	33,9	36,0	36,6
Solde courant (transferts officiels courants)	-4,4	-3,6	-3,5	-6,9	-7,6
Solde courant (hors transferts officiels courants)	-8,8	-7,5	-8,2	-9,9	-10,9
Dettes extérieures	18,6	21,5	23,0	23,4	24,4
VAN de la dette extérieure	13,2	16,4	17,0	17,1	17,5
VAN de la dette extérieure en pourcentage des	107,0	90,2	70,8	69,4	71,8
VAN de la dette extérieure en pourcentage des	98,6	104,8	107,8	105,5	107,7

Sources: autorités burkinabè ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

Le Conseil d'administration du FMI conclut la troisième revue de l'accord au titre de la FEC en faveur du Burkina Faso et approuve un décaissement de 9,95 millions de dollars EU)

**Communiqué de presse n° 11/482
21 décembre 2011**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu aujourd'hui la troisième revue des résultats économiques du Burkina Faso dans le cadre du programme appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). La conclusion de cette revue ouvre la voie au décaissement d'un montant équivalent à 6,45 millions de DTS (environ 9,95 millions de dollars EU), ce qui porte le total des décaissements au titre de cet accord à l'équivalent à 26,804 millions de DTS (environ 41,36 millions de dollars EU).

Le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal au titre de la FEC en faveur du Burkina Faso le 14 juin 2010 (voir le communiqué de presse 10/241). Il a aussi conclu les consultations de 2011 au titre de l'article IV avec le Burkina Faso aujourd'hui. Une note d'information au public sera publiée en temps utile.

À l'issue des délibérations du Conseil d'administration sur le Burkina Faso, M. Min Zhu, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Il convient de féliciter les autorités burkinabè pour la mise en œuvre rigoureuse de politiques et réformes axées sur la stabilité macroéconomique et la croissance économique en dépit d'un environnement social difficile. La bonne tenue des secteurs de l'agriculture, des mines et des services a étayé la croissance économique et la stabilité des prix malgré une évolution défavorable du commerce et des conditions climatiques. En outre, la hausse de la production et des prix à l'exportation a consolidé la position extérieure du Burkina Faso au cours des dernières années.

Les efforts soutenus consentis par les autorités burkinabè pour améliorer le recouvrement des recettes ont accru l'espace budgétaire pour les investissements publics et les dépenses sociales prioritaires dont le pays a tant besoin. Il s'agit désormais d'intensifier ces efforts et de promouvoir les réformes relatives à la gestion des finances publiques afin d'appuyer le rééquilibrage budgétaire à moyen terme.

Pour consolider les acquis récents et améliorer les perspectives à moyen terme, les autorités burkinabè devront maintenir le rythme des réformes structurelles pour diversifier l'activité économique et accroître la compétitivité. En particulier, elles devront faire avancer les mesures visant à réduire les coûts de transaction du secteur privé, à renforcer la stabilité financière du secteur cotonnier et à améliorer le climat des affaires. Il faudra accélérer la stratégie de développement du secteur financier afin de rendre les services financiers plus accessibles aux petites et moyennes entreprises.

Conformément au nouveau document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, l'ambitieux programme d'investissements publics, dont la mise en œuvre est en cours, contribuera de manière cruciale à combler les besoins en infrastructures et à appuyer une croissance généralisée. Toutefois, il faudra examiner attentivement les options de financement du budget d'investissement, compte tenu du risque élevé de surendettement du Burkina Faso.

En raison de la vulnérabilité de l'économie burkinabé à des chocs exogènes touchant les couches les plus vulnérables de la population, les autorités doivent mettre un accent particulier sur la préparation d'un dispositif de sécurité sociale. »

Déclaration de M. Assimaidou sur le Burkina Faso
Réunion du Conseil d'administration
21 décembre 2011

Au nom des autorités burkinabè, je remercie les services du FMI pour leur engagement constructif et leurs précieux conseils de politique prodigués dans le cadre de la revue du programme FEC et des entretiens de 2011 au titre de l'article IV qui ont eu lieu en octobre 2011 à Ouagadougou, ainsi que pour l'assistance technique fournie au Burkina.

Malgré un climat social et un environnement régional difficiles au premier semestre de l'année, les autorités ont maintenu le cap de la mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par le FMI dans le cadre de la Facilité élargie de crédit. Tous les critères de réalisation quantitatifs et repères indicatifs – à l'exception de celui relatif aux dépenses de réduction de la pauvreté – ont été respectés. La plupart des repères structurels ont aussi été observés. Des progrès notables ont été accomplis vers la réalisation des quelques repères qui n'ont pas été atteints.

La mise en œuvre de politiques avisées a permis aux autorités d'amortir l'impact des graves chocs exogènes liés à la flambée des prix des produits de base et des produits pétroliers, aux perturbations des fournitures d'électricité et des flux commerciaux, découlant de la crise régionale et des mouvements sociaux. Elles ont aussi réalisé des avancées en matière de réduction de la pauvreté et de promotion de la croissance, tout en veillant à la stabilité macroéconomique. Nonobstant les progrès accomplis, les autorités sont conscientes des défis majeurs qui restent à relever, s'agissant en particulier de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, de l'accélération de la croissance et de la diversification de l'économie, conformément à la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) du Burkina.

Les autorités restent cependant déterminées à poursuivre la mise en œuvre du programme de réforme, en étroite concertation avec les partenaires techniques et financiers et le FMI en particulier.

I. Évolution économique récente

Malgré un environnement pour le moins difficile, le **secteur réel** a enregistré de bons résultats tirés par les secteurs des mines et du coton. D'après les projections, la croissance du PIB réel devrait atteindre 5,6 % et l'inflation ressortir à 1,4 %, en 2011, soit bien en-deçà du critère de convergence régional de 3 %. Le solde extérieur courant s'est affermi sous l'effet de l'amélioration des termes de l'échange et des flux d'aide extérieure.

Les autorités ont maintenu une orientation de **politique budgétaire** prudente, se donnant ainsi une marge de manœuvre budgétaire pour amortir l'impact des chocs et promouvoir la croissance tout en veillant à maintenir la viabilité des comptes publics. Les objectifs budgétaires ont été atteints grâce à l'amélioration du recouvrement des recettes, au contrôle renforcé des dépenses et aux réformes de la gestion publique.

Les mesures de renforcement des recettes ont notamment consisté en un suivi plus étroit des gros contribuables et en une campagne de lutte contre la fraude dans les bureaux de douane. Du côté des dépenses, les autorités se sont employées à en améliorer la qualité et à combler les lacunes de l'exécution budgétaire, notamment par la mise en place de cellules de vérification dans les ministères dépensiers, l'achèvement de l'audit des services financiers et administratifs et le déploiement d'un système intégré de suivi des financements extérieurs.

Si le recouvrement des recettes a été sensiblement plus élevé que prévu, l'exécution des dépenses n'a pas atteint le niveau escompté, en raison des mouvements sociaux du premier semestre et des retards dans les procédures de passation des marchés. En milieu d'exercice, une revue de l'exécution du budget a abouti à des recommandations visant à corriger les faiblesses constatées, que les autorités se sont employées à appliquer. Dans cette optique, le gouvernement a examiné, cette semaine, une stratégie de renforcement des capacités des agents chargés de la passation des marchés, qui vise à accroître l'efficacité de la dépense publique par la sensibilisation de ces agents aux meilleurs pratiques internationales.

Pour affermir davantage le cadrage budgétaire, les autorités ont fait des progrès significatifs vers l'adoption de budgets programme et la transposition des directives régionales de finances publiques dans le cadre national, afin d'accroître la transparence de l'élaboration et de l'exécution budgétaires.

Les autorités ont eu à cœur de renforcer **la viabilité de la dette** en recourant systématiquement à des dons et à des financements concessionnels, et en adoptant des mesures visant à accroître les capacités de gestion de la dette. Elles ont élaboré un plan d'action pour corriger les vulnérabilités relevées dans le cadre de l'évaluation de la performance de la gestion de la dette (DeMPA) réalisée par la Banque mondiale en mars 2011, et organisé des cours de formation destinés au personnel des services de gestion de la dette sur les nouvelles procédures d'emprunt et de gestion de la dette.

En matière de *réformes structurelles*, les autorités ont progressé dans l'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre de leur stratégie de développement du secteur financier. Entre autres choses, elles ont révisé le cadre de supervision du secteur des assurances et pris des dispositions pour achever la stratégie du secteur de la microfinance.

S'agissant de la filière cotonnière, elles ont renforcé la gestion de la principale société d'égrenage, la SOFITEX, et donné suite aux principales recommandations du rapport sur le fonds de lissage des prix du coton.

II. Politiques économiques pour 2012

Pour l'avenir, les autorités centreront leurs efforts sur la satisfaction des besoins urgents de la population et sur la mise en œuvre de la SCADD afin d'accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté. Pour exécuter son ambitieux programme de réformes structurelles, le gouvernement mobilisera des ressources additionnelles internes et externes, de pair avec l'intensification de l'appui des bailleurs de fonds.

Politique budgétaire

Comme l'illustre le budget 2012 qui vient d'être voté par le Parlement, les autorités entendent redoubler d'efforts pour mobiliser les recettes et accroître les dépenses consacrées aux secteurs prioritaires, tout en veillant au maintien de la viabilité budgétaire. Elles se proposent de porter les ressources collectées à 16,2 % du PIB sur l'exercice 2012, en poursuivant notamment la réforme des administrations douanières et des régies financières, et en appliquant le nouveau régime fiscal.

Du côté des dépenses, les réformes engagées visent à en améliorer le contrôle et l'efficacité. Les autorités entendent accroître les dépenses dans les secteurs prioritaires afin, plus particulièrement, d'accroître les dépenses d'équipement tout en réduisant les dépenses de fonctionnement. Les efforts visant à remédier aux lacunes observées dans l'exécution du budget seront aussi poursuivis.

Les autorités poursuivront aussi les efforts de réduction de la pauvreté, par un dispositif de protection sociale renforcé et le lancement du programme pour l'emploi des jeunes et des femmes. Dans le droit fil de l'accord signé avec les syndicats à la suite des troubles sociaux du début de cette année, les autorités entendent relever le salaire de base de la fonction publique de 5 % et régulariser les avantages sociaux afin de réduire les inégalités du système de rémunération. Conscientes de la nécessité de préserver la viabilité budgétaire à moyen terme, les autorités accéléreront le rythme des réformes de la fonction publique, ce qui aidera à maîtriser la masse salariale sur le moyen terme.

S'agissant de la politique d'endettement, les autorités sont attachées au maintien de la viabilité de la dette. Elles se félicitent des conclusions de l'analyse de viabilité de la dette qui relèvent l'amélioration des perspectives de l'endettement du Burkina. Le rapport a également souligné la stratégie d'emprunt prudente appliquée par les autorités, où la dette extérieure représente 20 % du PIB et le financement intérieur, 2,6 % du PIB. Les autorités entendent néanmoins poursuivre le renforcement de leur capacité de gestion de la dette, conformément aux recommandations de l'évaluation DeMPA de la Banque mondiale. Elles poursuivront aussi leurs efforts de diversification des exportateurs du pays.

Réformes du secteur financier

Dans le secteur financier, les autorités souhaitent intensifier les réformes, conformément à leur stratégie de développement du secteur. À cet effet, le gouvernement burkinabè affermira la réglementation du secteur de la microfinance, afin d'offrir aux PME et aux ménages, un meilleur accès aux services financiers. Il entend aussi promouvoir la concurrence dans le secteur financier, en réduisant notamment les parts de capital de l'État dans le secteur bancaire.

Réformes structurelles

Le programme de réformes structurelles du gouvernement est double, en ce qu'il vise à élargir les sources de croissance et à mettre en valeur le capital humain. Pour multiplier les sources de croissance et diversifier l'économie, les autorités poursuivront leurs efforts pour éliminer les blocages infrastructurels. Elles lanceront en outre un projet régional pilote de pôle de croissance.

Les autorités burkinabè s'efforceront de promouvoir une croissance tirée par le secteur privé en poursuivant la mise en œuvre de mesures d'amélioration du climat des affaires et de l'efficacité administrative. À cet effet, un cadre légal sera établi pour développer les partenariats public-privé, outre la création d'une agence de promotion des investissements.

Les autorités poursuivront la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la filière cotonnière. Compte tenu de l'accroissement de l'apport des ressources naturelles à la croissance du Burkina, les autorités entendent adopter un nouveau code et une nouvelle réglementation du secteur minier, alignés sur les normes internationales, et maintenir leur conformité aux règles de l'ITIE.

III. Conclusion

Eu égard au maintien des bons antécédents de mise en œuvre du programme et à la détermination des autorités à appliquer des politiques saines pour relever les défis de la réduction de la pauvreté et du développement au Burkina, j'invite les administrateurs à accéder à la demande des autorités burkinabè, visant à conclure la troisième revue de l'accord au titre de la FEC.